




# Violences

21 et 22 novembre 2011

)) Les actes du colloque



De la violence, qui pourrait dire n'en avoir jamais éprouvé l'émotion, ou l'atteinte ? Avant d'être notion ou concept, la violence est d'abord expérience, propre à chacun. Si la violence engendrée par certains récits n'est pas de celles qui viennent spontanément à l'esprit, c'est pourtant d'elle que, consultants au DERPAD, nous pourrions témoigner, quand des équipes éducatives ou sanitaires viennent nous présenter des situations dont le contenu bouleversant attaque le discours et interroge la cohérence de la pensée.

Freud nomme culture ce processus inconscient, moteur de l'évolution humaine, qui a pour tâche de faire vivre les humains ensemble en les contraignant à transformer individuellement et collectivement leurs tendances meurtrières aussi loin que faire se peut.

Mais la violence sait se jouer de cette contrainte civilisatrice, d'essence langagière. Outre que celle-ci ne manque pas de susciter en retour la violence en lui donnant forme d'opposition ou de refus, la violence elle-même en vient à pénétrer, et parfois à subvertir, la contrainte civilisatrice, posant alors la question de sa légitimité : violence d'Etat bien sûr, formidablement apte à l'auto-justification, mais aussi violences moins visibles, institutionnelles, ou familiales.

Or, de cette utile interrogation à la remise en cause de l'autorité et à l'effacement des différences générationnelles, le pas aujourd'hui est aisément franchi. C'est que tout un discours social, appuyé sur la passion consumériste et l'exposition indéfinie de la sphère privée à la lumière publique, y invite, renforçant ainsi les ressorts de la violence illégitime.

Au-delà d'une réflexion généraliste sur la violence - la violence en elle-même existe-t-elle, ou existe-t-il des actes toujours singulièrement déterminés, des mécanismes institutionnels toujours identifiables ? Au-delà aussi d'interrogations statistiques sources de vaines polémiques - les jeunes sont-ils plus violents, moins violents qu'avant ? c'est à apporter ou à rappeler quelques éléments de réflexion directement articulables sur la pratique, qu'a souhaité contribuer ce colloque, à destination des professionnels ayant à connaître des manifestations de cette violence, ou de ceux qui font profession de les accompagner et de les soutenir.



Pour accéder au texte, cliquez sur le titre de l'intervention.

- )) ***De la violence et de la honte***  
Olivier Douville (page 4)
- )) ***La philosophie à l'épreuve de la violence : par delà moralisation et fascination***  
Cécile Lavergne (page 9)
- )) ***L'idée de sanction éducative***  
Eirick Prairat (page 17)
- )) ***De la honte à la haine***  
Alice Cherki page (21)
- )) ***Le défi du barbare***  
Alain Bentolila (page 27)
- )) ***Images violentes, violence des images***  
Serge Tisseron (page 29)
- )) ***Les violences, quels repères ?***  
Serge Portelli (page 33)
- )) ***De quoi la bienveillance est-elle le nom ?***  
Joseph Rouzel (page 35)
- )) ***Dé-penser face à la violence ou savoir la dépasser***  
Arlette Pellé (page 43)
- )) ***Les agressions sexuelles déplacées en institutions***  
Daniel Derivois (page 49)
- )) ***Violence à l'école : quel état des lieux pour quelles formes de prévention ?***  
Benjamin Moignard (page 55)
- )) ***La violence des enfants et des adolescents sollicite les adultes dans la consistance de leur identité***  
Jean-Marie Forget (page 57)

# De la violence et de la honte

---

**Olivier Douville**

Psychanalyste

*Maître de conférences des Universités - Laboratoire CRPMS Paris 7*

Mon intervention s'appuie sur des sujets confrontés aux violences sur plusieurs « terrains », en Afrique de l'Ouest, en République Démocratique du Congo, et en Asie du sud-est, au Cambodge.

Je m'attacherai d'emblée à m'éloigner un tant soit peu de la pente moralisatrice - la violence c'est mal - et de creuser un petit peu au delà de cette réaction naïve.

La violence, ce symptôme qui retentit et met à mal la maison de la parole mais bouscule aussi parfois le morne silence de l'opinion est d'abord à appréhender en tant que symptôme du social. Tout pacte social se fonde sur une violence qu'il occulte. Et il y a dans toute obsession sécuritaire une façon de paranoïa sociale qui s'obnubile à dénier les rapports de violence et de domination intrinsèques aux rapports sociaux. En ce sens, tout rapport social est un rapport violent, qui peut cadrer, polir la violence mais demeure de ce fait dans une double violence : violence de la fondation et violence du déni de cette violence de la fondation.

De nos jours, l'on voit très bien aujourd'hui que le capital et le marché se présentent tant violemment qu'ils voudraient passer pour la norme, pour la juste place et non pour un système de domination souvent irrationnel. Or le déni de la violence structurelle se paye non d'une pacification des esprits ou des mœurs mais par une fascination pour la violence. Généralement donc, ce déni se paye d'une déperdition des capacités métaphoriques du langage. C'est sans doute la raison pour laquelle la violence est copieusement déniée, non sans réaction. Au point que l'on pourrait hégélianiser et se demander si elle ne se fait pas le sujet opérant de l'histoire à mesure qu'elle est idéologiquement congédiée dans un passé anhistorique non réminiscent. De sorte que la violence dans les conflits de l'histoire porte au réel une subversion qui peut être féconde. On voit ici que la violence de l'Un, du compact ou du totalitaire sera entamée par une violence qui se hisse à la conscience historique. Plus prosaïquement, il est possible ici et maintenant de se rendre compte que l'insurrection contre cette violence de l'Un, spoliatrice, ne passera pas seulement par une réappropriation des biens - nécessaire mais pas suffisante -, mais aussi par des actes de subversion de la langue. Ce n'est pas un hasard si l'action politique et l'action poétique ont pu avoir partie liée. Il s'agit de forger les conditions non seulement de nouveaux rapports de force, mais plus encore de nouvelles conditions de subjectivité en faisant craquer le vernis, le glacis de la violence officielle. S'y dessine l'espoir que dure un amour de ce bonheur, la langue qui nomme l'autre, non pour le désigner comme un signe, un objet, mais qui nomme l'autre comme le foyer possible d'une expérience bouleversante, pour redire le

rapport du sexuel, de la mort, de l'amour et du lendemain. Rêve surréaliste puissant et non moribond d'une fécondité de la langue liée à ces moments où le langage conserve ses chances de faire événement et de se transmettre par l'invention de nouveaux souffles, de nouveaux rythmes, de nouveaux langages.

On voit alors en quoi se cantonner à parler de la violence en parlant des individus violents, ou des classes violentes, limite le propos. Radicalement nous faut-il considérer que le lien social fige un rapport à autrui et à soi originellement violent. Ce rapport humain fait face aussi à la glaciation institutionnelle, dans l'exacte mesure où toute institution est inventée pour parer au ratage de l'inscription de l'être sexué et mortel dans le langage. Mais aucune institution ne devrait être sacrée, incontestable, elle est soumise au devenir. Souvent parfois elle s'apparente à une machine de guerre à l'encontre de la fécondité des rapports de l'homme à son langage ; c'est-à-dire à sa capacité à être transformé en parlant à l'autre.

Le gel de la violence voilà peut-être la racine fondamentale d'un social, et on sait depuis la mythologie freudienne et les abstractions lacaniennes, la difficulté qu'aurait le pacte symbolique à ne pas être toujours entamé par le réel. Ce qui nous sauve de cette attaque de notre parole, de notre langage par le réel, c'est la capacité à fabriquer à plusieurs, dans le détour, une œuvre qui réaménage d'autres passerelles entre Réel et Imaginaire. Sur ce point, je ne suis pas d'accord avec la mauvaise réputation faite à l'imaginaire dans certains cénacles, qui balbutient du Lacan, en nous disant « l'imaginaire c'est épouvantable ». L'imaginaire a une racine narcissique violente, mais c'est aussi le dépliement d'une capacité à faire reflurir les choses qui permettent que le sexuel et la mort puissent se parler sans jamais que l'on soit soumis à l'impératif meurtrier du tout dire. Il n'y a pas de travail du symbolique si l'imaginaire ne reflurit pas à quelques distances de nos narcissismes trop familiers.

La violence mortifère dont je parle ici est bien celle qui est faite à la condition anthropologique de l'homme, à sa capacité de dire « il y a, il existe du semblable », de confier au semblable dans la parole quelque chose de son être. Violence de la novlangue en quelque sorte.

J'en viens au dit « terrain ». Lorsque je travaille avec des adolescents en grande errance, dans la banlieue de Paris, dans le 93, à Bamako, à Pointe Noire ou à Ouagadougou, j'ai l'impression désespérante, qu'ils sont collés là, les uns aux autres, pour éprouver un tout petit peu de chaleur humaine. Ceux qu'on appelle dans le pathos commercial de l'humanitaire des « enfants des rues », je ne vois pas qu'ils développent entre eux des stratégies de communication absolument impérieuses et dépourvues d'un rapport au temps et la douleur. Ce sont des sujets qui ont fui la famille, l'école coranique, la plantation ; ils n'ont pas quitté des lieux, mais se sont trouvés poussés en dehors de non lieux. Quand ils se recomposent, ils cherchent du probable, du semblable, ils s'affilient vers des présences dont ils ne savent pas encore si elles seront secourables ou hostiles, mais, en tant que présences et non plus hantises, elles arrêtent la catastrophe d'un lieu sans point fixe, sans perspective. Elles ne sont plus les arêtes d'un topos hyper mnésique et inhabitable (les lieux non seulement de maltraitance, si j'ose le dire ainsi, mais les lieux où ces jeunes ont été livrés parfois fort tôt à une expérience vertigineuse de destruction d'eux-mêmes).

Lorsque les liens de paroles et de soins se font avec eux, alors ces jeunes nous renseignent sur la racine symbolique de nos sociétés, celles-là même qui sont de la violence fondatrice son mémorial et son médicament. Posons-nous la question de ce que serait le lien social minimal. On peut se rendre compte, en travaillant au plus près des sujets en marge et en exclusion, que ce qui fait société - et je suppose que c'est un invariant anthropologique - est qu'il existe la possibilité de trouver quelqu'un à qui confier son malheur. Attention, ce n'est pas trouver un spécialiste à qui confier un hypothétique handicap. Et si tout sujet tient à son malheur, n'allons pas nous précipiter à parler ici de masochisme, tant le malheur est pour beaucoup de sujets sans trop d'espoir, moins une fatalité qu'une bulle énigmatique liée à leur être, comme

le serait un viatique, une demeure psychique qui leur est propre. L'approche clinique délie le malheur de la fatalité. En cela elle n'est pas du tout apolitique. Au départ le malheur désœuvré est une situation accablante et lisse, dépourvue d'entrée ou de sortie, sans coupure, presque sans histoire. Parler permet de déplier ce malheur, de le topographier puis de l'historiser, d'en faire une condition, tenue alors pour inacceptable et dépassable. Là s'arrête la clinique, là commence l'engagement du sujet redevenu acteur de l'histoire. Mais que d'étapes à parcourir entre les deux !

Quand ces jeunes s'adressent à nous, adultes, ils sont pris dans et par des hontes - des hontes qui abrasent le sujet de l'énonciation. Alors, ils se croient souvent tenus de nous raconter leur malheur dans une version ramassée et tant dépourvue d'émotion ou de semblant qu'on croirait entendre alors un rapport de police. Leur situation d'exclu, et d'exclu d'un grand texte partageable sur les montages entre corps, parole et lieu, entre être et demeure, leur fait réciter leur histoire dans un canon post traumatique, codé et impersonnel. Ils sont contraints à cette musique mécanique, atonale, qu'il est d'ailleurs facile pour toute institution prétendument accueillante mais moutonnaire, de mettre en doute.

Mais comment faire entrer dans des phrases dicibles en peu de temps, les drames dans les familles, les enterrements à la sauvette, les remariages trop rapides, les guérisseurs qui stigmatisent, les brimades qui humilient dans certaines écoles coraniques ? Ces jeunes courent le risque de disparaître, en l'absence de confiance, de gourmandise pour les effets de la parole. Ils n'ont pas tous déjà la volonté de tendre vers ce qui reste de communauté humaine, de retisser leur parole aux voiles de la présence vocale. Ils parlent pour se débarrasser des mots, pour se plier à une injonction de se vider de leurs bribes d'histoires. Et, pour leur interlocuteur, il s'agit de recoudre un témoignage partiellement déchiré. Pourtant ce n'est pas parce que ce discours paraît gelé, ressemble à une présentation convenue, réduite à la dessiccation d'un CV, qu'il n'y a pas d'affect. L'affect, c'est ce qui sidère, ce qui empêche ; pour que l'affect devienne émotion, il faut que reflorisse le chant d'un imaginaire pas trop narcissique, qui ne « carbure » pas trop à la violence et à la rivalité.

Regardons comment ces espaces de relégation où ils se réfugient ils les creusent, ils les orientent et ils les percent. Les errants que j'ai rencontrés, c'étaient des personnes dont l'errance était immobile. Ils allaient de l'abandon à la dérélition. La métaphore du voyage ne « colle » pas avec leur expérience. C'est peut-être une quête, comme celle de retrouver un parent, mais pour la mettre à jour, il faut qu'un dialogue se forge.

Ainsi, dans une association de Bamako, dirigée par une certaine madame Urbain, appelée maman ; elle s'occupait alors d'une petite fille réduite au travail de bonne. La petite, âgée de 13 ans, dit alors : « je voudrais retrouver maman ». Maman est à Ségou, à 250 kms au nord-est de Bamako en suivant le fleuve Niger. On s'y rend. Et là on recherche la maison de maman. Cela dure des heures, la petite s'égaré, ne reconnaît pas son quartier. Et cela dure jusqu'au moment où une vieille femme qui coupe du maïs dit, « que fais-tu à Ségou, puisque ta maman est à Bamako ? » L'accompagnatrice se dit que l'histoire ne tient pas debout, elle prend la petite et lui dit « ta maman est à Bamako, mais peut-être as-tu une autre maman à Ségou ? » L'intuition s'avère juste ! Cette mère de substitution n'est autre qu'une vieille dame, un peu illuminée, un peu originale, qui déparle volontiers, mais qui surtout, aux yeux de la petite fille, prodigue de l'amour. Cette vieille dame, grâce à l'attention qu'elle lui apportait, la réintégrait dans le tissu du monde. Il y avait là la restauration d'un lien métaphorique, parce que la seule qui faisait chanter la langue, la seule qui cassait le lien lugubre entre le mot et la chose, la seule qui faisait fleurir des absences prometteuses de choses derrière des inventions inouïes de mots, c'était cette femme. C'était ça le maternel dont elle avait besoin. A son retour à l'institution de Bamako, la petite fille a été accueillie non pas comme quelqu'un qui avait menti, mais à l'inverse comme une petite héroïne qui s'était « engagée » courageusement dans




la recherche d'une part d'elle-même restée jusqu'alors sous séquestre. Ce que je veux dire en m'aidant de cet exemple et de tant d'autres, c'est que tout témoignage n'est pas forcément récit, narration. Le témoignage commence par le rêve, le délire, ces opérations opiniâtres, fantasques, rigoureuses, où, par la coup de force d'une énonciation renaissante se déchire à tout jamais la dichotomie qui sépare vérité et mensonge, où se retrouve enfin une fiction dans laquelle il est possible de retrouver ces petits cailloux de réel qui ne trouvent pas le langage mais le relancent.

Il se peut très bien que nous soyons plus qu'on ne le dit usuellement, dans les cas d'errance dans des non-lieux, dans une clinique de la honte. Cet autre exemple, au Cambodge, pourrait en attester. J'y séjournais voici une quinzaine d'années. Toutes les disciplines intellectuelles y avaient été annihilées au moment du génocide. Dans les pagodes, dans les temples des bonzes, transformés en porcherie ou en gibet lors du génocide, peu à peu les religieux redonnaient des cours. Je logeais à Phnom Penh près du Mékong. Au soleil couchant le long du fleuve cheminaient chaque soir 5 à 6 silhouettes qui criaient parfois, mais d'un cri muet, d'une plainte silencieuse et qui ne trouvait plus la force d'aller mordre l'oreille de l'autre. Dans leur mutisme explosaient des voix qui sortaient non pas de leurs bouches mais de tout leur corps. Ils déambulaient, et si nous nous rapprochions nous entendions la mélodie suivante, chuintée et comme sans adresse nettement découpée « nous sommes faits de plantes, de cadavres de poissons et du sang des morts. » J'ai vu leurs yeux pleurer, les larmes leur creuser des traits d'humanité. J'ai pu voir autre chose chez eux que des spectres, et j'ai pu reconnaître les ravages de l'anéantissement et la raréfaction des mots pour dire le sexuel et la mort. Souvent les langues utilisent des verbes différents pour dire la mort des animaux et des humains. Réfugié à Bamako, après un périple terrifiant, un préadolescent venu du Liberia n'a pu dire l'exécution de sa mère sous ses yeux qu'au bout de trois mois. Il n'en parlait pas en tant que témoin d'un crime mais comme celui qui assiste à la mort d'une bête de basse cour. C'est aussi la destruction des capacités métaphoriques du langage qui persiste, qui fait une façon d'absence à soi concernant les heurts entre corps réel et corps symbolique, soit le sexuel et la mort. Sans doute le champ de la honte est-il lié à une forclusion de l'imaginaire, à une déshumanisation du langage.

J'en viens maintenant, et pour finir, à quelques brèves remarques.

Dans toutes les sociétés l'humain est marqué de deux traits, la honte d'être soi et la culpabilité d'être soi. C'est à la psychanalyse de s'attaquer à la jonction des choses, surtout quand la culpabilité d'être né l'emporte. On trouverait, à travers Oedipe, une articulation entre la culpabilité et la honte inconsciente autour d'un « puissé-je n'être pas né ». Mais dans la culpabilité, c'est plutôt « puissé-je n'être pas né sujet du désir ».

Dans la honte de soi, autre chose l'emporte, plus près du regret d'avoir été hissé au rang de l'existant traînant sa survivance devant un autre, qui, lui est totalement dépourvu de honte, éhonté. C'est plus souvent l'obscénité de l'Autre qui distille l'affect de honte. En cela si elle est une position existentielle, elle ne peut se saisir uniquement par le biais d'une psychologie de la première personne. Est éhonté celui qui n'a pu avoir honte d'avoir cédé à des demandes éhontées. Le problème qui arrive lorsque la honte est une honte de soi, est que le sujet peut s'atteindre non pas pour s'abolir en tant que tel, mais pour supprimer le fait qu'il est lié à un autre éhonté. Je défais alors le tissage entre honte et culpabilité, en supposant que les expériences limites de déshumanisation du rapport à la sexualité et à la mort favorisent le surgissement d'une certaine honte traumatique et mélancolique qui vient lorsque le sujet vit la menace d'être exclu non seulement de la famille ou de la cité, mais de l'humanité même (je retrouve de telles idées dans les travaux de B. Piret, à Strasbourg). On comprend qu'ici le politique est concerné lorsqu'il retire tous les insignes de l'appartenance à la communauté humaine à telle ou telle catégorie de personnes.



Cette mélancolisation de la honte n'a pas d'autre pharmacopée que les pouvoirs de la parole. Il faut permettre au sujet de faire en sorte qu'à l'autre éhonté se substitue un autre du signifiant. Le transfert ne constitue plus alors une répétition, mais l'occasion d'un surgissement d'une nouvelle vie symbolique, qui cesse alors de vous abandonner à l'autre inlassablement cruel et indifférent. Cet autre là, oui faisons-lui la peau, et considérons que si la honte renvoie au plus rude du sentiment de désaffiliation, elle n'en reste pas moins un des signes d'humanité les plus urgents et les plus ultimes dont sont capables des sujets en non-lieu. Enfin, je redis que ces sujets sont aussi ceux-là même qui s'accueillant à nouveau dans l'accueil qu'on se doit de leur faire, et, nous donnant l'hospitalité d'accepter nos présences et nos mots, deviennent les plus nécessaires des passeurs de mémoire.

La clinique toutefois, travaillant dans le singulier, ne saurait dispenser d'une réflexion anthropologique d'envergure. Les rationalismes morbides des génocides et des ségrégations ont porté à l'Universel des lumières la plus cruelle humiliation. Il y a une condition politique de l'homme sans condition, du survivant sans créance, du descendant sans ancêtres heureux. Lutter contre les ravages psychiques qu'entraîne la réclusion du moindre des humains dans cette condition est notre tâche de clinicien dans l'exercice de notre « art ». Au-delà, la question du sujet sans légitimité interroge nos positionnements politiques et nos engagements dans la cité du monde.



# La philosophie à l'épreuve de la violence : par delà moralisation et fascination ?

---

**Cécile Lavergne**

Doctorante en philosophie

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, laboratoire Sophiapol

La violence déclenche souvent chez celui ou celle qui la regarde une profonde sidération, signe souvent d'une réelle impuissance, d'une paralysie de l'agir. Cette sidération oscille entre des émotions contradictoires : l'effroi, le dégoût, bien évidemment ; mais aussi parfois un sentiment plus problématique et moins avouable, la fascination. Ces affects se font jour devant des formes extrêmes de violence, formes spectaculaires par excellence, et « spectacularisées » par certains médias : pensons aux images de guerres civiles, à celles du 11 septembre, ou aux photographies de la prison irakienne d'Abou Ghraïb. Mais ils peuvent aussi survenir devant des formes plus « ordinaires » de violence, une agression, une bagarre, des insultes.

Ces sentiments contradictoires, pour certains difficilement assumés et qui peuvent soulever des questions éthiques, sont le plus souvent « ensevelis » sous une condamnation morale sans appel. Ce réflexe de moralisation (« la violence, c'est mal ! ») est pourtant le revers de cette sidération paradoxale qui peut nous cantonner à l'inaction. Comme l'écrit le philosophe Etienne Balibar dans *Violence et civilité* (Paris, Galilée, 2010) ce réflexe fait écran à la véritable compréhension de la violence : « il faudrait sans doute savoir dire autre chose que : elle est insupportable, et nous sommes contre ». Cela ne signifie pas qu'il faille basculer dans sa justification naïve ou son apologie aveugle.

Cependant, force est de constater que le réflexe de moralisation ne permet ni d'expliquer les facteurs ou les dynamiques des violences, ni d'en mesurer, d'en analyser les effets (souffrances, destruction, traumatismes), ni encore bien évidemment d'en évaluer la signification et la portée politique. Il me paraît pourtant important d'insister sur cette dimension politique en ce qu'elle nous enjoint à distinguer au moins trois types de violences : les violences répressives, celles qui sont légitimées par le maintien de la paix et de la sécurité (l'exercice par les Etats « du monopole de la violence physique légitime » selon Max Weber), les violences « criminelles » ou « délinquances », qualifiées d'atteintes à cette sécurité (ce que l'on peut appeler l'ensemble des « illégalismes » selon Michel Foucault) les violences contestataires, qui elles, sont justifiées par les acteurs qui les produisent au nom d'une émancipation, ou d'une transformation de l'ordre social et politique (ce qu'Etienne Balibar appelle la « possibilité du fondement insurrectionnel de la citoyenneté »).

Cette typologie sommaire montre que la violence questionne tout à la fois la formation des communautés politiques, par le bannissement, l'exclusion de la violence ; mais aussi leur reproduction, leur perpétuation, par des moyens qui peuvent eux-mêmes être jugés violents ; et enfin la transformation des ordres politiques, à travers la figure de la révolte, de la résistance ou de la révolution. La violence constitue en ce sens non pas un objet parmi d'autres, mais un problème, sinon le problème de la philosophie. D'où mon titre à l'aspect quelque peu provocateur : « la philosophie à l'épreuve de la violence », c'est-à-dire à l'épreuve du problème de la violence.

J'aimerais tenter ici de donner un aperçu, certes très parcellaire et cursif, de ce problème<sup>1</sup> en procédant en trois temps : montrer que la philosophie politique classique à travers la figure de Hobbes s'est construite sur une exclusion de la violence de la définition du droit et du politique ; renverser le problème pour analyser quelles peuvent être les formes que peuvent prendre les violences d'Etat, c'est-à-dire l'imposition d'une coercition violente sur les corps des sujets ; et ce, à partir des philosophies de Machiavel et de Foucault ; enfin, vous proposer une compréhension des violences comme blessures morales au prisme du concept de reconnaissance, à travers la philosophie sociale d'un penseur contemporain, Axel Honneth.

### ***L'exclusion de la violence de la sphère politique : la solution de Hobbes ou les racines du réflexe de moralisation***

La violence est ce contre quoi se construit, et se justifie la légitimité de l'ordre politique, de son institution. L'équation de cette formule peut trouver son origine dans la philosophie de Hobbes : si l'Etat est bien fondé, la violence s'efface ; si son pouvoir s'affaiblit ou est remis en cause, la violence s'instaure. Il s'agit là de la formule générale qui engage le réflexe de moralisation et de condamnation sans discussion de la violence. Car elle serait « par nature » facteur de chaos et de désordre ayant comme conséquences irréversibles de miner la paix et la sécurité de l'ordre social et politique.

Mais les choses ne sont peut-être pas si simples, ce qui peut être montré en présentant les lignes de force de la philosophie de Thomas Hobbes (17<sup>e</sup> siècle), telles qu'elles sont explicitées dans le Léviathan, ouvrage fondateur de la philosophie politique classique - dans sa version « contractualiste » - qui propose une des premières grandes théories de la souveraineté politique.

« L'homme est un loup pour l'homme ». Cette citation de Plaute qui a fait des émules puisqu'on la trouve tout aussi bien sous la plume d'Erasme, de Rabelais ou encore de Montaigne, sert souvent de dicton percutant pour résumer l'anthropologie de Hobbes. Or, il ne faut pas se méprendre sur son sens. Dans sa théorie de l'état de nature (présentée dans le chapitre 13 du Léviathan), cet état hypothétique qui caractériserait la nature humaine en l'absence de tout pouvoir commun, Hobbes ne défend pas que l'homme serait intrinsèquement violent, ou habité par une violence originaire. Sa démonstration est plus subtile : l'état de nature est qualifié de « guerre de tous contre tous », guerre qui s'origine dans la nature passionnelle de l'homme, c'est-à-dire dans le jeu de ses passions, et en particulier dans son désir de déployer et d'augmenter sa propre puissance. Il ne s'agit donc pas d'un état de sauvagerie primaire, fait de meurtres et de sang ; mais d'un état des rapports humains où domine perpétuellement la peur et la menace d'une violence effective.

---

<sup>1</sup> En suivant le fil rouge des questions suivantes : comment penser un ordre politique légitime qui parvienne à exclure la possibilité de la violence, c'est-à-dire quelles sont en somme les justifications philosophiques pour fonder l'exclusion de la violence de la fondation institutionnelle du politique (I) ? Quels sont les usages stratégiques de la violence par le pouvoir politique lui-même et comment s'ancre-t-elle dans notre vie affective (fascination et crainte) (II) ? Enfin, si la menace de la violence constitue l'arme décisive de nombre d'entreprises de domination, c'est parce qu'elle est non seulement atteinte au corps, à l'intégrité physique, mais aussi blessure morale, atteinte à l'identité pratique de celui qui la subit, et sans doute aussi de celui qui la produit.

Or, et c'est là une des grande originalités de Hobbes, l'état de nature est une « guerre d'égalité » : autrement dit, l'état de guerre ne s'articule pas sur des différences naturelles immédiates. Parce que selon Hobbes, le plus fort, à un instant T, pourra toujours être renversé par un individu plus rusé, ou une coalition d'individus. C'est en raison de cette égalité originelle, égalité dans la disposition à la violence, que cet état de nature ne peut jamais se stabiliser ou se pacifier. Autrement dit, dans l'état de nature de Hobbes, la paix ne peut jamais advenir. Les hommes y sont condamnés à une condition tragique : celle de vivre perpétuellement avec la crainte de la mort violente ; ni les arts, ni les sciences, ni les techniques ne peuvent s'y développer. La seule issue qui s'offre alors aux hommes pour sortir de cet état de misère se situe dans l'institution d'un « pouvoir commun qui les tienne tous en respect ».

L'institution de l'ordre politique procède dès lors d'un accord mutuel qui vise à mettre fin à cet état de guerre perpétuelle entre les hommes. Il prend la forme nous dit Hobbes d'« une convention de chacun avec chacun [...] de telle sorte que c'est comme si chacun disait à chacun : j'autorise cet homme ou cette assemblée, et je lui abandonne mon droit à me gouverner moi-même, à cette condition que tu lui abandonnes ton droit et que tu autorises toutes ces actions de la même manière. Cela fait, la multitude ainsi unie en une seule personne est appelée une République, en latin Civitas ». La création de la République procède de la réunion en un faisceau des pouvoirs de tous, afin de former une seule personne naturelle ou civile, qui tienne tous ces pouvoirs sous une volonté unique. Hobbes écrit à cet égard : « la personnalité ainsi constituée assume la personnalité de tous ». Cette convention crée une unité réelle de la multitude en une seule personne, le souverain, le représentant, qui dispose donc d'une puissance de coercition sans limite, d'un pouvoir absolu. D'où le choix de Hobbes de la figure du Léviathan, monstre biblique effrayant, comme allégorie de l'Etat : c'est par l'effroi et la crainte des châtiments que les sujets seront tenus en respect, puisqu'effroi et crainte assureront l'obéissance aux lois civiles.

De ce Léviathan, tout à la fois corps social et politique, Hobbes nous dit : « la concorde est sa santé, les troubles civils sa maladie, et la guerre civile, sa mort. ». Les formes de conflictualités violentes qui ressurgissent dans le corps politique, sont donc décrites par Hobbes comme des maladies du corps politiques. Il défend donc que l'individu qui n'obéit plus aux lois de l'Etat bascule à nouveau dans la logique guerrière de l'état de nature. Le souverain doit donc le traiter en ennemi. C'est ce dont témoigne le traitement par Hobbes de la figure du rebelle, celui qui par sa violence vise le renversement de l'Etat. La rébellion est non seulement illégitime, mais aussi irrationnelle<sup>2</sup>. Car selon lui, un état, aussi coercitif qu'il puisse être, est toujours meilleur que le chaos et le désordre de l'état de nature<sup>3</sup>. C'est pour cela que le rebelle n'a plus droit de cité dans la République : il est l'ennemi à éliminer. Il manifeste l'exclusion de la violence hors de l'Etat, son impossible prise en charge ou traitement par la communauté politique. Le sort réservé à l'insociable, ce sujet que Hobbes compare à une pierre mal polie, mal adapté à la vie en société, n'en est pas moins radicale : il faut également le rejeter hors de la communauté politique en ce qu'il en menace la paix et la sécurité.

2 Pourtant selon Yves Charles Zarka, les sujets conservent toujours leur « droit de résistance ». « Le droit de résistance, étant absolument inaliénable, échappe aux droits que nous transférons au souverain lors de la convention sociale. Il définit donc cette part de droit naturel ou de liberté que l'individu conserve dans l'Etat, alors même qu'il a abandonné son droit sur toute chose [...]. L'homme, devenu citoyen, conserve donc, comme homme, un droit de résistance qu'il ne peut transmettre à l'Etat et qu'il ne tient pas de lui. Les droits subjectifs de l'homme ne peuvent ni se perdre, ni être reçus », (« La mutation du droit de résistance chez Grotius et Hobbes: du droit collectif du peuple au droit de l'individu », in J.-C. Zancarini, *Le Droit de résistance, XIIe-XXe siècle*, Paris, ENS Editions, 1999. p. 149).

3 Hobbes écrit en effet : « Les plus grandes incommodités dont on peut imaginer affligé l'ensemble du peuple, sous quelque forme de gouvernement que ce soit, sont à peine sensibles au regard des misères et des calamités affreuses qui accompagnent soit une guerre civile, soit l'état inorganisé d'une humanité sans maîtres, qui ignore la sujétion des lois et le pouvoir coercitif capable d'arrêter le bras qui s'apprêtait à la rapine ou à la vengeance. » (*Léviathan*, chapitre XVIII, p. 191)



L'Etat Léviathan est donc confronté aux stigmates de la violence de l'état de nature, à sa résurgence, à ses retours, dans le corps politique pacifié. La solution de Hobbes est l'application de la puissance coercitive des lois, à travers les châtements, voire à travers l'exclusion et la mise à mort en tant qu'ennemis des individus violents. Cette puissance coercitive de l'Etat est pour Hobbes une force légitime, elle n'est pas considérée à proprement parler comme une « violence ». Pourtant les émotions d'effroi et de crainte que doit susciter le Léviathan chez les sujets pourraient nous laisser penser le contraire.

Examinons cette « violence d'Etat », et en particulier interrogeons le rôle et la place du corps, de sa souffrance, dans l'imposition par le pouvoir politique lui-même de formes de violences sur les individus qui composent le corps politique.

### ***De la spectacularisation de la violence au pouvoir disciplinaire : mutations dans l'exercice de la violence sur les corps (Machiavel, Foucault)***

Comment la fascination et l'effroi pour la violence peuvent-ils participer du maintien de la paix sociale ? Le philosophe florentin Nicolas Machiavel, dans son traité politique *Le prince*, défendait qu'il était décisif de savoir faire « un bon usage de la cruauté ». Le prince, pour maintenir son pouvoir, devait rechercher la crainte de ses sujets, en évitant absolument de susciter leur haine, car un peuple haineux devient facilement un peuple de révoltés. Or, ce qui intéresse Machiavel, ce n'est pas l'usage effectif de la violence, mais les effets spectaculaires qu'elle peut engendrer. Peu importe d'ailleurs pour Machiavel que cette cruauté soit réellement justifiée, qu'elle s'applique à un innocent, l'important étant la valeur d'exemplarité et l'effroi qui l'accompagne.

Il faut comprendre cet usage instrumental de la cruauté comme partie prenante d'une puissance de mensonge et de théâtralisation de la vie politique. L'art de gouverner se définit en effet comme art de la simulation et de la dissimulation. Pour Machiavel les hommes sont fondamentalement méchants et les logiques passionnelles qui sont à l'œuvre dans les rapports humains doivent faire l'objet d'une instrumentalisation par le prince, et ce afin de maintenir son pouvoir intact et assurer la paix civile. Cet art de la simulation signifie que les représentations collectives du pouvoir sont fondamentales dans le maintien de sa puissance. Ainsi, la cruauté des supplices permet en ce sens de lutter contre les désordres qui nuiraient, sinon, à la collectivité toute entière. Machiavel affirme un lien paradoxal entre cruauté et intérêt général, impliquant la nécessité du sacrifice ponctuel d'un individu mis en scène publiquement, pour le bien de tous<sup>4</sup>.

Les analyses de Michel Foucault dans *Surveiller et Punir* nous permettent de saisir à la suite de Machiavel, le type de pouvoir à l'œuvre dans la mise en scène spectaculaire du corps supplicié, ce que Foucault appelle « l'ère des supplices ». Le supplice est « un art de retenir la vie dans la souffrance en la subdivisant en « mille morts » ». Mais contrairement aux apparences, il ne s'agit pas pour Foucault d'un art irrationnel et bestial : le supplice comme châtement repose sur un « art quantitatif de la souffrance », correspondant à un « code juridique de la douleur », pour reprendre ses propres expressions. Les degrés et modalités du supplice sont hiérarchisés en fonction de la gravité du crime, de la personne du criminel, de la logique de la preuve. Le paroxysme de cet art de la souffrance est atteint pour les crimes de régicide. Foucault nous donne un aperçu de l'horreur qui accompagne cette mise en scène du corps supplicié, en reportant au début de son ouvrage des récits du supplice de Damiens (bien connu pour avoir

4 On ne s'étonne pas que certains commentateurs fassent de Machiavel un des théoriciens de la raison d'Etat. Les trois critères de la raison d'Etat selon Michel Sènellart sont le suivants : le critère de la nécessité, la justification des moyens par une fin supérieure, l'exigence du secret. L'idée de raison d'Etat suppose donc la disjonction de la morale et de la politique, et l'affirmation de la primauté de la seconde vis-à-vis de la première. La raison d'Etat est ce qui confère au gouvernement un droit de transgresser certaines lois et certains interdits éthiques (la violence, le mensonge). Elle sert encore aujourd'hui d'arme de justification à certains usages stratégiques des violences d'Etat, y compris par les démocraties : pensons par exemple à l'usage de la torture comme le montre Serge Portelli dans son dernier ouvrage (*Pourquoi la torture ?*, Paris, Vrin, 2011).

tenté d'assassiner Louis XV, il fut la dernière personne à avoir été écartelée en France sous l'Ancien Régime, en 1757).

Le supplice fait partie d'un rituel public très codifié, où une importance notable est accordée à l'intensité et la durée, l'horreur aussi des souffrances données à voir. Il a donc pour effet de rendre infâme celui qui en est la victime : c'est ici que se joue la valeur d'exemplarité du supplice qui permet l'affirmation du caractère éclatant et triomphal du pouvoir judiciaire et au dessus de lui, du pouvoir royal. L'abandon du supplice et la mise en place du droit moderne sont-ils concomitants d'une exclusion de la violence du fonctionnement du pouvoir souverain ? Foucault défend que la fin de l'ère des supplices correspond à la fin du fonctionnement du pouvoir comme pouvoir souverain ; même si en apparence c'est la terminologie qui reste en vigueur dans la description du droit. Penser le fonctionnement du pouvoir qui caractérise nos sociétés contemporaines nécessite dès lors de se débarrasser « du modèle du Léviathan ».

Ce qui se passe selon Foucault, c'est que « la justice ne prend plus en charge publiquement, la part de violence qui est liée à son exercice ». La douleur physique n'est en effet plus un élément constituant de la peine. Pourtant force est de reconnaître que la réclusion, le bague en son temps, la privation de libertés, sont toujours en un sens des « peines physiques ». « Le châtement est passé, selon Foucault, d'un art des sensations insupportables à une économie des droits suspendus. ». Pourquoi ou plutôt comment ? La réponse de Foucault réside dans la description de ce qu'il appelle « le pouvoir disciplinaire ». Les disciplines sont « un type de pouvoir qui suppose un quadrillage serré des coercitions matérielles », un pouvoir relationnel et multiple qui fonctionne comme des techniques fabriquant des individus non violents, non fous, non déviants, à travers un dressage des âmes. Le pouvoir disciplinaire s'incarne de manière privilégiée dans le modèle du fameux panoptique, un modèle de surveillance généralisée. L'objectif de la structure panoptique pensée par Jérémie Bentham, est de permettre à un individu, logé dans une tour centrale, d'observer tous les prisonniers, enfermés dans des cellules individuelles autour de la tour, sans que ceux-ci puissent savoir s'ils sont observés. Le pouvoir disciplinaire aurait pour effet un « dressage » des individus, une normalisation au sens d'effectuation de la norme, qui culmine dans ce que Foucault appelle le bio pouvoir. Ce dernier renvoie selon Foucault à une gestion, un contrôle des populations notamment au travers de l'invention de l'outil statistique.

Avec la généralisation de ce pouvoir de normalisation, l'exercice de la violence directe devient superflu, inutile, puisque les disciplines produisent des sujets non déviants, non violents, non fous. Pour ceux qui s'écartent de la norme par contre, les dispositifs disciplinaires peuvent conserver des formes violentes. « La prison fabrique des délinquants en imposant aux détenus des contraintes violentes » proclame Foucault dans un des derniers chapitres de Surveiller et Punir (« Illégalismes et délinquance »). La part de violence rendue inutile par les disciplines, ressurgirait finalement au travers des relations de pouvoir qui s'appliquent aux individus catégorisés comme délinquants.

Foucault attire ici notre attention sur le fait qu'il peut exister une violence de la norme, partiellement invisible, ce que Bourdieu appelait de la « violence symbolique ». Or, les normes ne sont pas des énoncés qui flottent dans le ciel des idées, mais pour être effectives, elles s'exercent dans des pratiques, sur et dans des corps ; nous serions alors potentiellement le relais d'injonctions normatives qui peuvent s'accompagner d'une part de violence. Nous pourrions malgré nous, sans que cela soit intentionnel, être les vecteurs d'imposition de normes qui peuvent être vécues sur un mode stigmatisant, humiliant, voire même à l'extrême déshumanisant.

Outre la violence potentielle de l'imposition de la norme, il faut retenir deux choses décisives de cette analyse de Foucault : d'une part, que la prise en charge de la déviance, de la délinquance, peut s'exercer de manière violente sur les individus qui s'écartent de la norme,

même s'il ne s'agit pas de formes de violences physiques spectaculaires ; d'autre part il attire notre attention sur le fait que les formes de violences qualifiées de déviance ou délinquance, sont « fabriquées », c'est-à-dire construites à travers des modes de subjectivation spécifiques, ce qu'en sociologie on appelle des « carrières de délinquance ». Si ces violences sont en un sens construites par certains rapports de pouvoir, par certaines interactions, relations sociales, c'est-à-dire si elles ne sont pas le fait d'ennemis rétifs aux lois, le rebelle, ou l'insociable comme pouvait nous le faire penser le modèle de Hobbes, alors on peut espérer pouvoir « déconstruire » ces carrières, agir positivement par des moyens, dispositifs humains ou institutionnels<sup>5</sup>.

### ***Les violences au prisme de la reconnaissance : la philosophie sociale d'Axel Honneth***

La philosophie sociale d'Axel Honneth fournit un outil théorique décisif pour comprendre, et prendre en charge les effets des violences sur les individus et leurs identités, c'est le concept de reconnaissance.

Pour le philosophe Axel Honneth, on ne naît pas sujet, on le devient. Comment ? Par les relations de reconnaissance. Sa thèse (il enseigne encore aujourd'hui à Francfort et son ouvrage de référence est : La lutte pour la reconnaissance, grammaire morale des conflits sociaux) est que nous ne sommes pas d'emblée, à notre naissance, des sujets déjà constitués, c'est-à-dire déjà dotés d'une liberté, d'une rationalité, d'une moralité. Ces sphères de notre identité personnelle sont progressivement constituées dans notre trajectoire propre. Il rejoint ainsi une intuition de Foucault qui défendait l'idée que nous sommes des sujets fabriqués, les effets de relations de pouvoir et de savoir. Mais pour Honneth, Foucault serait passé à côté de la dimension interpersonnelle de la formation de nos identités, parce qu'il n'aurait pas vu la dimension positive de certaines relations de pouvoir que sont les relations de reconnaissance. Donc pour Honneth nous sommes tous, en tant que sujets, façonnés par des relations de reconnaissance. Quel rapport avec les violences ? Une philosophie sociale de la reconnaissance apporte des outils théoriques et pratiques très intéressants pour comprendre non seulement la cause des violences, mais aussi leurs effets traumatiques sur les identités. Mais il me faut avant cela préciser quelques éléments de contextualisation de la pensée de Honneth.

Reconnaître c'est à la fois identifier, mais aussi accorder de la valeur. C'est en raison de ce second sens que pour Honneth les relations de reconnaissance tissent progressivement la trame de notre identité personnelle<sup>6</sup>, à la fois dans sa dimension affective, morale et politique. Les relations de reconnaissance interviennent en effet dans trois sphères distinctes : la sphère des relations familiales en premier lieu qui produisent l'identité affective du sujet ; la sphère du droit en deuxième lieu, qui permet aux individus de se comprendre comme porteurs de droits, c'est-à-dire comme des sujets politiques ; et enfin la sphère sociale, et en particulier celle du travail, qui les constitue comme dotés de compétences spécifiques. Ces trois sphères sont productrices de trois formes de rapport positif à soi, essentiels quant à la réalisation pratique et morale de notre identité personnelle : la confiance en soi, le respect de soi et l'estime de soi.

---

5 Cependant pour s'atteler à cette tâche, il est nécessaire de prendre quelque distance avec le modèle de Foucault qui sacrifie à sa portée critique un aspect essentiel du problème. Que des normes soient efficaces dans le champ politique et social et que nos identités en portent les stigmates, cela semble évident. Cependant Foucault occulte la dimension positive de la norme : elle peut être en effet vecteur de coopération, voire même d'émancipation, en ce qu'elle peut ouvrir de nouveaux possibles au déploiement de notre pouvoir et de nos libertés. Pensons par exemple aux transformations des normes juridiques qui ont eu lieu au cours du 20<sup>e</sup> siècle concernant l'accès aux femmes à la vie politique et à la protection contre les violences dans la sphère conjugale.

6 La théorie normative de l'identité proposée par Honneth, définit l'identité personnelle comme rapport positif à soi : elle est la manière dont un individu se représente lui-même sa singularité et sa propre valeur. En ce sens, elle suppose un travail de mise en récit de ses propres spécificités dans le cadre d'une construction subjective.



Cependant si le sujet se constitue dans et au travers des relations de reconnaissance, cela implique que le sujet est aussi intersubjectivement vulnérable. En effet, je peux me sentir blessée dans les situations sociales où je fait l'expérience d'un déficit, voire d'une absence de reconnaissance. Corrélativement, en tant que distributrice de reconnaissance, je peux aussi rendre d'autres sujets vulnérables si je les prive de celle dont ils ont besoin. Honneth va donc s'attacher à décrire et analyser ces « ratés » de la reconnaissance, ce qu'il appelle « les expériences sociales du mépris » ou « dénis de reconnaissance ». Ces dénis peuvent intervenir dans les trois sphères et sont au sens fort des atteintes à l'intégrité morale des sujets.

Cette catégorie de « dénis de reconnaissance » constitue à mon sens un véritable apport pour comprendre certaines violences. Notamment parce qu'on peut analyser à la fois des violences physiques et des formes symboliques de violences grâce au concept de « déni de reconnaissance ». La violence physique est analysée par Honneth comme un déni de reconnaissance touchant l'identité affective et corporelle du sujet, c'est-à-dire celle qui concerne donc la confiance en soi : violences intra familiales, conjugales, mais aussi sévices, tortures etc. La violence dans ses formes physiques constitue pour Honneth une lésion de l'intégrité corporelle et donc de l'identité affective du sujet. La spécificité de telles atteintes au corps nous dit Honneth, « ne réside pas tant dans la douleur purement physique, que dans le fait que cette douleur s'accompagne chez la victime du sentiment d'être soumise sans défense à la volonté d'un autre sujet, au point de perdre la sensation de sa propre réalité ». La vulnérabilité corporelle que révèle la violence est donc aussi une vulnérabilité psychique et morale du sujet. Pour étayer ce point, Honneth s'appuie sur des recherches sur la torture. L'expérience traumatique de ces violences détruit le schéma corporel, c'est-à-dire empêche les victimes d'organiser leurs émotions et sensations dans une perception cohérente. La violence met ici en lumière la dimension corporelle et relationnelle de notre identité.

Mais en un second sens, la violence est aussi conceptualisée par Honneth comme réaction à un déni de reconnaissance. Elle serait donc causée par l'expérience de la blessure morale que constitue une expérience de mépris, par exemple d'invisibilité sociale. Il prend pour exemple le héros du roman de Ralph Ellison *L'homme invisible*<sup>7</sup>. Dès le prologue, le personnage principal, un Noir américain descendant d'une famille d'esclaves, décrit cette expérience douloureuse et paradoxale de se sentir invisible aux yeux de ses contemporains, en particulier aux yeux des blancs, dans une société américaine encore fortement marquée par le racisme<sup>8</sup> (le roman se passe aux Etats-Unis au début du 20e siècle). La révolte du personnage contre cette invisibilité le fait basculer dans la violence : le personnage raconte en effet qu'une nuit, alors qu'il est bousculé par un blanc dans une rue déserte, l'expérience de cette invisibilité devient trop insupportable et le fait basculer dans la rage et l'agression. Ainsi, l'invisibilité dénoncée dans le roman d'Ellison exhibe la dimension raciale que peuvent recouvrir les dénis de reconnaissance comme violences symboliques.

La violence analysée à travers la catégorie de déni de reconnaissance (soit comme causant un déni, soit comme causée par un déni) peut donc affecter les trois formes de rapport positif à soi (confiance, respect, estime), que ce soit à l'échelle de la victime, ou à celle de celui ou celle qui en est l'auteur. Il n'est pas question de comprendre toutes les violences exclusivement sous le modèle du déni de reconnaissance. Mais la philosophie sociale de Honneth nous permet justement d'analyser et redécrire une large gamme de violences, des formes extrêmes à des

7 Honneth, 2006c, "Invisibilité : sur l'épistémologie de la reconnaissance" in *La société du mépris, La découverte*, Paris.

8 Voici les paroles du héros d'Ellison dans le prologue : « Je suis un homme qu'on ne voit pas. Non, rien de commun avec ces fantômes qui hantaient Edgar Allan Poe ; rien à voir, non plus, avec les ectoplasmes de vos productions hollywoodiennes. Je suis un homme réel, de chair et d'os, de fibres et de liquides – on pourrait même dire que je possède un esprit. Je suis invisible, comprenez bien, simplement parce que les gens refusent de me voir. (...) cette invisibilité est due à une prédisposition des yeux des gens que je rencontre. Elle tient à la construction de leurs yeux internes, ces yeux avec lesquels, par le truchement de leurs yeux physiques, ils regardent la réalité. »

micro formes de violences (insultes, « incivilités »), comme causant des blessures morales ou comme causées par ces blessures. Et en outre, il nous permet d'identifier le type de rapport positif à soi qui a été lésé, et sur lequel il faut travailler. Or, les institutions (Justice, santé publique, action sociale) participent des logiques sociales de reconnaissance. Elles sont donc des lieux privilégiés où ces blessures morales sont prises en charge, voire réparées, en prenant en compte les contextes de production des violences, et le type de rapport positif à soi, confiance, respect ou estime, qui a été lésé par les violences, ou que les violences ont révélé. Honneth a laissé ces pistes partiellement inexplorées. Il s'est en effet détourné d'une réflexion sur les institutions pour analyser la manière dont les conflits sociaux, devaient être repensés comme des luttes de reconnaissance. Par les changements institutionnels qu'ils peuvent impulser, ils participent en effet à la reconstruction de relations de reconnaissance, là où dominait des situations de mépris social. Pour reprendre l'exemple du héros de Ralph Ellison, la lutte contre cette invisibilité raciste a été menée aux Etats-Unis dans les années 70, pendant les mobilisations pour les droits civiques des noirs américains (et en particulier par le mouvement non-violent de Martin Luther King ou par le Black Panther Party). Mais il serait intéressant de reposer la question de manière endogène aux institutions à l'aide de cet outil de la reconnaissance. Autrement dit comment les institutions et les individus qui en font partie peuvent se ressaisir de la compréhension de ces violences au prisme de la reconnaissance<sup>9</sup>. Quelques mots pour conclure...

À travers ce parcours philosophique, j'ai tenté de donner un éclairage au problème complexe de la violence tel qu'il a été problématisé en philosophie : le problème de son exclusion, qui est le revers de son instrumentalisation par le pouvoir politique. De manière détournée, il s'agissait pour moi de plaider pour une approche des violences en situation, c'est-à-dire attentive au contexte relationnel, organisationnel et social, et qui propose non point de justifier ou de condamner les violences, mais de comprendre la dynamique de la situation violente spécifique que l'acte a révélée.

Si je me suis attardée sur la philosophie de la reconnaissance, c'est qu'elle devient à mon avis un véritable enjeu pour penser les violences contemporaines, et pas uniquement dans la sphère des chercheurs, mais aussi dans le champ politique, celui des luttes mémorielles en particulier. On parle en effet aujourd'hui de « politiques de la reconnaissance mémorielle » concernant les traumatismes que sont les guerres, purifications ethniques, génocides. L'obtention de cette reconnaissance peut avoir des effets politiques et sociaux décisifs. Pensons par exemple à la reconnaissance par la France, le 16 juin 1999, de la guerre d'Algérie : par cette opération de « requalification au présent » pour reprendre la formule du sociologue Stéphane Dufoix<sup>10</sup>, « les coupables du passés (les Algériens) en deviennent les victimes, tandis que les anciens héros peuvent être jugés en tant que coupables. » Ainsi, certains noms perdent leur pouvoir infamant pour devenir le symbole de l'erreur, voire de l'oppression. La qualification politique des violences et les conflits de reconnaissance qu'elle implique, révèle donc aussi l'importance du problème de la violence dans le rapport au passé et au présent des communautés politiques.

9 Certains intervenants de ce colloque seront à même d'apporter des réponses précises à ces questionnements, à l'image de Jean-Marie Forget qui abordera le problème de « la violence des enfants et des adolescents sollicitant les adultes dans la consistance de leur identité ».

10 Dans un article intitulé « Connaître et reconnaître le passé ? Huit dimensions des politiques de reconnaissance », in Caillé Alain et Lazzeri Christian éd., 2009, La reconnaissance aujourd'hui, Paris, CNRS Editions.

# L'idée de sanction éducative

*Eirick Prairat*

*Membre de l'Institut Universitaire de France  
Professeur en sciences de l'éducation - Université Nancy 2*



Ma première inquiétude a été une inquiétude historique : comment punissait-on jadis dans les petites écoles, dans les collèges, et quand je dis jadis, je ne dis pas hier, en 1930, en 1920, mais au 18ème, au 17ème, au 16ème siècle, au moment où dans le royaume de France naissaient les grands collèges congréganistes, les oratoriens, les doctrinaires, les jésuites. Quel sort réservait-on alors aux agitateurs, aux dissipés, aux récalcitrants ? Pour quels motifs, pour quelles fautes, pour quels manquements justifiait-on notamment le recours au châtiment corporel ?

Ce qui m'intéressait encore davantage, c'était de me pencher sur les réalités historiques de la sanction éducative, non pas en me focalisant sur le discours officiel mais plutôt à sa marge, dans la banlieue des pratiques et de l'inavoué. Il faut dire que j'ai débuté mes recherches voici une vingtaine d'années, et qu'à cette époque, j'étais un disciple de Michel Foucault. Au noyau, je préférais la périphérie des choses, là où se trouvent les réalités peu glorieuses, non pas là où l'éducateur se plaît à répéter les discours officiels, mais là où il se doit de faire avec la réalité des tâches.

Dans mes travaux de doctorant je mettais en avant l'inventivité, la luxuriance des pratiques punitives chez nos ancêtres, et devant ce foisonnement, cette multiplicité, comme tout bon chercheur, j'ai voulu mettre de l'ordre, dresser une typologie, catégoriser.

Et puis, au moment où mes premiers travaux ont été édités en 1990, et qu'ils ont reçu un certain écho favorable, on m'a dit, « c'est très instructif, c'est très érudit », on apprend le fonctionnement des Lassalliens, des Jésuites, des Ursulines, et comment on punissait dans les écoles laïques à la charnière des 19ème et 20ème siècle, dans les collèges de l'Empire. Mais au delà de ce « catalogue », j'ai essayé d'aller plus loin, et je suis parvenu, me semble-t-il, à dégager quatre formes punitives : la punition/expiation, la punition/signe, la punition/exercice et la punition/bannissement.

Autrement dit, faire mal, humilier, mettre au travail et bannir. Je tenais là plus qu'une typologie scolaire des formes du punir, un invariant anthropologique. Tout type de société, quand elle doit sanctionner, use de ces formes punitives ou les combine.

Par ailleurs, la sanction revêt plusieurs aspects, dont le tout premier est institutionnel ! Au sein de l'école, la sanction écarte, met de côté, au ban, exclut ! Mais pas partout et pas de la même manière, car en matière de sanction il n'y a pas de vérité jurisprudentielle, les pratiques diffèrent considérablement d'un endroit à un autre. Ainsi il n'est pas rare, notamment dans le primaire, qu'en matière de discipline il soit fait appel à des méthodes illégales et que face à un illégal on ait recours à un autre illégal.



La seconde constatation relève du social et du politique, et on voit bien que la légitimité de l'école, basée sur la noblesse de sa mission, la transmission d'un savoir et l'édification du citoyen, n'est plus garantie. A présent l'école, comme beaucoup d'autres institutions, doit justifier de ses méthodes. Toutes les institutions font face à cette crise de légitimité. La Police qui doit protéger les citoyens et les biens est priée de dire comment elle s'y prend ; il en est de même pour la Justice, la Santé à travers les hôpitaux, etc.

Une troisième constatation est que l'école se tourne de plus en plus vers le juriste pour évaluer ses méthodes de sanction alors même que la référence au code pénal au sein de l'institution éducative est malaisée, l'école étant un milieu forcément spécifique.

Le quatrième point, pratique, est que nous ne savons pas sanctionner parce que nous n'y avons pas assez réfléchi, tant cette question semblait honteuse dans notre société contemporaine. Dans les années 70, les punitions existaient, je peux en témoigner, mais n'étaient pas évaluées. La quasi-totalité des publications sur l'éducation de ces trente dernières années se borne à clamer qu'entre éduquer ou sanctionner, il faut choisir. Et la petite minorité restante délivre une « leçon » très pauvre basée sur de grands principes incontestables, tels que la retenue, la proportionnalité de la sanction, sa graduation, etc.

Ensuite il n'y a de sanction que si elle s'inscrit dans un règlement intérieur marqué par le sceau de la loi. La loi introduit le principe d'identité et de mutualité, identité parce que Véronique a les mêmes droits que Paul, qui a les mêmes droits que Mohamed, principe de mutualité qui répète, « mes droits ce sont les miens, mes devoirs ce sont les vôtres ».

Si l'enfant doit être puni, c'est seulement dans la mesure où l'action de punir peut être intégrée à l'œuvre d'éducation. Comment faire pour qu'elle ne soit pas une parenthèse mais un moment du procès éducatif ? Quelles fins convient-il de lui assigner ? Nous soutenons l'idée qu'une sanction doit poursuivre une triple fin : politique, éthique et sociale.

Une fin politique pour que la sanction vise à rappeler la primauté de la loi et non la prééminence des adultes. Plus généralement, elle manifeste l'importance de l'existence d'un ordre symbolique structurant : le droit ou plus simplement un ensemble de règles explicitées. Une sanction qui entend faire œuvre d'éducation, ne peut donc être utilisée comme une stratégie de réactivation du pouvoir du maître ou de l'adulte. Rappeler la loi, c'est aussi en appeler à sa valeur d'instance, c'est-à-dire à sa capacité à lier un « je » à un « tu » pour faire advenir un « nous ». Il n'y a pas de « vivre/avec » (autrui) qui ne soit articulé à un « vivre/devant » (la loi). Le vivre/ensemble ne peut être pensé comme ferme et permanent que sur fond d'une instance transsubjective et ce transsubjectif, c'est la loi. Mais qu'est-ce qu'un rappel à la loi si la loi est inique ? Qu'est-ce qu'un rappel à la loi si celle-ci n'est qu'une petite règle tatillonne ? Le sens et la lisibilité de la loi et, plus fondamentalement, la mise en place d'un véritable cadre socialisant sont une exigence essentielle car la sanction ne prend sens et efficacité que comme élément d'un dispositif plus global où se nouent paroles, lois et responsabilités.

Une fin éthique car, embarqués dans leur quête d'identité et de reconnaissance, l'enfant et l'adolescent se plaisent à bousculer les règles, à tester le cadre qui les contient. Ils s'éprouvent en éprouvant la fiabilité de leur environnement social. Rien de pire que le silence en cas de transgression caractérisée de la loi. Le mal est peut-être moins la transgression en elle-même que l'ignorance de la transgression. La sanction est un moyen de promouvoir un sujet responsable en lui imputant les conséquences de ses actes. C'est en pariant sur la liberté d'autrui qu'on l'actualise. La sanction rend possible en l'enfant l'émergence de sa responsabilité subjective. Il ne s'agit donc pas d'attendre que l'élève (ou l'enfant) soit responsable mais de le sanctionner de telle manière qu'advienne en lui le sujet responsable. Il n'y a pas à « attendre que » mais à « agir pour que ». Et cet « agir pour que » s'adresse toujours à un sujet singulier inscrit dans une situation singulière. Le travail éducatif, c'est du jiu-jitsu, c'est supposer qu'il existe un peu de liberté chez le sujet et qu'on va s'appuyer sur cette liberté pour la faire grandir.

Une fin psychologique parce qu'une sanction c'est un stop, une limite, dans un délire d'omnipotence. Sans celui-ci, l'enfant peut être amené à persévérer, à aller plus loin, à faire plus mal, à se faire plus mal.

L'éducateur doit soutenir des « non », savoir faire face même si ses prétentions narcissiques doivent en souffrir. La peur de n'être pas aimé peut s'emparer de l'éducateur qui s'oppose ou se risque à poser un refus. La sanction éducative, par-delà son effet de césure, tend à réinscrire le coupable dans le jeu social de la réciprocité. Visée politique, visée éthique, visée sociale ... et si l'action éducative, elle-même, résidait dans la réalisation toujours incertaine de ces trois soucis : souci d'une transcendance (que celle-ci soit la loi, les savoirs ou l'univers de la culture), souci d'un sujet en devenir et souci d'un lien social immédiat et toujours fragile ?

Ironie de l'histoire, la sanction loin d'être l'Autre de l'acte éducatif en est peut être l'analogon dans la mesure où elle en résume les enjeux et en cristallise les tensions.

Une sanction qui se veut éducative, s'adresse à un sujet. Cela renvoie à deux exigences : une exigence négative et une exigence positive. L'exigence négative consiste à renoncer aux mises en scène spectaculaires, à toutes les formes punitives exemplaires et édifiantes. Cela ne signifie pas que l'on doive se priver des formes qui travaillent le symbolique. La solennité a toute sa place lorsque les circonstances l'exigent. D'où la seconde exigence, dialectiquement liée à la première ; la sanction appelle la parole car elle n'a de sens que dans la perspective d'une réinscription du sujet dans l'ordre du symbolique. Revenir sur la transgression et ses conséquences, demander, écouter mais aussi expliquer ce qui est inacceptable. Sanctionner sans s'assurer que la sanction soit comprise ou puisse être, tôt ou tard, comprise est tout simplement sévir. Le "faire/comprendre" est un principe régulateur de l'action éducative. Pas de sanction appliquée qui ne soit expliquée. Pourquoi privilégier la parole ? Pourquoi ne pas plaider pour la sanction automatique ou la peine mimétique qui sont, elles aussi, des manières d'articuler la sanction à la transgression par un lien temporel ou formel ? Parce que la parole a un statut particulier, elle lie et délie en même temps. Au plan du sens, elle relie la sanction à la transgression, elle fait un pont signifiant entre les deux actes ; au plan pratique, elle met la sanction à distance de la transgression et l'empêche ainsi d'être une simple vengeance. C'est précisément parce que la vengeance est l'acte silencieux par excellence que la sanction s'annonce et se parle.

La sanction comporte un principe d'objectivation : la faute n'est pas manque mais manquement à une objectivité établie. Elle n'est pas un « en soi », un défaut à chercher dans l'intériorité d'un sujet mais un acte défectueux. La faute inscrite dans l'espace socialisé des droits et des interdits devient une transgression. On sanctionne des faire/contre, des passages à l'acte, des actes attentatoires à l'ordre commun. On ne punit pas l'intégrité d'une personne mais un acte particulier qui a été commis dans une situation particulière. On ne sanctionne pas un voleur mais un vol, on ne punit pas un tricheur mais une tricherie. La sanction n'est donc pas incompatible avec la dignité éducative puisqu'elle ne sanctionne que l'indignité d'un comportement.

Selon Alfred Binet, psychologue du début du 20ème siècle, la sanction est une posture d'indignation généreuse devant l'acte de la transgression, et cela n'empêche pas de conserver son estime au transgresseur.

Ensuite, la sanction éducative prend une forme privative. Elle peut déjà être privation de l'exercice d'un droit, au sens juridique du terme. Proposition qui n'a de sens que si l'espace éducatif décline de manière lisible les droits et les obligations de chacun. S'il est bon que les règles de vie fixent avec clarté les obligations et les interdictions, il n'est pas bon en revanche qu'elles se résument à une liste d'interdits car le travail de socialisation doit s'inscrire dans un espace marqué par le pôle des interdits et celui des droits et des possibles. Privation d'usage, interdiction d'activité, mise à l'écart temporaire... Il s'agit, plus largement, de priver le contrevenant des avantages de la communauté. La sanction compromet les droits, les

occasions, les avantages, les opportunités, bref elle restreint les possibles. En d'autres termes elle diminue momentanément la capacité d'agir. Son ressort n'est pas l'humiliation mais la frustration. Mais ce troisième principe n'est pas suffisant car la sanction ne doit pas être un mal de passion, une pure passivité, elle doit comporter une part d'activité pour s'inscrire dans une dynamique de reconstruction du lien social.

En revanche la honte n'a rien à faire en matière de politique éducative, et ce n'est peut-être pas inutile à rappeler tant la honte et son exaltation fait son retour, notamment en matière pénale dans les affaires de déviance sexuelle.

Enfin dernier aspect de la sanction, son principe de socialisation.

La sanction doit s'accompagner d'un geste du coupable à l'attention de la victime ou du groupe. Ce doit être un geste d'apaisement, de bonne volonté qui manifeste le souci de rester solidaire. Généralement, le coupable n'y pense pas, il faut l'y inciter, lui faire comprendre ou sentir que ce geste est aussi un signe. Il peut prendre différentes formes : une petite déclaration, un mot d'excuse, un engagement... La sanction peut aussi s'accompagner, voire se réduire à un acte de réparation. Le besoin de réparer est aussi le désir de se réparer. C'est en recréant l'objet que le fautif se recrée lui-même. La réparation est, en ce sens, un mouvement de construction du moi. Réparer, c'est aussi être en position de reconnaissance par rapport à autrui car si l'on répare quelque chose, on répare aussi et d'abord quelqu'un. La réparation est orientée vers « un autrui ». Avoir recours à une procédure réparatrice, c'est au-delà du face-à-face punisseur/puni, introduire une tierce personne qui est la victime. C'est à elle que s'adresse la réparation. En ce sens, on peut dire qu'une sanction éducative est une sanction reconstructive car elle tend à retisser les fils et à renouer le lien social, un instant blessé. Le plus important, c'est qu'on répare quelque chose, mais le plus important, c'est aussi qu'on répare quelqu'un...

# De la honte à la haine

---

*Alice Cherki*

*Psychiatre, psychanalyste*

)) Ce sont les jeunes issus de classes populaires, les jeunes de « banlieue » comme ils sont communément qualifiés, qui font l'objet de ma préoccupation d'aujourd'hui car les représentations communes qui les caractérisent actuellement doivent être battues en brèche. Ces « sauvageons » qui menacent l'Etat de droit ne sont pas uniquement des délinquants, quelle que soit la manière de les nommer. Ils sont en errance psychique dans un espace et un temps fragmentés, ayant du mal à construire un passé pour un devenir, et c'est successivement la honte puis la haine qui les enveloppent comme un manteau.

Parler de la honte et du passage de la honte à la haine, c'est tout d'abord parler de la violence, car violence, honte et haine ont partie liée. Aborder ce lien est une tâche difficile car elle conduit à naviguer au plus près de la menace existentielle et de la déshumanisation.

La première violence que j'évoquerai ici est celle faite au sujet en devenir qu'est l'adolescent. Temps de remaniement corporel et psychique, traumatique, où se posent les questions « qui suis-je ? », « je viens d'où ? », « où vais-je ? », « que m'offre le monde environnant pour me séparer de mes « vieux » et construire ma propre route ? ». Temps violent, mais qui l'est infiniment plus pour les jeunes des classes populaires, les jeunes des banlieues comme on les assigne sous une dénomination de masse, et que j'appelle les « enfants de l'actuel » ou encore les « exclus de l'intérieur ».

Ces jeunes sont doublement déshérités. Ils sont d'abord soumis à une exclusion sociale manifeste. Pauvres, précaires, ils sont en proie aux discriminations du fait de l'absence de diplômes, mais également en raison de leur lieu d'habitation et de leur aspect physique. Mais exclus aussi parce qu'ils sont les héritiers déshérités, involontaires, de parents ou de grands parents, issus des ex colonies françaises, en tous les cas d'une filiation d'anciens colonisés ayant eux-mêmes connu le regard stigmatisant, l'humiliation, et la condamnation au silence sur les violences de la colonisation et des guerres de décolonisation.

Or il s'agit d'histoires complexes, parsemées de violences subies, recouvertes le plus souvent par le silence familial mais aussi par celui des représentations politiques, historiques et juridiques. J'ai envie de laisser parler Magid Cherfi, musicien et écrivain, ancien leader du groupe Zedba, en citant un extrait d'un texte récent paru dans un ouvrage collectif « Octobre 61 ». Magid Cherfi qui fut, dans les années 80, un des « marcheurs » de la marche pour l'égalité, appelée « marche des « beurs ».



« Enfant, j'étais si français que je préférais les cow-boys aux Indiens, ces barbares à la peau teinte qui s'attaquaient aux scalps comme les Arabes aux couilles. Un Français ne fait pas ça ! C'est ce que l'enfance racontait dans les classes de la quatrième et de la cinquième République. Un Français, ça respecte. Ça respecte son prochain, l'enfant, la veuve et l'orphelin. Ça distille du droit à tout va, ça préconise un dieu blond et crucifié, une terre d'asile et l'idée universelle. Ce ne sont que des mots, mais les mots c'est le lait que tète le nourrisson, ils aident à la constitution du muscle, on se fout du détail. Le détail, c'est tout ce qui ne convient pas à l'imprimeur de l'histoire ; le détail, c'est la ratonnade, le vol et le viol, c'est Dien Bien Phu, la Commune de Paris, c'est la discrimination insidieuse qui bloque à la couleur de la peau, la langue, le couscous et la circoncision. Le détail, c'est la possibilité d'un genre humain au-dessous d'un autre, humanité « label France » à deux ou trois étages ».

Ce texte, vous le voyez, est violent. Violence du style, violence des mots, écrit pourtant par un homme de plus de quarante ans, disposant d'une maîtrise de la langue et inscrit socialement. Il est l'aîné de ces jeunes dont on ne cesse de stigmatiser la violence. Mais que signifie cette violence, de quelle souffrance témoigne-t-elle ? Et à quelle violence subie répond-elle ? Mettre en avant cette violence, c'est ne pas vouloir entendre ni la violence première, la violence « légitime » de l'Etat, exercée par les représentants de cet Etat, généralement impunis, ni le silence jusqu'au déni fait sur les violences coloniales et les guerres de décolonisation et de colonisation. Même l'école, en laquelle ils ont mis dans un premier temps leur espoir, ne leur donne que des faits lapidaires. Ils n'ont que des bribes, des bouts de mémoire trouée ou des représentations imaginaires.

Précarité, pauvreté, contrôles policiers permanents, dévalorisation des parents, violence d'Etat qui se légitime au nom de la raison d'état, le cercle répétitif devient infernal.

Dans ce contexte, entre la stigmatisation du regard de l'autre et la dévalorisation des traces qui ont fait tenir les parents, leur violence est un cri d'alarme qui est la résultante d'un long processus. Face à une stigmatisation réelle, ils se vivent eux-mêmes comme « exclus de l'intérieur », se prennent eux-mêmes souvent pour des déchets, sans passé et sans devenir, avec une fragilité narcissique et un sentiment de vide intérieur, auxquels aucun autre ne serait susceptible de répondre. Cela entraîne des souffrances multiples auxquelles ces enfants ont à faire face, et parfois par le recours à la violence.

En fait, ce ne sont pas des délinquants, quelles que soient les désignations qu'on leur donne. Ils sont en errance psychique dans un espace et un temps fragmentés, ayant du mal à construire un passé pour un devenir.

Les discours psychologique et même psychanalytique cherchent pourtant à les inclure dans une nosographie qui déroule états limites, pathologies addictives, délinquance, névroses narcissiques, non élaboration des identifications secondaires, carence de la régulation des pulsions, méconnaissance de la limite...

Cantonnés dans une douleur de la langue même s'ils sont volubiles, ils nous disent que les mots ne disent rien et, dans le meilleur des cas réinventent une langue à base de rythmicités liées au corps, de ré infiltrations dans la langue d'accueil des fragments de langue des générations antérieures, comme le « verlan » dans un jeu de désarticulation/ ré articulation, entre le cri de la détresse et la parole d'aujourd'hui, ou du moins la tentative d'une parole énonciatrice. Leur opposer qu'ils commettent un crime par rapport à la langue française, à la pureté de la langue, c'est paradoxalement porter atteinte à la culture en tant que mutation de la société.

Dans un ici et maintenant figé, dans une temporalité troublée, toujours décalée, l'errance est toujours circonscrite : ils tournent finalement en rond dans des espaces clos, souvent entre deux tours d'immeubles, des caves, ou les hangars, désaffectés de préférence, où tente de s'inscrire l'errance par le marquage de lieux déshérités. Locaux vides d'histoire, points de

désastre, mais points d'appui et novlangues territoriales pour tenter une inscription. On sait qu'ils ont du mal à franchir l'espace de leur quartier. Des marques les affectent ; une absence de mémoire des rêves dont la langue elle-même est appauvrie, une non réappropriation de la mémoire du passé. Des souvenirs peuvent être égrenés, mais comme s'ils appartenaient à quelqu'un d'autre. Peut-on alors parler de souvenirs ? En effet, ne transportent-ils pas dans le meilleur des cas des blocs d'histoires non historicisés, exclus d'une représentation mémorielle commune ?

De ces êtres, percent la fragilité narcissique, la faillite des idéaux, l'impression d'être dans une impasse de mort. D'où l'impact de la mort des deux jeunes lors des révoltes de 2005, dans laquelle se profilait la leur propre.

Dans un premier temps, et beaucoup en témoignent, y compris dans des écrits, ce qui prédomine, même sous l'audace affichée et l'attitude éhontée, c'est la honte.

La honte : l'un des premiers psychanalystes à avoir construit une pensée qui nous aide à comprendre ce qu'est la honte, est Ferenczi. La honte, si proche de la confusion, confusion des sentiments et surtout confusion des langues, qui le conduiront sur les pas de son élaboration d'une part morte du moi, de l'auto clivage narcissique. Effectivement la honte est toujours en relation avec une atteinte narcissique. Là se marque la différence d'avec la culpabilité qui relève de la faute et de la dette, de la supposée transgression d'une loi intériorisée. Mais surtout, la culpabilité est liée au refoulement et à la possibilité de scénarii et montages fantasmatiques. Avec la culpabilité, nous sommes au cœur de la subjectivation. Avec la honte, nous ne sommes pas encore dans le registre de la faute, ni de la dette. Nous sommes dans le manquement ou la faillite des idéaux narcissiques, certes, mais surtout dans l'exclusion de soi à soi, de corps étranger à sa propre représentation.

Il ne s'agit plus d'être dans l'accueil ou l'effroi de sa propre étrangeté mais dans l'exclusion compacte, dans la menace de disparaître dans l'immonde, dans le non monde, dans un véritable effacement des traces qui font tenir le sujet. Toutefois dans cet éprouvé catastrophique, cet effondrement de tout recours à la parole, la honte est un appel muet mais urgent à l'autre, un appel à sauvegarder en soi l'humanité de l'homme qui doit exister, même déniée, chez l'agent traumatisant éhonté. (Avoir honte pour un autre qui n'a pas eu honte). Or les représentations symboliques du social ne parviennent pas à fournir des discours sans honte ni gloire permettant de puiser de quoi articuler une chaîne signifiante non trouée, permettant de reprendre les premières inscriptions en traces psychiques.

Plus concrètement, quel trou dans la filiation, quand la langue, l'histoire des générations antérieures ont fait l'objet de déni, de dévalorisation ? Comment articuler les restes traumatiques de cette histoire parentale, dont ils sont les héritiers involontaires, aux représentations du monde dans lequel ils sont amenés à vivre ? Comment trouver dans ce monde des représentations banales et communes à tous, sans honte ni gloire, comme j'ai l'habitude de le dire, qui leur permettent de faire accéder ces bouts d'histoire, de langue, à un statut de traces psychiques constitutives du refoulement et du retour du refoulé et non de rester dans un clivage laissant cette part morte du moi, muette, mais qui insiste ?

Qu'en est-il des pères ouvriers émigrés des anciennes colonies ? Ils sont réduits au silence par le déni de l'histoire coloniale et de ses violences, dont les traces et les repères qui les ont fait tenir ont été dévalorisés, voir rejetés. Ils sont en outre, même à la retraite, des ouvriers qui ont gagné dur le salaire familial, aux corps trop tôt vieillissés. Un film relativement récent, « beur, blanc, rouge », de Mahmoud Zemmouri, prenait pour trame le match France/Algérie qui, vous vous en souvenez sans doute, a donné lieu à des débordements de jeunes beurs envahissants la pelouse, ne supportant pas l'incontestable supériorité de l'équipe française. Dans ce film,

on voit un jeune plutôt gentil mais dans l'errance ; il a honte de ce qu'il est et de son père. Il s'invente des repères, se faisant passer aux yeux de sa compagne pour un homme d'affaire. Il a honte de dire qu'il n'a pas de diplômes, qu'il n'a pas d'argent, et il a honte de se référer à une filiation avec un père ancien ouvrier, retraité laminé par l'usure au travail et par la pauvreté. Le repli de l'errance se fait sur le regroupement avec des semblables. Je devrais plutôt dire des identiques, dans une identification imaginaire des membres entre eux ou encore à l'équipe de foot algérienne dont en fait ils ne savent rien et dont ils nient l'altérité.

Si j'ai insisté sur la honte, c'est qu'elle marque l'existence même, dans un impossible partage avec la honte de vivre, commune à tous. Elle accompagne comme une ombre le sentiment de se prendre pour un déchet, pour cette part déniée mais présente qui insiste. Cela est d'autant plus vrai que s'interroge la fragilité de sa propre image, déjà spectaculairement vacillante dans le regard de l'Autre. Clivage, déni, honte dans un premier temps.

C'est un mouvement pulsionnel contre l'autre qui surgit lorsque l'instance symbolique est incapable d'introduire la différenciation et l'altérité. Se manifeste alors l'identification au rejet de l'autre. En effet, ne pas savoir quel objet je suis dans le désir de l'Autre finit par impliquer que je suis en droit de le soupçonner de vouloir jouir à mes dépens. Ceci est la porte ouverte à la haine. Ce qui naît, c'est le soupçon d'une intentionnalité dans le rejet par l'Autre. Le soupçon devient certitude. Souvent les jeunes désignent ce qu'ils ressentent comme colère ou plutôt rage, qui est à entendre comme une récupération narcissique, une formulation consciente de ce mouvement pulsionnel qu'est la « haine ». La haine est un mouvement pulsionnel adressé à l'autre, une défense du moi, une demande de reconnaissance, de différenciation et d'altérité.

Cette haine est paradoxalement habitée par une exigence éthique : l'homme refuse de n'être que ce par quoi il est visé, il cherche une issue au-delà du mal et de la souffrance, il se dresse, il est vivant, comme l'ont souligné de nombreux auteurs.

La haine, rangée parmi les passions de l'être au plus près de l'existence, est une lutte du moi pour sa conservation et son affirmation, écrit déjà Freud dans « Pulsions et destin des pulsions » en 1915. La haine comme relation à l'objet, ajoute-t-il, est plus ancienne que l'amour. Elle prend sa source dans la récusation aux primes origines, du monde extérieur, dispensateur de stimulus, récusation émanant du moi narcissique, vivant ces stimulus (le mot est de Freud) comme désagréables voire dangereux pour la conservation du moi, d'un moi extrêmement fragile. La haine précède l'amour. L'objet du déplaisir est haï et ensuite aimé si quelque satisfaction vient conforter le moi.

Pour Camus, la haine est « une école d'utilité publique réservée aux écorchés vifs ». Il écrit même cette phrase extrêmement choquante mais vraie : « Il n'y a que la haine pour rendre les gens intelligents », affirmation étonnante de la part d'un homme davantage connu pour son amour de la vie et de la conciliation. Mais sans doute pressentait-il la valeur positive de la haine, de par son histoire même d'enfant pauvre, marginalisé par rapport aux autres lycéens.

Il faut entendre la haine comme un appel, un appel à une nouvelle subjectivation, une reconnaissance d'altérité et de différenciation que devraient permettre les médiations culturelles, sociales et religieuses.

Pour en sortir, il est nécessaire que l'instance symbolique que je nomme pour ma part les médiations fictionnelles et symboliques, soit capable d'introduire la différenciation et l'altérité qui permettent d'accepter que l'autre n'est plus seulement le sujet qui veut jouir secrètement de votre souffrance.

Il existe de nombreux exemples de cette traversée de la haine. Je voudrais en évoquer deux : l'un, fictionnel, le film « La Haine » de Mathieu Kassovitz, l'autre, bien réel, les incidents survenus dans les banlieues en novembre 2005.

De cette protection du moi narcissiquement fragile auquel le monde extérieur n'offre que des stimulus déplaisants, pour parler comme Freud, vécus comme dangereux et non acceptables, et de la carence de la médiation symbolique qui permettrait dans un second temps d'accepter cet étranger d'abord hostile, le film « la Haine » donne un exemple remarquable si on veut bien le voir. Ces jeunes, ces petits autres de la transversalité - chacun s'appuyant sur des semblables - sont unis dans la haine du flic, c'est évident, mais aussi dans une grande fragilité narcissique, un vacillement de leur propre image. Rappelez-vous une scène surprenante du film où l'on voit un des jeunes se regarder dans une petite glace, en se donnant des claques et en disant : « c'est moi ça, c'est moi ça ».

Une autre image plus tardive : ils sont en balade, errant dans un Paris inconnu, et ils font une surprenante rencontre avec un vieil homme étranger qui leur tient des propos étranges, en plus dans une langue qu'ils ne comprennent pas. Il s'agit d'un ancien déporté qui leur raconte comment il a échappé à l'extermination en se cachant dans les toilettes du camp. C'est comme si se trouvait là une médiation à la fois fictionnelle et symbolique qui les arrête, les surprend, une rencontre avec l'étranger, avec l'altérité, radicale pourtant, qu'ils reconnaissent.

Prenons un autre exemple, bien réel, les incidents survenus dans les banlieues en novembre 2005. Nous sommes alors dans un contexte dans lequel on ne peut que constater cette faillite des agencements symboliques régulateurs de la société d'accueil que nous avons évoquée. Aux discriminations multiples s'ajoutent la surdit  totale des plus hautes instances regulatrices   la demande de reconnaissance symbolique, d' tre trait s « dignes » comme disent ces enfants. Ils demandaient qu'on retire les mots de racaille, de Karcher, les transformant en d chets   nettoyer, redoublant le sentiment d' tre vus sans  tre regard s. Ils d siraient aussi qu'on fasse toute la lumi re et que l'on dise solennellement qu'elle serait faite sur la mort de deux coll giens pris de panique et enfin que l'on d ploie publiquement l'explosion d'une grenade lacrymog ne devant une mosqu e, qui plus est le soir de l'Aid. Aucune phrase de ce genre n'a  t  alors prononc e. Les institutions d ni rent les violences polici res.

Ce d ni redouble la violence et la suscite en r ponse   cette faillite de l'Autre. Violence brutale, erratique, qui peut se retourner contre soi-m me ou le plus proche. La transformation de cette violence sans objet d fini s'endigue en une haine orient e vers un objet reconnu, reconnaissable. L'injustice fait na tre la col re, expression consciente de ce mouvement pulsionnel premier qu'est la haine. Et soudainement, ces jeunes sortent du sentiment de non existence, d'envahissement d'une mort atmosph rique. Ce n'est plus « j'ai la honte », mais je suis.

O  nous conduit aujourd'hui cette pr dominance de la haine ? La haine est comme l'amour, mais avant lui, la passion qui s'approche le plus de l' tre. La haine n'est-elle pas une tentative de susciter du d sir l  o  une identification s'av re impossible ? En d'autres termes, si l'amour est un lien de sentiment qui proc de du lien social, qu'en est-il de la haine et de la fracture qu'elle suppose ? Car telle est la question   laquelle   l'heure actuelle nous sommes constamment confront s : la haine fait-elle lien au m me titre que l'amour ? Dans les banlieues, o  on a la haine, cette haine pour les flics, les contr leurs de bus, les professeurs, a-t-elle pour effet de cr er des liens ? Y a-t-il une politique qui dicterait cet « avoir la haine » comme l'on disait par exemple qu'il y avait la n cessit  d' tre habit  par la haine de classe ? On peut remarquer que lors des r voltes de 2005, les jeunes, soud s dans une haine commune qu'ils appellent « la rage », ont manifest  dans tout le d partement et bien au-del . Les  meutes ont d pass  un territoire circonscrit au-del  de la rivalit  des bandes. D but de franchissement vers un en commun politique ?



L'éclipse du politique et des organisations susceptibles de prendre en charge la vie sociale promeut la haine, l'ethnocentrisme et les idéologies du ressentiment qui se constituent en une réplique à une injure effective ou supposée. A défaut de la rencontre avec un tiers qui ouvre sur l'altérité, parfois même dans une productive inquiétante étrangeté comme on l'a vu dans l'exemple de la rencontre de l'ancien déporté par les jeunes de « La Haine », l'aspiration à la dignité va se loger dans des ersatz de vie. Par exemple, la valeur marchande, le « n'être qu'un déchet » va se restaurer dans une jouissance immédiate, une pseudo complétude prise comme idéale, dont la drogue fait partie. Paradoxalement, l'autre alternative à cette solution de la jouissance immédiate de l'objet est le recours à une identité Une.

Celle-ci est fournie notamment par la proposition religieuse avec ses rites et surtout ses contraintes car elle fonctionne le plus souvent, non comme un tiers mais comme un assujettissement à une origine au-delà de l'origine, court-circuitant de ce fait tout le trajet subjectif permettant de se séparer de l'origine sans la renier et surtout de s'inscrire dans la différenciation générationnelle, sexuelle et de reconnaissance de la mortalité. Pour sortir de ces conséquences délétères de la haine, il est nécessaire que l'instance symbolique, que je nomme pour ma part les médiations fictionnelles et symboliques, soit capable d'introduire la différenciation et l'altérité qui permettent d'accepter que l'autre n'est plus seulement un qui veut jouir secrètement de votre souffrance. Honte et haine ont en commun d'être des affects qui témoignent d'un trouble de la filiation et d'un appel à la possibilité de dire oui au fait d'être des vivants avec d'autres, c'est-à-dire mortels avec d'autres. Encore faut-il que l'autre accepte de partager la dette...

Quels mouvements pulsionnels ont-ils alors comme réponse ? Soit la pétrification sur un corps en excès, ou alors le passage à l'acte, débordement d'une infinie violence, violence erratique d'ailleurs. Sortir de la honte, sortir de la défaite du corps nu, pétrifié, qui veut rentrer sous terre, suppose un mouvement pulsionnel qui se soutient de la haine. Souvent les jeunes désignent ce qu'ils ressentent comme colère ou plutôt rage, qui est à entendre comme une récupération narcissique, une formulation consciente de ce mouvement pulsionnel qu'est la « haine ».

La haine est un mouvement pulsionnel adressé à l'autre, une défense du moi, une demande de reconnaissance, de différenciation et d'altérité. Par rapport à la honte, la haine représente une issue de l'intime lié au corps, de l'humiliation et de la souffrance subies. Il ne faut pas la confondre avec la destructivité, même si elle amène parfois à détruire. Il faut l'entendre comme un appel, un appel à une nouvelle subjectivation, une reconnaissance d'altérité et de différenciation que devraient permettre les médiations culturelles, sociales et religieuses.

Certes, la honte et le « j'ai la honte » non transitif, désignant la honte comme un objet à s'approprier, est déjà un appel, appel à des lieux d'accueil, de reconnaissance et de possibilités créatives, de fiction et de métaphorisation. Mais quand la réponse, venue des plus hautes instances symboliques du politique, est la promesse de la karchérisation, qui est une technique assez violente de nettoyer des objets et de traiter de racailles des jeunes qui déjà se prennent pour des exclus - pire des déchets - l'humiliation et la souffrance font basculer cet affect fondateur qu'est la honte vers un autre, la haine.

C'est cette haine qu'il convient d'entendre comme paradoxalement habitée par une exigence éthique : l'homme refusant de n'être que ce qu'il est visé et cherchant une issue au-delà du mal et de la souffrance.

# Le défi du barbare

---

*Alain Bentolila*

*Linguiste - Professeur à la Sorbonne*



Qu'est ce que c'est parler ? C'est tenter de laisser une trace de soi-même sur l'intelligence d'un autre avec l'espoir de n'être pas trahi, et en même temps ouvrir sa propre intelligence à la pensée d'un autre, en tentant de ne pas le trahir à son tour.

C'est dans cet échange marqué de bienveillance, mais avec la même fermeté que je me dois à moi-même, que s'instaure un dialogue.


Parler ce n'est pas parler avec un autre soi-même, mais parler avec quelqu'un de différent, qu'on n'aime pas. Cela ne veut pas dire qu'on ne parle plus aux gens qu'on aime, mais la langue est faite pour permettre le dialogue avec ceux que l'on n'aime pas.

Le voyage de Anouar el-Sadate l'égyptien qui va à la Knesset et négocie avec Menahem Begin l'israélien, c'est l'exemple très frappant de deux êtres que beaucoup de choses séparent et qui surmontent la tentation de la violence.

Quand on ne peut pas articuler sa pensée, quand ce que l'on veut dire ne s'écoule pas paisiblement jusqu'à l'autre, dans ce cas-là le passage à l'acte - à l'acte de violence - est le plus tentant.

Une anecdote que j'ai racontée au quotidien Libération pourra d'ailleurs vous éclairer : j'étais au tribunal de Grande Instance de Créteil pour accompagner ma fille coupable d'une peccadille au volant... Arrivés à 13h30, nous ne sortirons du tribunal qu'à 19h00. Il y avait beaucoup de justiciables ce jour-là, dont beaucoup s'exprimaient avec force éructations hachées et brutales ! La Cour accuse un jeune homme d'avoir volé trente disques compacts. L'accusé nie mais ne parvient pas à se faire comprendre. Exaspéré, le procureur dit à un moment : « cessez de grogner comme un animal ! » La réplique est fulgurante, le prévenu se précipite sur le magistrat et lui assène un magistral coup de tête. L'exaspération linguistique venait d'atteindre son comble. Peu de temps avant l'incident, nous avons compris ma fille et moi qu'il voulait dire qu'il rendait les disques parce qu'il les avait déjà en sa possession. Défense sans doute absurde, mais l'énoncer aurait permis au moins de différer le recours à l'agression. N'est-ce pas le registre du mensonge qui constitue la base même du langage, ce mensonge dont on dit quand on le décèle pour la première fois dans la bouche d'un enfant : « il ment donc il parle » ?

Quand les abeilles ou les bonobos communiquent, ils ne sont pas capables d'échanger au-delà de ce qui est immédiatement visible. Les abeilles informent grâce à des trajectoires de vol, les bonobos par le recours à des dizaines de signes. Toutefois, ce qui est renseigné ne va pas au-delà du périmètre du visible. L'insecte, le primate, désignent ou réclament mais n'évoquent pas.



Une autre anecdote se passe à la maternelle. Il fait beau, l'institutrice sort avec les enfants dans la cour de récréation, trace une croix aux pieds d'une petite fille. Celle-ci vient se planter au même endroit à plusieurs heures de la journée, ses camarades dessinent son ombre au sol. Interrogés sur ce qu'ils voient en fin d'après-midi, beaucoup répondent « une fleur » !

Mais l'institutrice ne se satisfait pas de ce simple constat et les petits lui disent enfin, « maîtresse, ça tourne ! ». Nous y voilà ! Les enfants dépassent le substantif et passent au verbe, « et pourtant elle tourne » comme avait dit Galilée ! Le verbe se fait souple, récit, découverte, passage temporel, il dispose d'un début et d'une fin, presque d'une poésie, « la terre est bleue comme une orange » ! Dans la tour de Babel tirée du Livre, les hommes veulent s'élever et découvrir les secrets du verbe, et c'est à ce moment-là qu'ils se voient frappés de la malédiction des langues qui divisent.

De même, la connivence entre les êtres conduit à l'assèchement de la langue. Plus on se connaît, plus on devine et moins on se dit. Comme cet enfant de retour à la maison et qui s'adresse à sa mère : « tu sais, la maîtresse nous a raconté une histoire ; ils marchaient dans la forêt, ils l'ont vue, ils l'ont attrapée ; heureusement les autres sont venus, l'ont libérée, il l'a épousée ».

La mère comme l'institutrice tout à l'heure, ne se satisfait pas de cette phrase et rétorque « je n'ai n'a pas compris, recommence s'il te plaît ». A ce moment de mon intervention, je dois vous dire qu'on ne doit pas dire qu'on a compris quand on ne comprend pas. Cette complaisance est néfaste, on ne s'élève que quand on n'a pas encore acquis quelque chose. Cette question de l'acquisition pour l'autre est considérable. Certes l'enfant, tout du moins au début, n'aime guère qu'on le contredise, qu'on le questionne. C'est faire obstacle à sa toute puissance, aux idées qu'il se fait. « Ma mère et moi faisons « un », nous n'avons pas à parler pour nous comprendre ». Reste que la mère doit s'obstiner, dire : « je n'ai pas compris, recommence ». L'enfant acceptera, non pas pour faire plaisir à sa mère ou parce qu'il en a peur, mais parce qu'il sait ainsi qu'il va gagner en puissance et en pouvoir.

La connivence et la proximité revêtent des formes monstrueuses dans les ghettos des banlieues. On s'y rassemble parce qu'on se ressemble, on se ressemble par la précarité, le flou des origines, les illusions d'une religion partagée. Les mots en deviennent alors superflus.

Bien sûr, certains s'enthousiasment sur les transformations de la langue en cours dans ces territoires ! Je m'inscris en faux contre cette fascination. Plus la langue s'affaiblit, plus elle devient pittoresque. Quand on ne dispose que de quatre ou six cents mots pour dire sa pensée, on ne crée pas, on est soumis, on est exploité, on peut devenir violent. L'enfermement social et culturel engendrent une langue réduite et rend difficile la sortie du ghetto. La vulnérabilité qui en découle entraîne l'impossibilité d'une résistance, une résistance qui se dirait sans violence. On peut être résistant, ne pas s'en laisser compter, s'exprimer fermement, mais sans le recours à la violence. Je n'accepte pas cette paupérisation linguistique. La langue n'est-elle pas faite pour parler à tout le monde, y compris à ceux qu'on n'aime pas ?

# Images violentes, violence des images

---

*Serge Tisseron*

*Psychiatre, psychanalyste*

*Docteur en psychologie - HDR Paris Ouest Nanterre*



« Images violentes, violence des images » : j'ai choisi ce titre pour vous inviter à bien faire la différence entre les images dont le contenu est violent, et l'existence d'une violence des images. En effet, ce n'est pas la même chose.

Commençons par les images dont le contenu est violent. Dans chaque culture, à un moment donné, les contenus violents peuvent faire l'objet d'une définition statistique. Ce sont les images qu'une majorité de personnes jugent violentes. Cette définition n'est donc pas objective. Une commission de censure japonaise n'aura pas les mêmes critères d'évaluations que son équivalent français, mais elle guide les législateurs de chaque pays. Cette définition dit ce qui est autorisé et interdit, notamment pour les enfants. L'impact de ces mesures est relatif, mais elles sont indispensables pour guider les parents qui le désirent. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel organise chaque année des campagnes pour leur rappeler leurs responsabilités dans ce domaine.

Mais cette définition est insuffisante. En effet, certaines images nous malmènent, bien qu'elles n'aient pas un contenu objectivement violent. Leur impact dépend notamment de leur pouvoir de réveiller d'anciens traumatismes enfouis.

Enfin, il existe une troisième forme de violence des images, qui agit sur nous sans même que nous nous en rendions compte. C'est leur pouvoir de formater nos esprits, c'est-à-dire de nous imposer comme naturels des choix et des identifications qui sont en réalité très relatifs. Par exemple, les mangas japonais développent des assignations masculines et féminines très conformistes. Et puis n'oublions pas la violence de la publicité : elle impose aux enfants des choix consuméristes vis-à-vis desquels ils n'ont aucun recours, et qui les amènent même parfois à se comporter comme de véritables tyrans prescripteurs vis-à-vis de leurs parents.

Cette violence est tout particulièrement importante chez les jeunes enfants dont les repères au monde ne sont pas encore construits : on sait aujourd'hui que leur développement est gravement perturbé par un contact précoce prolongé avec les écrans.

## **La question des images violentes**

Commençons par le problème des images ayant un contenu violent. Il a été calculé qu'un enfant américain qui consomme 3 heures de télévision par jour aura été témoin avant 12 ans d'environ 8000 meurtres. Ces chiffres sont bien sûr alarmants, et on peut penser que la seule chose qui nous protège en France de massacres semblables à celui de Colombine aux Etats-Unis, c'est que la possession d'armes y est sévèrement contrôlée.



Pourtant, les conséquences de cette exposition à la violence des écrans sont encore discutées, notamment pour ce qui concerne les jeux vidéo<sup>11</sup>. Et pour ce qui concerne la télévision, une majorité d'études confirme l'impact des modèles violents sur les comportements<sup>12</sup>, mais certaines le minimisent<sup>13</sup>.

Les études de George Gerbner sont précieuses parce qu'elles nous invitent à poser le problème autrement<sup>14</sup>. Elles démontrent comment la vision répétée d'un monde menaçant et dangereux - tel que le représentent aussi bien les actualités que la plupart des films de fiction - alimente chez les spectateurs une crainte anxieuse, notamment chez les personnes défavorisées et précarisées.

### Trois façons de réagir aux images violentes

A la suite de ces travaux, une étude que nous avons dirigée<sup>15</sup> montre que les images violentes provoquent des effets différents chez les enfants, mais que ces effets concourent ensemble à renforcer la grégarité, et à augmenter la violence par contre-coup. La violence des images augmente la violence des groupes en incitant ceux qui se sentent le plus fragiles à rechercher une protection, et les plus violents à chercher des ennemis à agresser.

On peut en effet distinguer trois groupes d'enfants. Il y a d'abord ceux qui voient une légitimité à utiliser la violence pour résoudre leurs problèmes quotidiens. Ces enfants manquent en général de repères familiaux et leur monde intérieur est marqué par l'insécurité psychique. Une deuxième catégorie d'enfants est constituée par ceux qui s'identifient aux victimes. Sous l'effet des images violentes, ils deviennent de plus en plus défaitistes et déprimés et finissent par considérer que la violence qui leur est faite est une fatalité. Enfin, il existe une troisième catégorie d'enfants qui réagit à la violence des écrans en développant le désir de la réduire. Ces enfants s'engagent dans des rêveries de réparation et souvent dans les métiers qui y correspondent : médecin, juge, thérapeute... Du coup, il faut faire en sorte que le plus grand nombre possible d'enfants s'engagent dans le troisième groupe, et pour cela, face aux images violentes, il faut insister sur la compassion, l'entraide et la solidarité qui s'y manifestent toujours. Le problème des images - et d'ailleurs aussi celui de certaines chansons -, n'est pas que la violence y soit trop présente, parce que le monde est hyper violent. Le problème, c'est qu'elle n'est présente qu'à travers sa face sombre, l'agression. Mais si l'autre face de la violence n'existait pas, l'espèce humaine aurait disparu depuis longtemps ! Le message à faire passer est donc que la réalité est souvent inhumaine, mais qu'il est toujours possible d'y réagir de façon humaine.

### La violence des images pour le jeune enfant

La surconsommation d'écrans chez l'enfant a des effets pathogènes connus : notamment augmentation du risque d'obésité, troubles de la concentration et de l'attention, diminution de l'intérêt en classe et risque de passivité<sup>16</sup>. Il a même été montré que les écrans sont nuisibles au

11 Une méta analyse de 2007 portant sur 25 études défavorables fait état des biais méthodologiques (Ferguson, C. (2007). Evidence for publication bias in video game violence effects literature: A meta-analytic review. *Aggression and Violent Behavior* 12, 470-482).

12 Pour une recension des études correspondantes, voir Bermejo Berros J., 2007, Génération télévision, la relation controversée de l'enfant à la télévision, Bruxelles: De Boeck.

13 Pour une recension des études correspondantes, voir Tremblay R., 2008, Prévenir la violence dès la petite enfance, Paris : Odile Jacob.

14 Gerbner G., Condry J. et Alii, (1989), *The psychology of the television*, New Jersey, Laurence Erlbaum Associated Publishers

15 Recherche menée pour le compte des ministères de la culture, de la famille et de l'éducation nationale sur 200 enfants âgés de 11 à 13 ans. Résultats consultables dans *Enfants sous influence. Les écrans rendent-ils les jeunes violents ?* Armand Colin, 2000.

16 Christakis D. et Zimmerman F., Enquête département de pédiatrie de l'hôpital pour enfants de Seattle (Washington), publiée dans la revue américaine *Journal of Pediatrics*, 4 April 2004, vol 113 ; 708-713). C'est pourquoi le 18 octobre 2007, soit deux jours après le début en France de la chaîne Baby First, j'ai lancé sur mon site une pétition contre la télévision pour les enfants de moins de trois ans en insistant sur le fait que c'est un problème de santé publique : <http://www.squiggle.be/tisseron>.

développement des jeunes enfants en bruit de fond, lorsque le bébé joue dans une pièce où un écran est allumé sans qu'il le regarde<sup>17</sup>. Mais jusqu'à l'an dernier, les chercheurs imaginaient que ces effets s'estompaient par la suite. C'est cette illusion qu'une récente étude vient de mettre à mal<sup>18</sup>. Ces effets persistent, et sont même mesurables à l'âge de dix ans. Nous voyons que ces résultats dépassent très largement la question de l'impact éventuel des images dont le contenu est violent. Les écrans exercent une véritable violence sur le jeune enfant, et cela tous programmes confondus.

### La règle « 3-6-9-12 »

Comment organiser la réponse à cette violence ? D'abord en incitant les parents à respecter des paliers dans l'introduction des écrans. J'ai proposé pour cela, en 2008, la règle que j'ai appelée « 3-6-9-12 ». Elle a depuis été adoptée par l'Association française de pédiatrie ambulatoire (Afpa), qui regroupe plus de 60 % des pédiatres d'exercice ambulatoire : elle la diffuse dans ses recommandations aux pédiatres vis-à-vis des écrans<sup>19</sup>. Elle tient en quatre conseils.

- Pas d'écran avant 3 ans et surtout pas d'exposition devant la télé dépassant à cet âge plus de deux heures par jour. Se rappeler surtout qu'avant cet âge, « la télé est forcément préjudiciable ».
- Pas de console de jeux personnelle avant 6 ans.
- Internet accompagné à partir de 9 ans pour préserver son enfant des sites dangereux.
- Internet seul à partir de 12 ans, avec prudence, recommandations et suivi.

### Le « jeu des trois figures »

Revenons au jeune enfant insécurisé par les écrans. Pour tenter de reconstruire ses repères, il se cramponne à celui des personnages dont il se sent le plus proche, ou qui représente le mieux ce qu'il pense que ses parents souhaitent qu'il soit. Et il s'identifie à lui du début à la fin du spectacle qu'il regarde. C'est ainsi que la télévision « gèle » la première identification privilégiée du tout petit. Au lieu de lui apprendre à jouer tous les rôles, comme le font ses jeux spontanés, elle l'incite à se figer dans une identification exclusive. En pratique, cela veut dire qu'un enfant qui a tendance à se percevoir plutôt comme dominant sous l'effet de sa famille fixe ce rôle comme un repère identitaire capable de calmer ses angoisses, et celui qui se sent plutôt suiveur ou victime se fixe lui aussi dans ce rôle. Et la violence est inévitable aussitôt que l'un et l'autre se rencontrent parce que leurs rôles sont écrits d'avance.

C'est pour lutter contre ce danger que j'ai mis en place, en 2007 et 2008, un programme de recherches pour essayer de rendre de la liberté à ces enfants qui s'identifient déjà exclusivement à un agresseur ou à une victime dès l'âge de quatre ans. Pour cela, nous avons proposé à des enseignants des maternelles de pratiquer chaque semaine dans leur classe une séance de jeu de rôle bien particulière. Les enfants y sont invités à construire un petit scénario à partir de ce qu'ils ont vu à la télévision, puis à le jouer selon un protocole précis. Comme on retrouve dans la plupart de ces scénarios les trois figures de l'agresseur, de la victime et du sauveteur, J'ai appelé cette activité « le jeu des trois figures »<sup>20</sup>. En testant tous les enfants, ainsi que ceux d'autres classes qui n'avaient pas bénéficié de cette activité, nous avons montré que ceux qui en avaient bénéficié avaient évolué différemment en cours d'année. Ils s'identifiaient beaucoup moins en fin d'année aux victimes et aux agresseurs, et ils faisaient plus souvent appel aux adultes pour les aider à régler leurs conflits.

17 Tiffany Pempeck, Georgetown University, juillet 2008

18 Pagani Linds S., Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine, 2010; 164(5):425-431.

19 Plus d'infos sur [www.afpa.org](http://www.afpa.org)

20 Les résultats de la recherche sont consultables sur <http://www.squiggle.be/tisseron>. On peut aussi se procurer le film : « Aïe ! Mets toi à ma place », La prévention de la violence à l'école maternelle, documentaire de 26 minutes de Philippe Meirieu, [www.capcanal.com](http://www.capcanal.com).

## **Le défi pour apprivoiser les écrans**

Un autre moyen pour se protéger et protéger nos enfants de la violence des écrans consiste dans « le défi pour apprivoiser les écrans », parfois appelé « Défi de la dizaine sans télé ni jeu vidéo ». Il a été lancé au Québec par Jacques Brodeur dans les années 2000, et était inspiré par le programme Student Media Awareness to Reduce Television (SMART) mis au point et testé par Thomas Robinson en 1999 en Californie (USA) dont le but, comme son nom l'indique, n'était pas de supprimer, mais de réduire la consommation d'écrans. Cet auteur a en effet montré que cette réduction entraînait une diminution de la violence verbale et physique, et même une baisse de l'obésité, et que ce résultat était durable sur l'ensemble de l'année scolaire. Partout où cette expérience a été menée, elle a provoqué des changements durables dans les habitudes des jeunes et des familles. La revue Non Violence actualité y a consacré son numéro de janvier février 2009 ([www.nonviolence-actualite.org](http://www.nonviolence-actualite.org)).

On ne va pas mieux sans écrans, mais il est urgent d'apprendre à les utiliser pour le meilleur, c'est-à-dire pour leur pouvoir d'augmenter notre liberté, et d'échapper au pire, à savoir le risque de leur emprise.

# Les violences, quels repères ?

*Serge Portelli*

*Magistrat - Vice-président du Tribunal de grand instance de Paris*

Il existe une querelle récurrente sur la réalité de la violence, ses chiffres, ses statistiques ; le pouvoir exécutif tente de faire croire à son augmentation en s'appuyant sur les rapports annuels d'activité des services de police et de justice. Ces chiffres ne traduisent qu'une chose, l'activité des commissariats, des tribunaux, une certaine intolérance vis à vis d'actes posés par les jeunes, mais ils ne disent pas la réalité sociologique de la violence.

On nous dit aussi que les mineurs sont de plus en plus violents, et ce de plus en plus tôt, mais ceci est faux. L'observation des condamnations indique qu'il n'y a pas d'évolution dans ce sens.

A ce sujet, permettez-moi de vous faire part d'une affaire dont je me suis occupé il y a une vingtaine d'années quand j'étais juge d'instruction chargé des mineurs au tribunal de Créteil. Trois enfants de 8, 9 et 10 ans avaient tué un clochard, et c'était une affaire, vous l'imaginez bien, épouvantable et sordide. Toutefois, essayons d'imaginer ce que serait aujourd'hui l'impact d'une telle affaire au journal télévisé de 20 heures, sachant que des violences sexuelles furent également perpétrées sur la victime. J'exagère à peine si je dis que, dans un tel cas de figure, on abrogerait aujourd'hui immédiatement l'ordonnance de 1945. Il y a toujours eu des enfants qui commettent des délits, et aussi des crimes, aujourd'hui comme hier, ici comme ailleurs. Des jeunes de 11, 12, 13 ans, servent de guetteurs dans le cadre de trafics de drogue. On le sait, cela existe, mais des violences et des agissements analogues existaient au Moyen-Age, et affirmer que la violence des mineurs n'a rien de spécifique, qu'elle doit être considérée comme celle des majeurs revient à nier les contributions des grands penseurs, philosophes, sociologues, psychanalystes, qui ont parlé de la nécessaire spécificité de la justice des plus jeunes.

Des atteintes à l'encontre des droits des enfants sont à craindre. Demain, nous aurons peut-être une proposition pour ramener à 16 ans l'âge de la majorité pénale. Cette hypothèse n'est pas à écarter. Ainsi, le 1er janvier 2012 ne va-t-on pas instaurer un Tribunal correctionnel pour mineurs, lequel sera compétent pour juger les mineurs récidivistes de plus de 16 ans poursuivis pour des délits punis d'une peine d'emprisonnement supérieure ou égale à 3 ans. D'expérience je peux vous dire que c'est un regard de détachement sur l'homme qui va prévaloir ; c'est-à-dire qu'à présent le juge va se focaliser sur l'acte.

Certains disent aussi que la réponse à la violence doit être systématique et rapide. C'est vrai et c'est faux. On imagine mal l'absence de réponse dans les affaires graves comme celles de violence sexuelle. Mais est-on certain que pour les enfants comme pour les adultes, il faille toujours une réponse, et qui plus est, rapide ?



Tous les ans je me plais à reprendre les communiqués de victoire du ministère de l'Intérieur ou du ministère de la Justice, faisant état des taux de réponses pénales qui augmentent inexorablement, de 65% il y a 10 ans à 84% aujourd'hui. Quand aurons-nous un taux supérieur à 100 % ? Il convient de nuancer ces cris de victoire. L'idée n'est pas d'apporter une réponse réelle, mais de faire savoir qu'on répond, ce qui est radicalement différent. Depuis les premières réformes de l'ordonnance de 1945, ce texte a été réformé des dizaines de fois, et l'on va toujours vers plus de célérité.

Pourtant je doute qu'en la matière la rapidité d'une réponse soit équivalente à sa pertinence. Mais est-ce parce que nous sommes devant des mineurs que nous devrions répondre très vite, dans le mois, dans la journée ? Je suis convaincu qu'une société a besoin de tolérance et qu'une société qui veut vivre est une société qui ne doit pas poursuivre tout le monde devant le juge pénal et doit laisser sans réponse un certains nombres d'actes de délinquance. Poursuivre tout le monde tout le temps est synonyme de mort sociale. En cas de tremblement de terre, les immeubles vacillent pour ne pas s'effondrer. De même une société doit prévoir des interstices. Cela peut choquer mais c'est ainsi et les enquêtes de victimation nous le montrent. Tout ne doit pas faire l'objet de poursuites, il ne faut pas tomber dans ce travers. Pour juger, il faut du temps ; juger tout de suite, ce n'est pas juger, c'est faire acte de vengeance et le système des peines automatiques et des peines plancher s'en rapproche.

Le fantasme, c'est se dire : « il n'y a rien à comprendre en matière de justice ». Les tenants de ce discours entretiennent la confusion entre comprendre et excuser, et c'est précisément la justice des mineurs qui est attaquée. La tentation est d'en passer par des tribunaux correctionnels classiques ou des tribunaux pour mineurs reprenant les défauts de la justice des majeurs.

Réfléchir sur la violence, ce n'est pas l'encourager, c'est exercer un métier radicalement indispensable à notre société et lutter contre les stéréotypes qui font la part belle à une prétendue recrudescence de la violence gratuite. Il n'y a pas pire bêtise que parler de « gratuité de la violence ». C'est une négation de la pensée sur la violence que de dire ça, il y a toujours derrière la violence une multiplicité de facteurs.

On a besoin de repères dans le traitement et le devenir de ces enfants violents. L'idéologie de la répression rapide et systématique rejoint l'idéologie de la dangerosité et son évaluation, forcément perfectible. Pouvons-nous prédire l'avenir de l'homme, savons-nous ce que nous serons dans quelques années, quelques décennies ? Nous ne le savons pas d'autres si ! Les nouveaux devins existent comme dans Astérix, et ils sont sur les plateaux de télévision, dans les couloirs du parlement ! Ils tentent de promouvoir leurs idées sur la violence des mineurs. L'un de leur cheval de bataille s'appelle la psychiatrie actuarielle. Comment en 2011 donner crédit à ces inepties. Ses laudateurs prétendent que l'expertise psychiatrique serait supplantée des grilles de dangerosité. Les auteurs de ces grilles ambitionnent par le biais d'une trentaine de questions de cerner la personnalité. C'est absurde. On attend de ces pis-aller idéologiques qu'ils nous donnent des certitudes ? On voit bien, derrière ces pratiques, les luttes que se livrent la psychiatrie et la criminologie.

Quand on regarde dans le détail les principes de cette recette, on peut s'inquiéter devant son absence de subtilité. La grille peut faire appel à des questions comme la récidive éventuelle, la stabilité affective, l'emploi stable. Résumer un individu de cette manière, c'est opposer le chômeur longue durée au salarié, l'époux au célibataire, etc.

La psychiatrie actuarielle s'interroge aussi sur les capacités d'intériorisation de l'individu ainsi que sur ses éventuels projets à long terme et réalisables ! Tout cela n'est pas sérieux et la justice mérite mieux.

# De quoi la bienveillance est-elle le nom ?

---

Joseph Rouzel

Psychanalyste - Directeur de Psychasoc

« On ne peut pas commencer un poème sans une parcelle d'erreur sur soi et sur le monde, sans une paille d'innocence aux premiers mots. » René Char

)) Dans un article célèbre de 1925 intitulé *Die Verneinung*, Freud démonte ce processus de pensée qui conduit à dénier ce qui d'abord a fait l'objet d'une affirmation inconsciente. Il prend l'exemple d'une patiente qui ayant affaire en rêve à plusieurs figures féminines affirme qu'il ne s'agit absolument pas de sa mère. Et Freud de préciser : « Nous rectifions donc, c'est sa mère ». Nous prenons la liberté, lors de l'interprétation, de faire abstraction de la négation et d'extraire le pur contenu de l'idée. C'est comme si le patient avait dit « pour moi, c'est vrai, ma mère m'est venue à l'esprit à propos de cette personne, mais je n'ai nulle envie de laisser prévaloir cette idée<sup>21</sup>. » Il ne s'agit pas là d'une simple négation, contrairement à la traduction de Jean Laplanche, puisque le point de départ est d'abord une affirmation, mais refoulée - « il s'agit de ma mère » - sur laquelle porte ensuite une opération de négation. Comme Freud affirme que, dans l'inconscient, il n'y a pas de contradiction, c'est bien le signifiant « mère » qui est mis en avant et ensuite dénié. C'est sur un signifiant que porte l'opération de dénégation.

Ainsi en est-il, il me semble, depuis quelque temps de mots très en vogue, dont la caractéristique est de présenter une terminaison en « ance ». Je ne sais pas si des linguistes se sont penchés sur le phénomène, mais ça vaudrait le coup. Le suffixe « ance » procède, me semble-t-il, d'une volonté d'édulcoration, de camouflage, de rabotage des arrêtes trop vives. Il s'agit bien d'un de ces mouvements de ce que Georges Orwell décrit dans son roman 1984, comme la « Novlangue ». Un auteur l'avait précédé, Victor Klemperer qui étudia la façon dont les nazis triturèrent, trafiquèrent, tordirent la langue pour y faire passer des réalités meurtrières<sup>22</sup>. Toute langue véhicule une culture, c'est-à-dire des représentations spécifiques de l'univers. Des modifications dans les manières de parler sont souvent révélatrices de modifications dans les façons de penser... Dans les discours qui constituent notre environnement, des « novlangues » se font jour et certaines « novlangues » qui gagnent du terrain fonctionnent comme un « cheval de Troie » qui vient coloniser nos esprits... Appliquant ses recherches de linguiste à la langue du IIIe Reich, Victor Klemperer a démontré avec brio combien l'imprégnation idéologique, envahissant la langue allemande, diffusait à bas bruit une *Weltanschauung* (représentation du monde) spécifique du nazisme<sup>23</sup> ».

---

21 S. Freud, « La négation », in Résultats, idées, problèmes, PUF, 1985.

22 Victor Klemperer, « LTI, La langue du IIIe Reich », éditions Albin Michel, collection Agora, Pocket, Paris, 1996.

23 Voir Charlotte Herfray, <http://www.psychasoc.com/Textes/Ces-novlangues-qui-colonisent-nos-esprits>

Il s'agit bien, dans notre société néolibérale caractérisée par la marchandisation généralisée, de produire une sémantique commune pour garantir une adéquation des objectifs et des moyens. Un langage qui ne serait plus habité par l'énigme vivante de l'être parlant, mais se présenterait comme une pure mécanique où le mot et la chose se confondent.

Le terme de « bienveillance » apparu récemment et qui fait un tabac en travail social participe de ce glissement dans la langue. Un certain nombre de ces vocables récemment apparus, à terminaison en « ance », qui font aussi les choux gras de la publicité, devraient nous mettre la puce à l'oreille : gouvernance, conductance, covariance, dominance, freelance, mouvance, observance, portance, traitance, etc. Ainsi de la « gouvernance » qui tend à remplacer le terme de « gouvernement »<sup>24</sup>. Dans cette série, la bienveillance se présente comme l'envers refoulé de la maltraitance. Si l'on reconstitue la séquence à la manière de Freud dans *Die Verneinung*, cela donne : je sais bien que je suis maltraitant, mais je n'ai nulle envie de laisser advenir cette idée, donc je dois être bienveillant ! C'est de la romance à l'air rance ! Comment comprendre cela ? Que cherche-t-on à camoufler dans cette forme de dénégation ?

La construction de cette notion s'est faite aussi dans un contexte de questionnement des institutions sociales, médicales et médico-sociales, par l'introduction dans ces secteurs de caractères issus du secteur privé comme la démarche qualité, la certification, l'évaluation de toute nature, la mise en place de contrats d'objectifs, de moyens, de nouvelles organisations à visée économique (rentabilité et rationalisation) managériale (nouvelle gouvernance), idéologique (on passe d'une relation à un sujet à celle à un usager), théorique (on transforme l'acte éducatif, social, médical, thérapeutique en prestation de service), affirme Jean-Marie Hobet, et il formule l'hypothèse que plus la déshumanisation est à l'œuvre dans nos champs d'intervention professionnelle, plus se développe la notion de bienveillance au travers de la création de codes multiples décrivant les bonnes pratiques, les bonnes conduites, les bons actes et bonnes procédures, les bons critères que nous devons suivre ou utiliser. Tous ces codes se rattachent à une idée d'un bien-pensant œcuménique, référé à la déclaration des Droits de l'homme, des Droits de l'enfant, de telle charte, de telle convention de l'ONU et autres préconisations multiples<sup>25</sup>. Cet avènement au zénith de la modernité du concept mou de bienveillance, s'avère en fait une resucée du Souverain Bien d'Aristote, dont le philosophe Emmanuel Kant précisait que « vouloir le bien des autres, c'est la pire des tyrannies ».

Suivons la genèse du terme et ses différentes étapes à travers diverses notions, nous y verrons siéger le Bien à tous les étages<sup>26</sup>.

- La notion de bienveillance, citée dans le rapport Belmont de 1979<sup>27</sup>.
- La notion de bienveillance, plus récente dans sa déclinaison professionnelle, se situe au niveau de l'intention des professionnels.
- Une notion tirée de la psychanalyse peut également figurer parmi celles qui construisent le concept de bienveillance. Il s'agit de la notion de mère « suffisamment bonne », (*the mother goodenough*), tarte à la crème mise à toutes les sauces, développée par le pédopsychiatre Donald Winnicott.
- De la psychologie, la bienveillance peut également retenir l'héritage de Carl Rogers et ses enseignements en matière de communication<sup>28</sup>.

24 Sur ce glissement de « gouvernement » à « gouvernance » voir: <http://www.psychasoc.com/Textes/Quand-la-gouvernance-prend-la-mauvaise-direction>

25 <http://www.psychasoc.com/Textes/QUELQUES-REFLEXIONS-SUR-LA-NOTION-DE-BIENTRAITANCE>

26 Pour ce qui suit, voir Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. La bienveillance: définitions et repères pour la mise en oeuvre, ANESM, juin 2008

27 The Belmont Report. Ethical Principles and Guidelines for the protection of human subjects of research. Report of the National Commission for the protection of human subjects of biomedical and behavioural research. Chapter C : « Basic Ethical Principles », Beneficence, 1979

28 Carl Rogers, *Le développement de la personne*, Dunod, 1998

- La notion de sollicitude, développée principalement par le philosophe Paul Ricœur, consiste à adopter envers l'autre, au sein d'une relation dissymétrique, une attitude permettant de rétablir un équilibre plutôt que d'accentuer le déséquilibre<sup>29</sup>.
- La notion de care, quant à elle, a été développée au sein d'écrits anglo-saxons d'abord, puis francophones, afin de différencier l'attitude du « prendre soin » de celle d'un « guérir », plus technicien<sup>30</sup>.
- La réflexion sur la reconnaissance est également éclairante ici. Cette approche met l'accent sur l'importance pour toute personne d'être regardée favorablement par ceux qui l'entourent pour développer une image positive d'elle-même et en conséquence, pour déployer ses capacités au mieux<sup>31</sup>.
- Enfin le concept de bientraitance voit le jour dans les années quatre-vingt-dix au sein du comité de pilotage ministériel de « L'opération pouponnières », opération qui visait à l'humanisation de l'accueil de très jeunes enfants. Ce terme renvoie au cheminement de professionnels qui souhaitaient « rechercher activement des moyens permettant de ne pas se laisser envahir par le découragement provoqué par la complexité des situations de maltraitance.<sup>32</sup> »

Voici donc ce qui était caché sous le tapis : la maltraitance, autant des professionnels que des parents. La bientraitance fonctionne bien comme une dénégation de son envers, la maltraitance. Or la maltraitance, trait inhérent à la nature humaine, il s'agit plus de la regarder en face et de l'affronter que de se voiler la face et s'endormir avec de la signifiante ou de la romance (encore des mots en « ance »!) dignes des bisounours. Posons d'emblée quelques jalons en termes de définition et d'étymologie.

Violence, vient du latin vis, viris, la force. D'où découle virilité, viril. Le terme ne préjuge pas d'une négativité à priori : tout dépend de l'usage que l'on fait de la force. Maltraitance : du verbe latin Trahere, tractus, tirer. Traitement d'abord, négociation, puis comportement à l'égard de quelqu'un, puis soins médicaux. Le traiteur est d'abord un négociateur. La maltraitance, ce sont de mauvais soins, mais aussi une mauvaise négociation : la parole n'est pas à sa place. C'est un mauvais « tirage », une mauvaise façon de « tirer » sa violence.

Ainsi peut-on dire que la maltraitance, autre appellation de la violence est constitutive de l'espèce humaine. Je partirai de cet axiome d'entrée de jeu : l'être humain est animé d'une violence fondamentale<sup>33</sup>. M'appuyant sur la théorie freudienne, force est de constater qu'il y a, à la base des pulsions, une violence irréductible. De fait « ... l'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour, dont on dit qu'il se défend quand on l'attaque, mais un être au contraire, qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité... L'homme est, en effet, tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagement, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer. » Voilà ce qu'affirme sans ambages le père de la psychanalyse en 1929 dans *Malaise dans la civilisation*<sup>34</sup>. L'histoire lui donna raison dix ans plus tard. Et Freud de conclure radicalement d'un adage terrible : homo homini lupus. Si l'homme est un loup pour l'homme, il s'agit bien de lui limer les dents pour assurer une relative pacification du vivre ensemble. Évidemment ce n'est jamais fini. Ce n'est pas un catalogue de bonnes intentions, que l'on peut réduire à une série de « yaka faukon », pas plus que l'injonction d'une quelconque « bientraitance » qui permettent d'en affronter la dure réalité.

29 Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990

30 Patricia Paperman et Sandra Laugier. *Le souci des autres, Éthique et politique du care*, EHESS, 2006

31 Axel Honneth, *La société du mépris*, La Découverte, 2006

32 Comité de pilotage de « L'opération pouponnières ». *L'enfant en pouponnière et ses parents. Conditions et propositions pour une étape constructive*. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, La Documentation Française, 1997

33 Jean Bergeret, *La violence fondamentale*, Dunod, 2010

34 Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, PUF, 1986.



Pour comprendre la violence, ce à quoi ont à faire quotidiennement les travailleurs sociaux, celle des usagers comme la leur, nous pouvons partir de cette proposition : l'être humain est violence. D'un côté, cette violence, en tant que force pulsionnelle, selon les circonstances, s'exprime dans des formes et surtout des usages qui peuvent être constructifs ou destructeurs, socialement acceptables ou inacceptables. Mais d'un autre côté, confrontée à cette violence fondamentale issue de chaque sujet, toute société a développé une autre forme de violence : la culture transmise par les différentes voies de l'éducation. « La nature humaine par ci, la nature humaine par là, fait dire Paul Claudel à un des personnages de Tête d'Or, la nature humaine demande avant tout qu'on lui fasse violence ». Violence contre violence, telle est la condition de survie de toute communauté humaine. Les impératifs de vivre ensemble obligent les êtres humains à céder sur leur satisfaction immédiate, à faire le sacrifice de leur pulsion. C'est ainsi que dans sa première conférence de 1917, Freud définit l'éducation comme sacrifice de la pulsion. La pulsion, il s'agit d'apprendre à la « shunter », la dériver, la métaboliser dans des dispositifs de médiations symboliques que l'on peut regrouper sous le chef de culture. « Le terme de civilisation (Kultur) désigne la totalité des œuvres et des organisations dont l'institution nous éloigne de l'état animal et qui servent à deux fins : la protection de l'homme contre la nature et la réglementation des relations des hommes entre eux », nous dit Freud dans *Malaise dans la civilisation*. « La culture est un ensemble de systèmes symboliques au premier rang desquels se placent le langage, les relations matrimoniales, les rapports économiques, l'art, la science, la religion. » précise Claude Lévi-Strauss en 1950 dans sa préface à l'œuvre de Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*<sup>35</sup>.

Nous débouchons ainsi sur une interrogation cruciale bien loin des refrains sirupeux sur la bienveillance. Si la violence subjective de la pulsion qui taraude chaque sujet n'est vivable que si elle trouve dans son entourage familial et social ses moyens de traitement, qu'en est-il aujourd'hui des capacités de notre société postmoderne, à transmettre les formes symboliques où trouvent à s'appareiller violence subjective et violence collective ? Qu'en est-il de l'autorité aujourd'hui et de ses fonctions de pacification des violences quotidiennes ? Le discours de la science, qui a peu à peu infiltré, le lien social ne met-il pas gravement en cause les modes de traitement symbolique de la violence ? La virtualisation des violences ordinaires ne fait-elle pas peser sur la cohésion des sociétés occidentales une grave menace ? Le camouflage de la violence sous la novlangue, son occultation, son refoulement, ne favorisent-ils pas un véritable débordement sous des formes les plus extrêmes ?

Il faudra, dans les années qui viennent, prendre la mesure du déclin de la fonction paternelle dans tous ses modes d'expression : autorité parentale désavouée, représentation sociale dévalorisée des enseignants, des juges, des politiques, des éducateurs... pour essayer de répondre à ces questions. Ce n'est pas le retour de manivelle des Sarkozy et consort, ni les nostalgiques des pères la matraque d'antan et autres petits pères des peuples, qui peuvent nous rassurer. Pas plus que des discours édulcorés et bien-pensants. Un père, entendons la fonction qui permet la transmission du symbolique et des lois de l'humanisation, donc de la culture, du langage, du social, c'est justement ce qui sert à un enfant pour appareiller sa violence pulsionnelle, disons corporelle, pour ceux que le vocabulaire freudien gêne aux entournures, à la violence du vivre ensemble<sup>36</sup>. De cette fonction, quelle que soit notre place, nous avons tous la charge. En effet, puisqu'il s'agit d'une fonction, elle peut être occupée par différents types de... fonctionnaires.

35 Claude Lévi-Strauss, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, PUF, 2003

36 Voir : Jean-Pierre Lebrun, *Fonction maternelle, fonction paternelle*, Yapaka, Bruxelles, 2011

On peut voir, à l'issue des derniers enseignements de Jacques Lacan, se profiler les conséquences de ce déclin par lui annoncé dès 1938 dans *Les complexes familiaux*<sup>37</sup>. En 1963 dans la séance unique de son séminaire *Les noms-du-Père*<sup>38</sup>, Lacan annonce déjà la couleur, la pluralisation de la fonction paternelle, tout en précisant que cette ouverture, il la fait trop tôt pour être entendu. Jacques-Alain Miller repère dans son cours à la Section Clinique de Paris, sous cette appellation, les Noms-du-Père, une première entame à la consistance de l'Autre. En pluralisant les Noms-du-Père, Lacan ouvre la voie, dans l'aboutissement de son enseignement, à la forclusion généralisée, point d'arrêt du Nom-du-Père totémique tel que Freud a pu le penser. Cette avancée sert de socle à la formulation par Jacques-Alain Miller de l'inexistence de l'Autre. Il n'y a ni dieu, ni maître, qui puissent répondre de l'énigme vivante d'un sujet. Du coup ce n'est plus le père, ni ses substituts, en tant que tels qui peuvent faire barrage à la violence de la jouissance corporelle. Sa pluralisation l'a diffusé à l'échelle de la culture. La fonction subsiste au-delà des ses fonctionnaires : du Nom-du-Père on peut alors s'en passer, à condition de s'en servir. La bienveillance serait une façon de s'en passer, mais sans s'en servir... Il s'agit en ces temps obscurs de voir par quels chemins dans la culture passe l'appareillage de la violence pulsionnelle aux Noms-du-Père. Mais chacun sait que pendant la mue, le serpent est aveugle...

Un groupe d'éducateurs qui ont, comme on dit, de la bouteille. Au fin fond de la Bretagne. Ils savent y faire avec des enfants mâchés par les saloperies de la vie, massacrés par des parents à l'amour vache, le rejet de l'école, la misère... Mais là c'est nouveau. Le juge leur ordonne de prendre en charge deux enfants fous. Sur le papier, c'est pas marqué fou, mais un gros mot : psychotique à dysharmonie évolutive. Le chef de service et les éducateurs se grattent la tête, qu'est-ce que ça veut dire ce charabia ? En fait ça veut dire que la folie rentre dans l'établissement. Au début, le premier matin, on trouve qu'Antoine, un gamin de 10 ans, est plutôt tranquille : il se lève, se douche, s'habille et prend paisiblement son petit déjeuner après un joyeux « bonjour » émis à la cantonade. Puis il file à l'entrée de l'institution et s'assoit sur un banc. Il dit qu'il attend le bus. Mais il n'y a pas de bus qui puisse passer à cet endroit, puisqu'il s'agit d'un jardin. Au début, tous trouvent son comportement un peu étonnant, mais les éducateurs ne veulent pas le brusquer. Il quitte son banc entre midi et deux pour le repas et reprend jusqu'à cinq heures, heure à laquelle il rentre au pavillon. Voilà quelque chose de bien organisé, mais à quoi on ne comprend rien. Passent quelques jours et le directeur s'en mêle en s'adressant aux éducateurs : qu'est-ce que fait ce garçon livré à lui-même, vous ne pouvez pas le prendre à l'atelier ? Un éducateur sous la pression s'exécute et tente, d'abord gentiment, puis un peu plus pressant, de mener Antoine à son atelier. Celui-ci se lève et déployant une force insoupçonnable, massacre l'éducateur. Résultat : quinze jours d'arrêt maladie pour le professionnel ! On se réunit : il faut punir l'enfant, ne pas laisser passer. En guise de punition, on décide quinze jours d'enfermement dans une chambre. Le psychiatre approuve : « contention thérapeutique », précise-t-il, ça fait mieux. Quinze jours plus tard, l'enfant retourne sur son banc !

Cette petite scène de la violence ordinaire dans une institution médico-sociale nous en apprend long sur les facteurs déclenchant un tel déferlement de violence. A ne vouloir rien entendre de la violence faite par la psychose à cet enfant, à ne rien entendre du traitement qu'il a inventé lui-même contre cette violence interne et externe, on déploie une série de passages à l'acte, du directeur aux éducateurs, en passant par le psychiatre. Cet enfant, leur a dit le formateur que j'étais, appelé à la rescousse, fait son travail, aussi étrange que cela puisse paraître. J'ai juste suggéré que, de temps à autre, un éducateur vienne l'accompagner sur son banc, qu'il le soutienne dans sa lutte acharnée à maintenir un ordre du monde sans cesse menacé : et il est comment ce bus ? Quelle couleur, quelle compagnie ? Il passe à quelle heure ? Et le chauffeur, il a des moustaches ? Les éducateurs se sont écriés : mais c'est une histoire de fou votre truc ! Eh

37 Jacques Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *Autres écrits*, Seuil, 2001

38 Jacques Lacan, *Des Noms-du-Père*, Seuil, 2005

oui... Une histoire de fou, pleine de bruit et de fureur, comme toute vie humaine, si j'en crois Shakespeare. Qu'un enfant de dix ans, comme un travailleur sérieux, attende tous les jours un bus qui n'existe pas, ne met pas fondamentalement en péril une institution. Il me semble qu'on peut le tolérer. C'est en tout cas un savoir-faire avec cette violence qu'on nomme psychose, plus intelligente que de la retourner contre soi ou de la déployer contre autrui. Il faut faire des choix.

Le traitement de la violence par les sociétés humaines a toujours relevé de cette tentative jamais achevée de métabolisation. A l'immédiat de l'exigence pulsionnelle fait barrage la médiation de la loi qui laisse se profiler le désir.

Le désir naît de la loi et de l'interdit, comme le montrent à la fois Saint Paul et Lacan dans le commentaire qu'en produit Alain Badiou<sup>39</sup>. Ce qui fait de l'homme un être parlant en fait aussi un être social. La parole et le langage, et leurs ramifications dans la culture, sont au bout du compte le seul mode d'appivoiser la violence.

« Qu'est-ce que signifie « appivoiser » ? C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens... »<sup>40</sup>.

Appivoiser signifie apprendre à faire avec, car il ne s'agit pas de prétendre éradiquer la violence ni de la ripoliner aux couleurs de la bienveillance - la violence des sujets, comme celle des sociétés. Les sociétés occidentales, comme le souligne Max Weber, se sont construites sur la confiscation de l'usage de la force par l'Etat<sup>41</sup>. A cette violence légitime s'oppose une violence illégitime, celle des citoyens. Autant dire qu'on entrevoit là un équilibre précaire, jamais assuré. Mais il faut ici interroger ce qui arrive à Antoine et aux différents membres de cette institution bretonne. Appareiller la violence du sujet, quelle qu'en soit la manifestation - ce qu'on appelle psychose en est qu'une forme parmi d'autres - à des règles de vivre ensemble, passe par des médiations, des rencontres, des façons de s'appivoiser l'un, l'autre. La contention, physique ou chimique, cette violence extrême qui laisse filtrer sur la scène institutionnelle les remugles d'une « flichiatrice » d'avant Esquirol, non seulement est inacceptable, mais s'avère inefficace.

On ne peut permettre à Antoine de se brancher sur d'autres formes de traitement de sa violence qu'en partant de cette trouvaille qui est la sienne et qui témoigne d'un savoir-faire avec sa vie. On ne peut s'en tirer qu'en se mettant à son école pour, petit à petit, lui permettre de se brancher éventuellement sur des formes de vivre ensemble plus socialement acceptables. Mais cela ne saurait se produire par la force. Le choc des deux violences, pulsionnelle et sociale, exige des espaces de médiation pour être contenu dialectiquement. Cela exige des professionnels un retournement à 180°. Il s'agit d'effectuer un pas de côté face aux ségrégations produites par le discours de la science sur le corps d'un sujet à partir d'une nomination (« psychotique »), pour se laisser enseigner par lui. On n'a pas assez mesuré l'effet de violence produit par le discours scientiste sur un sujet. Assigner un sujet à résidence sous une étiquette : psychotique, délinquant, cas social etc. a un effet d'illusion de savoir pour les professionnels, mais surtout de réification, de ségrégation du sujet dans le corps social. Autrement dit, on produit une exclusion contre laquelle on somme ensuite les travailleurs sociaux de lutter. Se « désempêguer » comme on dit dans le Midi, de ce gel du savoir et de la ségrégation, constitue le premier pas de résistance contre le déferlement de violence et de jouissance du social sur les sujets. Et pour cela, il faut se parler...

39 Alain Badiou, Saint Paul, La fondation de l'universalisme, coll. "Les Essais du Collège international de philosophie", PUF, 1997

40 Antoine de Saint-Exupéry, Le petit prince, Folio/Gallimard, 2007

41 Max Weber, Le savant et le politique, 10/18, 2002

Je retrouve bien autour de l'histoire que m'ont confiée les éducateurs d'Antoine, les mêmes impressions que j'ai pu vivre pendant des années sur le terrain comme éducateur. Impressions mêlées de désarroi et de colère. Un petit lapsus d'ordinateur vient d'ailleurs de me faire produire cet « éduc à tuer », cet éducateur lourdement menacé de mort. Le travail éducatif est un métier dangereux, où l'on part au front tous les matins, quand ce n'est pas toutes les nuits, en internat. Le front, c'est aussi la confrontation, voire l'affrontement avec des personnes en grande souffrance psychique et sociale. Est-ce qu'on imagine envoyer au front des soldats sans aucune protection, sans arme et sans armure ? Ou bien la fleur « bienveillance » au fusil ? C'est pourtant ce qu'on impose bien souvent aux éducateurs : combattre à mains nues.

Je rencontre trop souvent en formation ou dans mon cabinet d'analyste, des professionnels qui disent leur ras-le-bol devant des conditions de travail inhumaines. Ils disent combien ils sont démunis et en souffrance. Combien ces métiers perdent de leur sens, noyés sous des procédures, des évaluations et démarches qualifiées en tous genres. Dans maintes institutions, il n'y a aucun lieu pour élaborer ce qui travaille l'éducateur, dans son corps, dans son esprit et (osons) dans son âme, aucun lieu de parole, quelle qu'en soit l'appellation : instance clinique, analyse de la pratique, supervision... Non seulement il n'y pas de lieu pour parler de ce qu'on vit avec les usagers, pour donner du sens à l'action quotidienne et construire « une bonne distance » dans la relation éducative, mais il n'y a même plus de lieu où l'on se parle entre collègues, pairs ou chargés d'assurer la direction (c'est-à-dire le sens et l'orientation) du travail commun ou encore avec les usagers.

Des années de pratiques de formation en stage ou en institution me font apparaître le secteur de l'éducation spéciale comme humainement sinistré. On fait des gains de productivité : on ne se cause plus ! Bien sûr, on s'anesthésie dans l'absorption sémantique des projets institutionnels, projets individuels et autres drogues douces, mais au bout du compte nul n'est dupe : c'est bien souvent de la poudre aux yeux, des mots ronflants comme cache-misère, dont la fumisterie de la bienveillance est le fer de lance. Car un collectif humain ne survit à la violence qu'il ne peut faire autrement qu'engendrer, qu'au prix de susciter et de respecter chacun dans une parole qui lui est propre. L'institution n'est jamais acquise, jamais finie, puisque c'est ce processus permanent d'avènement de la parole qui la constitue.

On a bien raison, à la suite de l'enseignement de la psychanalyse, d'invoquer la dimension de l'inconscient et de mesurer la force du transfert et de la pulsion de mort, présents dans toute relation éducative : comment les institutions sociales et médico-sociales y échapperaient-elles ? Ce n'est pas le psychanalyste que je suis qui va récuser ces concepts qui fondent le socle de la cure analytique. Mais comment les mettre au travail dans l'intervention éducative ?

Il n'y a que dans et par la parole et le langage que puisse se médiatiser la violence de chaque sujet, liée à l'exigence increvable de jouissance de la pulsion, comme la violence de l'institution. Vivre et travailler avec les autres, ça ne va pas sans violence ! Ouvrir et défendre de tels espaces de médiation et d'élaboration dans la parole est-ce trop demander ? Peut-être ne faudra-t-il pas alors se contenter de se plaindre de ce manque vital d'outil de base pour exercer ce métier à risque. Peut-être faudra-t-il imposer, jusque dans une épreuve de force, aux directions trop souvent aveugles et sourdes, pétrifiées par les soubresauts du plan comptable, aux organismes de contrôle trop souvent tétanisés par le discours du maître bureaucrate aux yeux et au cœur vides, nourris au petit lait des statistiques, aux maîtres du jeu politique qui, tels le joueur de flûte de Hamelin, nous endorment avec la bienveillance et autres langues de boa pour mieux nous noyer, ces espaces vitaux pour sauver sa peau et continuer à travailler avec ceux qui souffrent. Comme le disait Deligny, juste avant de mourir : « Il s'agit de produire de l'humain... Et c'est autrement plus difficile que d'organiser une expédition au pôle nord en chiens de traîneaux ». Encore faut-il s'en donner les moyens. Dans



un monde où l'humain a été réduit à une marchandise ou une bête de cirque, c'est pas gagné, de produire de l'humain : ça va même à contre-courant<sup>42</sup>.

Comment lutter alors ? Peut-être pas contre la violence, comme on l'entend dire partout, mais avec la violence ? En tout cas, pas en se voilant la face à l'enseigne bien pensante et bien pratiquante de la bienveillance. Si je reprends le début de mon propos, je pense qu'il faut retrouver confiance dans la parole, sous toutes ses formes. Un beau texte de Martin Heidegger, *Acheminement vers la parole*<sup>43</sup>, nous dit que nous parlons sans cesse, même en rêvant. L'être humain que Jacques Lacan nomme « parlêtre » est véritablement un être façonné par la parole. Mais l'introduction de la loi de la parole dans le corps humain produit un trou, un manque, un vide, et cela nous fait violence, nous n'en voulons pas : nous voulons être comblés ! La parole est la condition du vivre ensemble, la condition de médiatisation et de dérivation de notre violence intrinsèque. C'est tout ce qui nous reste quand tout s'écroule : redonner force à la puissance de la parole et se soumettre à son autorité. Voilà qui fait point d'arrimage, Nom-du-Père. Nous sommes fils et filles de la parole.

La plupart du temps lorsqu'il se produit un événement violent, il y a toujours une bonne âme pour proposer une commission, une réunion, un colloque, avec pour thème : la violence, parlons-en ! Je proposerais une petite dérive de cette formulation : la violence : parlons-nous ! Autrement dit, il existe bien un traitement de la violence, un et un seul, où la violence du sujet et la violence sociale trouvent un certain apaisement dans un espace de médiation, c'est quand on se parle. « Au début, écrit Saint Jean dans le prologue de son évangile, il y a la parole. Et la parole a pris corps ».

Antoine Loysel, juriste du XVI<sup>e</sup> siècle affirmait : « On lie les bœufs par les cornes et les hommes par la parole ».

Voilà la question à se poser dans tout regroupement humain : quels sont les lieux où l'on se parle ?

42 Voir : Dany-Robert Dufour, *L'individu qui vient... après le libéralisme*, Denoël, 2011

43 Martin Heidegger, *Acheminement vers la parole*, TEL/Gallimard, 2010

# Dé-penser face à la violence ou savoir la dépasser

*Arlette Pellé*

*Psychanalyste - Membre de la Fondation européenne pour la psychanalyse  
Co-directrice de l'Association SAPP*

Il n'y a plus dans le monde moderne, de lieu externe pour rendre compte d'une interprétation du réel du sujet - la mort, la différence sexuelle, le sens de l'existence, la violence des pulsions - comme ceux que réservaient la philosophie ou la religion. Lorsque ce réel saute à la figure, on peut en être sidéré et vouloir expulser la violence et l'auteur de l'acte violent. Il n'y a plus de place réservée dans la société qui interroge la violence du réel. Une nouvelle croyance dite scientifique élimine le sujet et déshumanise sa part maudite, une croyance qui annonce un nouvel humain soumis aux lois physiques, chimiques et biologiques de ses neurones et de ses gènes, soi-disant libéré des lois de la parole, croyance qui absorbe les sciences humaines. La psychanalyse reste le seul champ de savoir qui aujourd'hui encore n'a pas été phagocyté par le modèle de l'adaptation normative et qui reste une avancée de la civilisation sur la barbarie. Les sciences issues des neurosciences, le comportementalisme et le cognitivisme envahissent le champ psycho-médico-social. Elles forment une technologie d'adaptation de l'humain aux transformations culturelles en cours et sont des entraves majeures à la liberté de penser, à la prise en compte de la singularité du sujet et de ses symptômes. Elles délaissent le temps indispensable à la relation. La violence est dans ce contexte traitée comme une anomalie génétique, un comportement anormal à réprimer brutalement ou à rééduquer, un danger irréversible, un virus enkysté dans un corps, un mal dont il faudrait se débarrasser au plus vite.

Les professionnels ont le choix entre ce discours imposé auquel ils peuvent se rallier sans faille, sans tâche et sans risque, ou s'en soustraire pour continuer à penser leur pratique face à la violence des enfants et des jeunes. Lorsque je les entends dans les supervisions, parler des problèmes qu'ils rencontrent, j'entends souvent une double violence. L'une vient de l'enfant ou de l'adolescent placé, l'autre est trop souvent la violence de la réponse institutionnelle. L'une est considérée comme un passage à l'acte rangé naturellement sur l'axe du Mal, l'autre constituant une réponse institutionnelle légitime, placée sur l'axe du Bien. Ainsi les valeurs sont inscrites dans une dualité binaire ancestrale, au bien du ciel et au mal de la terre est substitué le mal de la violence de l'enfant ou de l'adolescent ou celle de sa famille et le bien de l'institution.

L'investissement des professionnels dans leur travail est énorme, mais ils sont comme tout un chacun prisonniers des discours imposés. Je vais montrer, à partir d'un travail de supervision, une pensée qui se libère progressivement du carcan des discours programmés et qui a permis à un enfant d'échapper à une sanction d'exclusion définitive d'un établissement où il était placé.

L'exemple de ces deux garçons...

Deux garçons de 7-8 ans placés en établissement éducatif sont dénoncés par un camarade un peu plus âgé pour des attouchements sexuels assez poussés, dit-on. Aux yeux de l'équipe, Khalid subit les agissements d'Aloïch qui « met son zizi dans ses fesses ». Cette scène est immédiatement décrite comme un abus sexuel, l'un Aloïch est l'abuseur, l'autre Khalid la victime. Les signifiants - abuser, victime, viol, agression, violence - ont envahi la sphère médiatique et les cerveaux. Ils déchaînent d'emblée les passions, le sexuel paraît rimer avec crime, la perversité de l'enfant devient une perversion adulte. Le couple victime/abuseur ainsi identifié enclenche dans l'urgence le déroulement d'un protocole, on sait ce qu'il faut faire, on sait comment agir, il y a un règlement : l'abuseur est un criminel qui doit être exclu définitivement. C'est avec cette conviction quasi consensuelle que débutent les séances de supervision à propos de cette situation.

J'avais souvent entendu parler d'exclusion lorsque des enfants ou des adolescents placés exerçaient des actes violents et agressifs mais, depuis quelque temps, les établissements prennent cette même décision lorsque deux jeunes enfants dépassent la limite d'une sexualité infantile. C'est le règlement dit-on. S'agit-il d'exécuter le règlement en exécutant l'enfant ?

« Avant l'autorité fonctionnait, chacun était amené à réprimer ses pulsions, surtout les petits, on arrivait à les cadrer. Maintenant rien n'y fait, il n'y a plus de loi. Alors on ne sait plus quoi faire ! » dit un professionnel. L'exclusion s'impose : rupture des liens, rupture du lieu. « Vous comprenez, sur le terrain il faut agir vite, la nouvelle s'est propagée, ça peut contaminer toutes les unités ». Certains pourtant doutent, ceux-là se sont tus lors des réunions d'urgence mises en place par la direction pour traiter du cas. « Ça servira d'exemple, disent les autres ». La parole se propage comme une onde de choc, gonflant de bouche en bouche la scène initiale qui finira par être évoquée en termes de viol. Portes ouvertes, tout se sait, oreilles horrifiées, tout s'écoute, ce procédé clame la revendication d'innocence d'une équipe et d'une institution. Il semble que les professionnels ajustent leur pratique en transformant en « faute majeure » une scène sexuelle entre enfants. La certitude de protéger l'enfant dit victime, au même titre que leur mission est de protéger l'enfant de ses parents, les emporte dans une décision qui risque de faire tourner le destin d'un autre enfant dans le drame. Aloïch a déjà été entendu par la Brigade des mineurs, le chef de service, le directeur. Le commissariat, le policier ça fait tiers, dit-on. Mais d'où vient cette idée qu'il suffirait d'être trois pour faire tiers, et que la grosse voix autoritaire réglerait miraculeusement le problème. « Nous, ils ne nous écoutent pas, dit-on, ça n'a jamais été aussi loin ! »

Cette approche s'assimile à la tentation technocratique d'une maîtrise administrative et répressive des comportements. La violence d'une règle appliquée également pour tous : l'exclusion dans ce cas, est pire que la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent, qui tend finalement à la modération, il s'agit de ne pas arracher tout de suite la tête.

### **La confusion enfant/adulte**

Ainsi Aloïch, cet enfant de 7 ans, qui agresse un autre enfant du même âge, est-il rangé à la même enseigne qu'un adulte pédophile. S'il faut distinguer les jeux sexuels des abus, ce qui reste un problème lorsqu'il s'agit d'enfants, on ne peut pas balayer l'âge des enfants. La sexualité d'un enfant est immature. S'il peut être en érection, le petit garçon ne peut pas éjaculer, et cette érection est une érection d'enfant qui n'a pas à sa disposition l'expérience physique corporelle et psychique qui est en rapport avec un acte sexuel. La jouissance que représente cet acte reste un mystère. Il s'agit d'une sexualité infantile, très immature, peut-être d'une sexualité d'imitation.

Un professionnel réagit vivement à l'idée d'une pénétration à un âge aussi précoce, 7 ans, puis une majorité des membres de l'équipe parvient à l'évidence qu'elle a construit une autre scène à laquelle elle a donné consistance, poussée par l'effet de groupe. Ledit groupe ne sait pas pourquoi une scène d'abus sexuels entre un enfant et un adulte s'est imposée à eux, scène pour laquelle Aloïch est justement placé dans ce foyer. On apprend alors qu'il a été abusé par le compagnon de la mère en présence de celle-ci qui ne l'a pas protégée et c'est la raison connue de son placement. La scène passée se superpose à la scène actuelle, il devient l'abuseur et sera traité comme lui. Comme il n'existe pas de prison pour enfants, il ira dans un autre foyer. Le déplacement de la scène fonctionne comme un point d'appel à une action répressive qui ne s'adresse pas à cet enfant.

On sait qu'aux Etats-Unis, des enfants peuvent être emprisonnés dès l'âge de 10 ans, ou plus jeunes encore, amenés devant un juge, annulant la différence du temps de l'enfance et de l'âge adulte. On sait que certains politiques recommandent d'ouvrir des centres fermés pour les enfants. Il faut savoir de quel côté on se situe : la répression sans penser ou l'acte éducatif éclairé. Les parents ne sont pas les enfants, les enfants ne sont pas des adultes. Et cela ne va jamais de soi, tant la confusion des langues s'installe dès que le sexuel est en jeu.

La différence enfant/adulte réordonnée fait vaciller la certitude d'une sanction brutale comme l'exclusion d'Aloïch. Mais un professionnel parle alors de la crainte de l'équipe de la répétition de la violence sexuelle qu'il a subi lui-même, et des mesures de prévention à mettre en place. La scène avec Khalid est perçue comme l'image qui inaugure les violences à venir d'Aloïch.

#### **L'idée du déterminisme causal : prévention et prédiction**

Combien de fois entend-on comme une vérité - statistiques à l'appui, ça fait scientifique - « qui a été maltraité deviendra maltraitant, qui a été abusé deviendra abuseur et ça peut commencer très jeune » ? Cette pensée d'un déterminisme de cause à effet est transformée en prédétermination moderne relayée par certains scientifiques tel Jean Didier Vincent, de l'Académie des sciences. Ce neurobiologiste, auteur de la biologie des passions, a écrit dans un quotidien : « Tout le monde ne saute pas d'un pont pour sauver un noyé. Chez celui qui saute il y a un héritage, des faisceaux de réseaux génétiques qui le poussent vers l'amour, vers la bonté ». Les médias relayent naïvement ces énoncés qui finissent par passer pour une vérité scientifique. Il est possible de faire la même démonstration avec la violence, ça donne : Chez celui qui agresse un autre, il y a un héritage de faisceaux de réseaux génétiques qui le poussent à la cruauté, à la haine, à la violence. Un savoir serait écrit dans les gènes, reste à savoir le sujet qui l'aura écrit.

Un sujet divisé par les lois de la parole, déterminé par la transmission des signifiants familiaux, aura une chance de faire coupure dans la répétition pour vivre autrement que ses parents, pour exister dans sa différence et sa particularité. Un sujet unifié déterminé par l'hérédité de ses gènes ne pourra rien pour lui-même, ne pourra pas agir sur ses gènes, ne pourra s'en remettre qu'au messianisme scientifique en attendant les promesses de la médecine ou de la manipulation génétique. Le système coercitif et répressif restera le seul moyen provisoire pour contrer ce déterminisme.

La normalité contemporaine s'appuie sur une vision naturaliste des comportements, sur un déterminisme naturel neurobiologique. « Nul ne peut vous changer, c'est la nature en vous ; Aloïch tu aurais en toi une disposition naturelle, permanente et irréversible à nuire ! » Ce discours qui imprègne le social et l'éducatif, se nomme la naturalisation de l'humain, réduit à une psyché biologique.



« Mais alors que faire dans l'immédiat ? » s'exclament les professionnels en colère, dans l'idée d'agir. « On ne va quand même pas laisser certains enfants en violenter d'autres sans rien dire ». « Cet enfant, Aloïch, on ne sait plus quoi en faire depuis longtemps. Sa place n'est pas ici, soutiennent certains professionnels. »

### **Les humains superflus**

Vous connaissez les humains « en trop », les déviants, les marginaux, les exclus de la société, ceux qu'on abandonne à l'errance. Les enfants « en trop », déjà inassimilables, inadaptables, prédits « grands abuseurs » à 7 ans, seraient-ils des enfants à exclure, à jeter, des enfants à la rue, des enfants de la rue, des enfants déchets ? Aloïch, à 7 ans, serait-il un humain superflu, en trop, déchet social qui n'a pas de place autre que celle de se trouver en dehors ? On peut se demander alors si la politique de prévention s'accorde avec la politique de répression, si la politique répressive se substitue à la politique éducative.

Il n'y a pas de prédétermination, ce n'est pas écrit d'avance qu'un enfant maltraité deviendra maltraitant, qu'un enfant abusé deviendra abuseur. Mais alors comment comprendre qu'Aloïch est dans un état d'excitation permanente ? Il est décrit comme un enfant intelligent, qui érotise toute l'unité, livré à des excitations sexuelles qu'il ne maîtrise pas. De toute évidence, cet enfant présente une fragilité psychique que l'on retrouve chez certains enfants excités sexuellement du fait d'attouchements précoces. Cet état d'excitation pulsionnelle est un dire « non » au risque de dissolution subjective qu'on appelle être le phallus de la mère, c'est-à-dire une trop grande proximité avec une jouissance archaïque, un dire « non » au sens de lutter contre une jouissance pleine et mortifère, qui le met en danger de mort psychique. Pour aller vite, la sexualité exercée précocement chez l'enfant peut le river à une jouissance hors des mots, à une jouissance hors sens dont il n'est pas séparé, qui lui rend impossible la tâche d'intérioriser la fonction symbolique, la Loi. La violence, c'est que le corps seul tient lieu de mémoire.

Si l'action éducative a un sens, ça serait bien celle d'aider Aloïch à symboliser ce réel sexuel qui le déborde de toutes parts, ce qui ne peut se faire sans s'attacher au sujet, à son histoire personnelle, à sa singularité, à ses dires.

### **La tache aveugle de l'équipe**

Dans notre travail de supervision, l'équipe évoque les moments passés aux cours d'éducation sexuelle. C'est dans l'air du temps car les enfants posent beaucoup de questions sur la sexualité et on leur répond clairement, comme il est conseillé dans les lieux d'éducation. Informations, explications, encouragent les demandes incessantes des enfants qui n'en finissent pas de vouloir savoir le sexe. L'information se voudrait exempte de subjectivité, mais cela n'empêche pas les enfants de supposer aux adultes une certaine jouissance dont eux sont privés, et de provoquer un jeu de séduction. Finalement, cette scène entre Aloïch et Khalid n'est peut-être pas sans rapport avec la tache aveugle de l'équipe.

« Ce n'est quand même pas nous qui avons poussé Aloïch à agresser Khalid » s'écrient quelques professionnels. Non, c'est très complexe, les causes sont surdéterminées, mais on gagne toujours à ouvrir la voie de la relation à l'autre, ici et maintenant, là où a eu lieu la scène, pour attraper le registre du lien à l'autre, le registre de l'imaginaire.

On gagne toujours à questionner sa propre implication plutôt qu'à se mettre hors circuit. Pourquoi donc ne pas entendre cette scène entre Aloïch et Khalid comme un acting out, c'est-à-dire comme une scène adressée, un appel, une demande de symbolisation, c'est-à-dire mettre les professionnels dans le coup de leur relation avec Aloïch ? Bien sûr, il faut exercer l'autorité et parler des limites, mais ces rappels resteraient inefficaces s'ils n'étaient pas couplés avec la dimension de l'adresse à l'autre. Aloïch remet en scène un traumatisme réel subi, et ça pourrait être une chance pour lui de bénéficier d'une équipe prête à le soutenir dans un travail de symbolisation, d'une équipe qui l'aide à se séparer d'avec la jouissance hors

des mots, qui l'aide à faire du blocage de la transmission, un événement intégré à son histoire. Aloïch frappe à une porte : comment ne pas être un mur qui le renvoie dans ses buts !

Le registre de la relation, du lien de l'enfant avec les professionnels, introduit une scène qui pourrait prendre sens, en lieu et place d'une scène réelle diabolisée. Aloïch dérange, provoque, déstabilise l'unité. Pourtant, en peu de temps, il est passé grâce au travail des professionnels et de son éducatrice référente, des comportements provocateurs au quotidien à l'intégration dans son groupe où il a montré qu'il savait y faire avec lui-même et les autres. La scène avec Khalid serait-elle un appel à entendre dans la relation transférentielle avec l'équipe et l'éducatrice référente, « tu crois que je fais des progrès mais regarde je suis toujours le même » ? Réussir, être dans la norme, reviendrait pour Aloïch à répondre au désir de l'Autre, ce qui présente pour lui un risque incestueux, une voie d'entrée dans la dissolution subjective.

« Mais dit un professionnel, la victime, vous ne vous en souciez pas. Il y a quand même une victime dans l'histoire. Khalid est traumatisé ». Une scène sexuelle entre deux jeunes enfants n'entre pas dans le champ du couple victime/abuseur.

Dès qu'il s'agit d'aller au-delà des faits, au-delà du réel sexuel, la figure de la victime réapparaît. Protéger, sauver l'enfant victime est une donnée permanente du travail social, dans l'oubli parfois qu'à maintenir cette identification, l'enfant en devient un enfant pâtissant, martyr ou souffre-douleur des parents, des autres ou de ses gènes. Il n'y est pour rien et il n'y sera pour rien dans ce qui lui arrive et arrivera tout au long de sa vie. La victime émeut et suscite une vive compassion et il y aurait beaucoup à dire sur la valorisation extrême de cette place dans la société. Le Mal d'un côté, le Bien de l'autre, encore. Oui il y a à reconnaître la violence que Khalid a subie, mais surtout et essentiellement à l'aider à interroger sa place identificatoire d'enfant battu et maltraité. Soutenir une victime, c'est l'aider à sortir du statut de victime pour jouer la carte plus risquée de la vie.

### Dépasser la violence

On sait le courage qui anime certains professionnels pour oser casser l'apparente uniformité des décisions, l'image virginale d'une institution qui se voudrait exempte de toute faiblesse et assurée d'un savoir sans faille sur l'éducation. Certains prennent le risque de casser l'adhésion au discours normatif, ils possèdent ce savoir qu'en chacun de nous le bien et le mal cohabitent, la violence des pulsions et leur pacification, que l'acte éducatif ne peut se satisfaire d'un acte répressif, d'un acte autoritaire, mais nécessite un travail d'élaboration.

Comment sublimer la violence, la dépasser pour faire repartir la vie plutôt que la violence qui ont la même racine ? La route est coupée, celle qui va de soi à la parole pour Aloïch, coupée par la culpabilité, par la pulsion immaîtrisable, par la jouissance pleine dont il ne parvient pas à se séparer. Comment l'aider à trouver un sens à cette jouissance ? Pour l'être parlant, l'incitation au sens est le signe qu'il est interdit au sujet d'éprouver une jouissance pleine et de s'en satisfaire. Une vérité substitutive, métaphorique, demande à s'articuler pour passer à autre chose.

Une éducatrice raconte alors que, dans son ancienne institution, l'équipe avait décidé de raconter des fragments de mythes aux enfants deux ou trois soirs par semaine. Certains enfants raccrochaient alors un fragment de leur propre histoire singulière, ça les faisait parler sur leur propre violence et celle qu'ils avaient subie. Les mythes mettent en scène la violence d'un réel en le symbolisant, ils peuvent être considérés comme régulateur métaphorique, comme outil pour dépasser la violence des pulsions, c'est ce que la culture nous enseigne.

L'éducatrice dit avoir raconté aux enfants quelques épisodes du mythe d'Hésiode, une histoire d'origine, de création, d'amour fou, de priapisme et de séparation. Ouranos, le fils/père s'étend sur Gaïa la mère de façon à la couvrir tout entière, comme si le ciel enveloppait la terre et qu'il n'y avait plus au-dessus d'elle, ni autour d'elle, aucun espace... ». Il ne peut

pas se séparer, la vie s'arrête. La jouissance pleine va la tuer. Le mythe dit : « Ouranos aime Gaïa, il la serre, il la colle très fort, la vie est immobilisée, plus rien ne bouge ». L'imaginaire de l'amour/haine entre en jeu. Le mythe dit qu'on ne sait plus qui est le fils, qui est le père, qu'à confondre le fils et le père on risque la mort. Les mots du mythe déverrouillent, relient, font le pont.

Une professionnelle se souvient alors qu'Aloïch lui a raconté une histoire qui s'est répétée de nombreuses fois. Son frère aîné de douze ans se battait régulièrement avec sa mère ; lui, regardait la scène fasciné, et il vivait alors une intense excitation réactivée dans les mots lorsqu'il raconte cette scène. Il pensait : « vas-y, vas-y, tue-là », il rêvait aussi d'être à la place de ce frère que sa mère sermonnait à longueur de temps, à la place de ce frère qui avait droit à l'attention exclusive de sa mère. Il rêvait de la tuer ou de fusionner avec elle - amour/haine - il rêvait qu'enfin il la rejoindrait par-delà la haine, l'amour fou de l'appel du corps maternel. Il ne savait plus comment freiner la descente aux enfers de la jouissance mortifère qui l'assaillait maintenant en toute occasion. Comment se séparer de cette jouissance pleine ?

Un silence inhabituel se fait entendre dans l'équipe à l'écoute de cette éducatrice, le silence qui transforme un bout de réel en imaginaire pour cracher les mots du sens, le silence qui déplace l'effroi, l'impossibilité de penser, en histoire d'amour/haine, en histoire de relation avec l'autre.

Cette éducatrice avait inventé un comment faire parmi d'autres, à chacun son invention. Lorsque le professionnel est lui-même sidéré par une scène de violence, ou si la crainte latente d'être accusé le pousse à s'innocenter et à s'armer des seuls outils répressifs, il ne pourra pas disposer de la parole et des médiations par le jeu, les histoires, les mythes. Ce travail d'élaboration nécessite surtout un nouage juste. Un nouage entre le réel en jeu dans un acting out et l'imaginaire en jeu dans une relation pour donner un sens, subjectiver, symboliser ce réel. Alors la jouissance hors des mots, l'excitation pulsionnelle pourra trouver progressivement un point d'arrêt.

Lorsqu'on travaille avec d'autres, lorsqu'on a un certain pouvoir dans le destin de l'autre, à certains tournants de la vie d'un enfant, on peut choisir de poser des actes qui incitent à symboliser plutôt qu'à renforcer la violence en y répondant en miroir par un acte tout aussi violent. Nous sommes sous l'épée de Damoclès de la normalisation des humains, soi-disant libérés des lois de la parole. Mais une marge de liberté est laissée, les professionnels peuvent choisir de résister à ce discours qui s'infiltré dans tous les lieux de soins pour préserver le sens de leur travail, pour continuer à penser leur pratique. Il s'agit de prendre le risque de casser le consensus, le risque de penser encore, de panser le corps de la violence.

On pourrait alors considérer les travailleurs sociaux comme des passeurs d'initiatives, de représentations, comme les premiers remparts à la détresse, au sans recours, à la violence entendue alors comme exutoire à l'angoisse d'être sans Loi, aux fragilités multiples que notre société engendre, mais aussi qu'engendre notre condition de parlant. On pourrait alors considérer les professionnels comme des acteurs participants au destin créatif de l'enfant, des acteurs qui auront été là pour mettre en mouvement la transmission gelée chez l'enfant, chez tout enfant aussi déviant soit-il, tout enfant aussi violent soit-il.

# Les agressions sexuelles déplacées en institutions

---

*Daniel Derivois*

*Maître de conférences en psychologie interculturelle  
Psychologue clinicien CRPPC-EA 653 - Université Lyon 2*



L'agression sexuelle est polysémique, plurielle, spectaculaire, silencieuse. Elle est actuelle, actualisée, transgénérationnelle. Elle est subie et/ou agie par/sur des enfants et des adolescents dans nos familles, nos institutions, nos quartiers sensibles, etc. Elle nous pousse à penser son émergence et à anticiper sa trajectoire. Elle est ici abordée à partir du syndrome victime/délinquant qui constitue un impensé dans nos montages juridiques, institutionnels et éducatifs.

En effet, les professionnels des milieux socio judiciaires, sanitaires et scolaires font régulièrement face à des enfants et adolescents à la fois victimes et auteurs d'agressions, notamment sexuelles. Ces mineurs les épuisent et les incitent à aller au-delà de la « tâche primaire » des institutions dans lesquelles ils les rencontrent. Il devient ainsi nécessaire d'adapter ses postures épistémologiques et professionnelles pour observer, comprendre et intervenir sur la complexité de ce syndrome qui, s'il émerge en des lieux et des temps précis, s'est construit sur la « longue durée » de l'histoire des familles, des institutions, des sociétés et des pays où il se développe.

L'agression sexuelle apparaît alors comme le travail d'une « pulsion traumatique » en trois temps (subir, sentir, agir) qui tend à déplacer la scène et le contenu traumatique sur les institutions de protection ou de punition. Se pose ainsi la difficile question du traitement des deux faces du syndrome.

Devant l'impasse thérapeutique et éducative à laquelle nous confrontent ces enfants et adolescents aujourd'hui, il est important d'élaborer une géohistoire de la rencontre clinique et de concevoir des tâches primaires partagées par les institutions et les professionnels.

Les violences fascinent et sidèrent en même temps. Nous sommes dans une société du spectacle, du « paraître » et de l'événementiel. Nous sommes souvent pris dans le « spectaculaire » de ces violences qui surgissent en un temps et dans un milieu donnés devant des personnes précises. Et cela nous empêche aussi trop souvent de penser les processus à l'œuvre, par-delà le moment, le lieu et les personnes « témoins », « sujets » ou « objets » de ces violences. J'essaierai de montrer qu'aujourd'hui, il convient d'articuler le temps court - celui de l'événement - avec le temps long des processus. Voyageons un peu dans le temps et l'espace institutionnels avec les adolescents en mettant l'accent sur des « instantanés ».



Maison d'Arrêt : Kevin, 17 ans, est incarcéré « pour braquage ». Ce qu'on sait moins, c'est que sa mère est une femme battue (violences conjugales, sexuelles) depuis plusieurs années.

Maison d'Enfants à Caractère Social : Hugo, 11 ans, est placé pour maltraitances parentales. Dans l'institution, il abusera sexuellement d'un garçon de 5 ans.

Famille d'accueil : Amélie, 13 ans, fugue et se met en danger sexuellement avec les garçons. Dans le même temps, on oublie qu'elle n'a jamais connu son père et qu'elle aurait subi des attouchements du père de la famille d'accueil.

Centre d'Education Renforcée : Florian, 16 ans, agresse une personne âgée au couteau. Il a eu plusieurs exclusions scolaires pour « comportements inadaptés ».

Ecole : Mohamed, 12 ans insulte les profs : « sale pute », « va te faire enculer », etc. Ce qui saute moins aux yeux, c'est qu'être traité de « sale arabe » et « d'enfant placé » est devenu banal pour lui.

Banlieue : Nadir, 15 ans, casse des voitures. Pendant ce temps, d'autres enfants plus jeunes assistent à la scène... Ils deviendront adolescents...

Faisons un pas de plus dans le temps et l'espace des comportements et des représentations institutionnelles de l'enfant ou de l'adolescent.

Voici les représentations institutionnelles de Damien, 10 ans, placé à 3 ans dans une famille d'accueil pour « maltraitances graves de la part de la mère » puis placé en institution à 6 ans pour cause d'« épuisement de la famille d'accueil ». Distinguons quatre phases différentes dans les manières dont il sera perçu pendant quatre ans :

2002 : il a un statut de victime : il faut le protéger de sa mère exclusivement pointée du doigt comme maltraitante

2004 : il a un statut d'agresseur car il a commis un certain nombre de comportements sexuels déviants dans l'établissement et à l'école

2005 : réévaluation de la situation suite à des réunions cliniques. Il a le double statut d'agresseur et de victime. L'institution s'efforce de faire tenir ces deux représentations dans son appareil psychique institutionnel

2006 : nouveau passage à l'acte sexuel. Le statut d'agresseur reprend le dessus. Quelques mois plus tard, celui de victime ne tardera pas à revenir mais cette fois de la part de l'institution, suite à une gifle donnée par un éducateur. La mère veut porter plainte contre l'éducateur et l'institution. La mère est passée de maltraitante à protectrice. Damien est « perdu ! »

Voici le parcours traumatico/délinquant de Julien, 16 ans (voir Derivois, D. (2010). Les Adolescents victimes/délinquants. De Boeck Université).

1-Julien a vécu dans un climat familial de violence : alcoolisme, traumatismes sexuels, visionnage de films pornos avec les parents, attouchements...

2- Il dénoncé à l'école les attouchements par les hommes de sa mère mais celle-ci a toujours démenti

3- A 11 ans, en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), il est auteur d'attouchements sur une fillette de 8 ans. Les parents ont porté plainte mais cela s'est soldé par un « non-lieu ».

4- A l'école, il a 13 ans, il se rend coupable d'attouchements sur des enfants de 8 ans. La mère dit que son fils « n'y est pour rien »

5- En MECS, à 16 ans, il viole une petite fille de 11 ans (fellation, pénétration anale). Julien est obligé de quitter l'établissement avec la prison en perspective.

6- Actuellement, il est en famille d'accueil en attendant la prison.

7- Autres éléments : sa mère a été placée de l'âge de 8 ans à 17 ans. Le beau-père que Julien investit affectivement et qui a aussi abusé de lui, n'a jamais connu son père et il a été placé pour maltraitance.

Voici les problèmes posés.

Tous ces enfants et adolescents sont concernés par la violence agie et la violence subie. Nous observons un sentiment d'incompréhension ainsi qu'un sentiment d'être livrés à eux-mêmes.

Pour les familles, c'est la confusion. La mère de Damien, par exemple, ne sait plus quel statut elle a vis-à-vis de son fils et de la MECS. Pour les professionnels, c'est la sidération devant les comportements des jeunes ; ils sont au bord de l'épuisement professionnel et du risque de « maltraitance théorique » qui en découle. Quant aux institutions, elles sont confrontées aux limites de leur « tâche primaire » ainsi qu'à la difficulté de penser les processus des phénomènes sur la « longue durée ». Nous sommes face à des problèmes qui impliquent tous les acteurs du système.

Mon propos ne porte pas spécifiquement, exclusivement, sur l'agression sexuelle. L'agression sexuelle n'est souvent qu'un aspect de ce qu'il convient d'appeler syndrome victime/délinquant, qui lui-même n'est que la partie visible de l'iceberg juridico/institutionnel et clinique. Mon intervention a pour objectifs d'attirer l'attention sur la complexité du syndrome victime/délinquant, de proposer quelques éléments pour comprendre ce syndrome du point de vue de l'enfant ou de l'adolescent et du point de vue des professionnels et des institutions, et enfin de proposer deux postures professionnelles permettant de prendre en compte la complexité des problèmes posés : la « géohistoire de la rencontre clinique » et les « tâches primaires partagées ». Je présenterai donc d'abord l'agression sexuelle comme une figure du syndrome victime/délinquant et proposerai ensuite des éléments pour comprendre, avant de conclure sur les deux postures professionnelles.

Partons de deux types de constats pour introduire ce problème : un constat institutionnel et juridique et un constat clinique auprès des enfants et adolescents pris en charge. Quand on regarde le fonctionnement de la société, on constate que, d'une part, il y a des institutions et des textes de loi pour les enfants en danger (loi sur la protection de l'enfance) et que, d'autre part il y a des institutions et des textes de loi pour enfants dangereux (loi sur la délinquance des mineurs). C'est comme si un enfant en danger ne pouvait pas être dangereux ; comme si un enfant dit dangereux ne pouvait pas être en danger et à protéger dans le même temps.

Quand on regarde de l'intérieur et qu'on prend le temps d'analyser les trajectoires de ces enfants et adolescents, en MECS, CER, MA, école ou dans la cité, on constate cliniquement qu'il n'y a pas d'un côté des adolescents délinquants et de l'autre des adolescents victimes. Ce sont souvent les mêmes, rencontrés dans des lieux différents par des professionnels différents ayant des motivations personnelles, professionnelles et institutionnelles différentes... On constate une seule et même problématique, les deux faces d'un même mouvement aux ramifications institutionnelles diverses. Ce sont des adolescents à la fois victimes et délinquants.

Nous les rencontrons dans tous les mi/lieux éducatifs. Je dis bien mi/lieu car ils sont dans des lieux, des espaces intermédiaires. Et c'est l'un des aspects du problème. Un adolescent peut être physiquement à l'école et être psychiquement à la maison, dans la cité, ou dans la MECS. Ses actes peuvent émerger d'un lieu et être adressés à quelqu'un d'autre. Assez souvent, ces adolescents ont besoin d'un interlocuteur, d'un support transférentiel, d'un pôle identificatoire pour laisser se déployer ce dont leurs comportements inadaptés sont porteurs. Ils mobilisent tout ce qui est disponible dans l'environnement pour actualiser les vécus à symboliser.

D'où plusieurs dimensions intervenant dans la formation du syndrome : biologique, familiale et conjugale, transgénérationnelle, sociale et urbaine, matérielle, inter/culturelle, politique et juridique, médiatique, institutionnelle, psychique, etc. Selon les cas de figure, telles dimensions peuvent être dominantes ou latentes.

C'est dans cette pluralité de dimensions et/ou d'analyseurs que je situe l'agression sexuelle comme une figure du syndrome victime/délinquant. La sexualité fascine. Elle occupe trop souvent le devant de la scène au détriment de ce qui se dit en « off ». Nous sommes trop souvent pris dans l'aspect manifeste de l'agression sexuelle qui nous pousse à porter plainte, à judiciariser à outrance au risque de perdre le sujet. La dimension spectaculaire de l'agression sexuelle masque les processus. En effet, l'agression sexuelle s'inscrit dans un tout complexe. Elle est souvent liée à d'autres comportements déviants qui perdent très rapidement leur portée dès que le sexuel (« normal » à l'adolescence sous l'impulsion du pubertaire) se manifeste.

On oublie souvent que derrière l'acte sexuel lui-même, il y a l'agressif, le transgressif et qu'il est important de distinguer le fait d'agresser, de l'objet utilisé pour agresser ; de distinguer le fait de transgresser (le processus transgressif) de l'objet utilisé pour transgresser. Pour nombre d'adolescents, le besoin de transgresser et de jouer avec/sur les limites pour éventuellement les intégrer l'emporte sur les formes et l'objet de la transgression. Parfois aussi, l'agression sexuelle résulte d'un renforcement de la répétition de ce qui cherche à se signifier.

Cela dit, s'agissant de l'agression sexuelle comme comportement polysémique, deux questions s'imposent : qu'est-ce qui pousse l'adolescent à commettre une agression sexuelle ? Qu'est-ce qui le pousse à la commettre dans l'institution ?

Nous formulerons deux hypothèses. Tout d'abord, l'agression sexuelle chez l'adolescent placé est une agression sexuelle déplacée à plusieurs niveaux : de génération en génération ; de famille en famille ; de famille à institution ; d'institution à institution. Posé en ces termes, l'acte sexuel ne se réduit pas à son contexte d'émergence mais témoigne d'un trajet dans le temps et dans l'espace. Ce qui pousse à l'agression sexuelle, c'est au moins une pulsion mais une pulsion à la fois autocentrée et allocentrée, une pulsion paradoxale.

En effet, ces différents déplacements traduisent le travail d'une « pulsion traumatique » avec trois pôles organisateurs : le subir, le sentir et l'agir. Cette pulsion traumatique qui opère dans la psyché de l'adolescent victime/délinquant va au-delà des familles et des institutions. La pulsion traumatique, différente des pulsions agressives et auto agressives, témoigne de l'intrication du subir, du sentir et de l'agir dans les comportements déviants. Elle traduit l'effort de l'adolescent pour faire advenir un certain nombre de traces traumatiques afin de transformer le cheminement déviant en cheminement de symbolisation (Derivois, 2004).

Ainsi, du point de vue des enfants et adolescents, trois axes semblent se dessiner. Tout d'abord, l'institution est investie comme métaphore de l'environnement primaire et fonctionne comme un attracteur de la réalité psychique précoce, un attracteur de ce qui n'a pas pu être vécu dans des conditions suffisamment bonnes. En tant que telle - c'est le deuxième axe - les enfants et adolescents y déplacent des vécus en quête de signification. Enfin, ils permettent ainsi de soutenir l'hypothèse freudienne selon laquelle le moment où ça se passe n'est pas celui où ça se signifie. Moment ici peut être remplacé par lieu ou personnes.

Du côté des professionnels et des institutions, ce syndrome semble aussi résulter du traitement clivé des problématiques exprimées par les adolescents en difficulté. Ces clivages, comme indiqué plus haut, sont d'ordre juridique, institutionnel mais aussi disciplinaire. Ces clivages, ces postures clivantes ont une histoire lointaine, ils résultent de notre perception binaire du monde.

Comment faire face à ces problèmes ? Par quel bout prendre ces problématiques ? Je propose ici deux pistes de réflexion pour contribuer à ce débat : je pense que la prise en charge efficace des enfants et adolescents nécessite de construire une géohistoire de la rencontre clinique et aussi d'élaborer des « tâches primaires partagées ».

La prise en charge des adolescents victimes/délinquants pousse à la création, à la prise de risque à la fois sur le plan des pratiques et sur le plan épistémologique. Sur le plan des pratiques, il est important d'être soi-même pour risquer la rencontre. Sur le plan épistémologique, l'une

des prises de risque est celle de l'interdisciplinarité. L'interdisciplinarité n'a pas bonne presse dans les milieux universitaires et professionnels où les clivages règnent.

Et pourtant, les adolescents nous poussent au vivre ensemble disciplinaire et professionnel. C'est l'une des raisons pour lesquelles j'ose introduire l'idée d'une géohistoire de la rencontre clinique. La géohistoire « associe les outils de l'histoire et de la géographie pour prendre simultanément en compte l'espace et le temps des sociétés ». Nous l'utilisons pour l'espace et le temps des institutions, l'espace et le temps des problématiques, l'espace et le temps et des processus du développement.

La rencontre clinique est rencontre entre au moins deux subjectivités, deux histoires singulières articulées à des histoires collectives. La relation clinique est également le lieu des effets de transfert et de contre-transfert mais qui ne se réduit pas à l'ici et maintenant. La relation clinique est aussi une relation inégale, asymétrique où le professionnel est (mis) à la place de celui qui sait, donc en position potentiellement dominante. Il y a donc potentiellement dans la relation clinique un rapport de force.

J'appelle géohistoire de la rencontre clinique, l'histoire globale du parcours spatio-temporel qui a conduit un professionnel et un enfant, ou un adolescent à se rencontrer. Cette idée s'inscrit dans un modèle en construction - Clinique de la Mondialité - qui propose entre autres de se penser dans le monde par-delà les environnements familiaux et institutionnels mais aussi de penser l'impact de grandes problématiques mondiales (violence, déplacement, identité) et de vieilles idéologies (pensée binaire, ethnocentrisme, impérialisme) dans ce qui se passe dans l'ici et maintenant de la relation clinique.

La prise de conscience de cette histoire détermine l'efficacité de la rencontre. Elle permet d'accueillir et d'apprécier les niveaux macro, méso et micro du transfert. Nous sommes plus ou moins habitués au niveau micro, celui de l'intersubjectivité dans la psychanalyse classique. Etant donné que nous sommes singulièrement impliqués dans des histoires collectives, la dynamique transférentielle se repère également au niveau groupal (familles, institutions). Les travaux de René Kaës nous ont sensibilisé à cette dimension. Cependant, un autre niveau, macro, est à prendre en compte si l'on veut bien analyser certains impensés. Il est relatif à l'impact de grands problèmes mondiaux sur nos dispositifs de prise en charge. Ce niveau macro permet par exemple d'analyser nos clivages juridique, institutionnel et disciplinaire. Clivages qui nous empêchent d'avoir un regard pluri focal simultané sur ce que nous faisons vivre aux enfants.

Une autre proposition est relative à la tâche primaire des institutions. Nous l'avons vu, les adolescents déplacent dans les mi/lieux de vie des vécus d'autre temps, d'un autre lieu. Ils amènent avec eux un héritage relationnel construit avec d'autres et auquel ils tentent de donner sens avec de nouveaux pôles identificatoires (les professionnels) en d'autres lieux (les mi/lieux professionnels). Ainsi, ils bousculent les tâches primaires, confrontent les institutions à leurs limites et les poussent à travailler ensemble. D'où la proposition d'élaborer des tâches primaires partagées.

La tâche primaire de l'institution fonde sa raison d'être, sa finalité, la raison du lien qu'elle établit avec ses sujets : sans son accomplissement, elle ne peut survivre. Par exemple : la tâche primaire des institutions soignantes est de soigner, celle des institutions de protection de l'enfance est de protéger, celle de l'école est d'enseigner, d'instruire, etc. René Kaës insiste sur le fait qu'il y a souvent des tâches concurrentes, complémentaires et des dérives sont possibles...

J'appelle « tâches primaires partagées » des tâches allant au-delà des missions premières des institutions. Elles mobilisent plusieurs professionnels dans plusieurs institutions en même temps. Elles s'appuient sur le fait que « le lieu où ça se passe n'est pas (forcément) celui où ça se signifie ». Elles poussent au vivre ensemble institutionnel et professionnel.

Cela suppose une écoute transversale (écouter à plusieurs) ; une approche interdisciplinaire



(dépasser les clivages) ; une approche interinstitutionnelle (dépasser les clivages) et une approche interprofessionnelle (décloisonner les professions). Les tâches primaires partagées permettent d'aller au-delà des résistances institutionnelles, professionnelles et disciplinaires.

Trois tâches primaires partagées me semblent transversales à nos institutions de prise en charge des enfants et adolescents : soigner, éduquer et accompagner ? Soigner ne relève pas que du médical, il est pris dans son sens premier, dans le sens de soins primaires que peut prodiguer à l'enfant l'institution en tant que métaphore de l'environnement primaire. Eduquer ne relève pas que de la mission des éducateurs spécialisés. Cette activité ne relève pas que l'école ou de la famille. C'est le travail de tout adulte. Quant à accompagner, c'est une mission qui incombe à tout professionnel, à toute institution. L'accompagnement est une traversée. Entre soi et soi. Entre soi et l'autre. Entre soi et le monde. Traverser et être traversé à la fois.

# Violence à l'école : quel état des lieux pour quelles formes de prévention

---

**Benjamin Moignard**

*Maître de conférences en sociologie - Université Paris Est Créteil  
Observatoire universitaire de l'éducation et de la prévention*

Il y a deux écueils à éviter quand on traite de la violence à l'école. Primo, s'imaginer qu'elle n'est que spectaculaire, avec, par exemple, des professeurs agressés ou des enfants rackettés. Cela existe, mais cela ne suffit pas à caractériser les différents visages de la violence à l'école. L'autre écueil, c'est à l'inverse minorer le phénomène, avec des propos aussi généraux que « la violence elle existe parce que les spécialistes et les média en parlent », « c'est une violence inévitable qu'on doit tolérer dans l'espace scolaire ». La réalité ne réside pas dans ces deux assertions, dans ce travers d'exagérer ou de minorer le phénomène.

La violence à l'école est devenue un sujet public. Tous les ministres de l'Education nationale depuis le milieu des années 90 ont proposé leur plan de lutte contre la violence, et huit dispositifs ont déjà été mis en œuvre. Au milieu des années 80, c'était surtout l'échec scolaire qui attirait l'attention.

Que retenir quand on parle de violences scolaires ? Certains chercheurs se limitent aux faits relevant du code pénal parce qu'ils sont mesurables, objectivables. Mais procéder ainsi c'est mettre de côté les micro/victimations, autrement dit des petits faits répétés, accumulés, qui à la longue sont perçus par les protagonistes comme de la violence.

Il y a enfin le climat scolaire : les relations entre les élèves, les relations entre les élèves et les adultes, le sentiment d'une possibilité d'apprendre ou pas, le sentiment de la prévalence d'une justice ou de son absence.

D'un établissement à l'autre, nous le savons tous, les climats varient et pas seulement pour des raisons sociologiques car, il faut l'admettre les différences se creusent au sein des écoles républicaines françaises.

Pour mesurer la violence, des outils officiels existent. Aux Etats-Unis, depuis les années 80, en Europe depuis les années 90, en France depuis 1998. Il s'agit d'un recensement sous le contrôle des établissements qui, à partir d'une grille, signalent les faits dits « pénalement répréhensibles ». On peut craindre que la méthode soit sujette à caution car les mesures sont le fait des directions d'établissement. On sait bien que la réputation d'une école dépendent pour beaucoup de la violence.

L'autre base de donnée provient des chiffres de la Police et de la Justice. Le problème avec ce type de mesure, c'est qu'on ne sait jamais si elles se rapportent à l'activité d'un service ou témoignent d'une réalité avérée.

Enfin, il existe aussi des enquêtes dites de victimation, enquêtes réalisées par des chercheurs au sein des établissements auprès des élèves eux-mêmes.

Celle que nous menons au sein de notre organisme fait état d'une stabilité de la violence depuis le

milieu des années 90. Mais ce constat dissimule beaucoup de disparités. Ainsi, dans le primaire, plus de 80% des élèves disent ne pas ou très peu ressentir de la violence au sein de leur établissement. Dans le secondaire, la tension se fait plus forte, ou nettement plus forte. Plus de la moitié des élèves estiment qu'il y a situation de violence forte à très forte dans leur établissement scolaire. Dans le secondaire, les établissements classés en ZEP ou en ZUS sont davantage confrontés à la violence. Cela conforte l'idée très largement répandue qu'une pauvreté croissante entraîne une violence croissante, et qu'il faut se protéger de la violence extérieure, autrement dit sanctuariser l'établissement.

Pourtant, dans des pays en proie à des inégalités sociales plus fortes, dans des quartiers urbains violents et pauvres, au Brésil, en Colombie, en Argentine, les enquêtes de victimation montrent des niveaux de violence très inférieurs aux niveaux relevés dans les écoles françaises. Les enquêtes de victimation indiquent des résultats analogues chez tous les voisins européens et remettent en cause le credo du lien entre pauvreté et violence.

Pourquoi la situation est-elle aussi détériorée en France ? Peut-être que l'école, les cursus et les diplômes y occupent une place trop importante, faisant de l'école comme lieu physique un terrain propice à la cristallisation de la violence.

On note aussi quatre facteurs importants dans la fixation du climat scolaire et la perception qu'il en donne de la violence.

La stabilité et l'activité des équipes pédagogiques, la visibilité et l'application des règles intérieures, les effets du contexte communautaire, le travail sur la culture d'établissement.

La stabilité des équipes est le facteur central de prévention ou de prédiction : un travail d'équipe avec une équipe stable. Le problème, c'est qu'en France, il n'y a pas de culture d'enseignement par équipe. La tradition maintient le magistère du maître devant ses élèves au moment du cours magistral.

La visibilité et l'application des règles participent de l'instauration d'un climat de justice dans l'établissement et par conséquent contribuent considérablement à l'atténuation de la violence.

Les effets du contexte communautaire : il s'agit là de la capacité de l'école à faire sens dans le quartier, à être affiliée à son environnement. Les petites écoles de milieu rural, les grands lycées parisiens, connaissent de fortes affiliations. C'est la fameuse école sanctuarisée, interdite au dehors, et parfois mal perçue par les composantes de l'extérieur, les habitants eux-mêmes. D'ailleurs, en Ile-de-France, il n'est pas inutile de rappeler que la plus forte hausse de budget ces dix dernières années pour le Conseil régional est passée dans l'acquisition d'équipements de sécurisation et de protection.

Enfin pour terminer, le travail sur la culture d'établissement consiste à se demander comment faire pour porter un projet commun et exalter le sentiment d'appartenance à une communauté partagée, la communauté scolaire, communauté qui permettrait et serait à même de ménager par elle-même des temps de rencontre.

# La violence des enfants et des adolescents sollicite les adultes dans la consistance de leur identité

---

*Jean-Marie Forget*

*Psychanalyste, psychiatre*



Je voudrais vous rendre sensible à ce qui se dégage des manifestations de violence des enfants et des adolescents. S'ils sont violents, c'est qu'ils se trouvent privés dans le monde actuel du recours à la parole. Ce n'est pas qu'ils soient mal compris, qu'ils soient des incompris, ce qui se rapporterait aux malentendus de la parole. C'est qu'ils sont privés du recours à la parole, faute d'interlocuteur fiable.

Ce qu'ils ne trouvent pas dans la structure symbolique de leurs interlocuteurs, ils vont le chercher dans des mises en acte adressées au regard d'un témoin, dans l'imaginaire, ou bien ils se précipitent dans le réel, en s'éjectant d'une place qui leur est insupportable. Il faut toutefois distinguer les passages à l'acte initiaux de ce qui peut devenir ultérieurement un mode d'être dans des passages à l'acte réitérés, voire des passages à l'acte délictueux.

Ces manifestations nous renseignent sur la logique du discours et des relations consuméristes du monde actuel, qui éludent la restriction de jouissance nécessaire à toute parole et qui rendent difficiles aux enfants et aux adolescents de s'y situer.

Pour illustrer mon propos, je vous propose quelques exemples, dont celui d'un garçon de 10 ans en proie à une violence névrotique.

Une guerre symbolique, c'est lui ou moi.

Élevé par sa mère et sans contact régulier avec son père, ce garçon présentait régulièrement des traits violents à la maison. Ainsi, à son retour de l'école, il assène des coups contre les portes, il bouleverse les affaires, les meubles, les objets... Lors d'une première rencontre, quand je l'interroge sur son prénom, il me répond « Raphaël » et il m'affirme qu'il n'aime pas ce prénom car « c'est un prénom de fille ». Sa difficulté à trouver une assise d'identité masculine dans la cohabitation avec sa mère le conduisait à supposer qu'une caractéristique d'homme était d'être violent. Il pensait ainsi être un homme, à défaut d'avoir à sa disposition d'autres traits d'identifications d'homme, dans le discours de sa mère et dans l'attachement névrotique de celle-ci, qui le pensait comme elle. Cette identification hystérique révélait l'enjeu œdipien, et le rapport de séduction à sa mère. Le fils usait de violence pour se faire reconnaître comme homme et pour jouer de rivalité à l'égard d'un père. Cette manifestation se situait dans le champ de la parole, dans celui du malentendu d'une identité sexuée imaginaire.

Ceci m'amène à souligner les rapports entre violence, opposition et refus. La clinique de l'opposition est une clinique courante, qui reste en partie dans le champ de la parole. L'enfant ou l'adolescent se trouve prisonnier de l'attente idéale de l'adulte ; on en vient très rapidement



à une guerre symbolique, c'est lui ou moi. Elle nous rappelle que la transmission qui se joue dans les apprentissages et qui participe à la constitution de sa personne se fait dans l'appropriation du trait idéal du maître ou de l'adulte en position d'autorité. Dans l'apprentissage, l'enfant acquiert le savoir inhérent à l'apprentissage, mais il s'identifie au terme de ce parcours au trait de pouvoir conféré au maître ou au parent, à qui il a fait le crédit de suivre les consignes. Or cette transmission se fait à l'identique. C'est le trait idéal du parent ou du maître auquel l'enfant s'identifie. C'est le même trait d'identité. Freud souligne d'ailleurs à plusieurs reprises que ce ne sont pas les principes moraux énoncés par les parents qui servent de repères au sujet, mais les traits de l'Idéal du Moi ou du Surmoi, transmis à l'identique. C'est-à-dire qu'il faut l'articulation de ce trait idéal au trait de la division subjective du sujet, au trait de son identité de sujet désirent pour qu'il puisse reprendre ces idéaux à son propre compte. Autrement il se trouverait piégé dans une transmission mimétique, où il s'effacerait sous l'autorité de l'adulte. Sa seule manière d'exister est alors le refus, « être contre ». Il est important de repérer qu'il n'y a pas alors deux personnes, mais une seule, celle qui affirme, celle qui dirige, celle qui demande, puisque l'enfant ou l'adolescent se contente d'être « contre », mais « tout contre ». Il est alors dans une position de force illusoire à prendre appui sur l'initiative de l'adulte, sans livrer quoi que ce soit de lui-même. Cette illusion de force, paranoïaque pourrait-on dire, tranche avec la fragilité, la vulnérabilité qu'il peut éprouver pour faire entendre progressivement sa parole, ses goûts, ses choix. Cette opposition peut glisser progressivement vers une surenchère de violence sans limite, comme ce père qui menaçait son fils d'un bâton pour l'inciter à travailler, le fils se défendant comme il pouvait de cette violence irraisonnée. L'enjeu scolaire du jeune était devenu celui du père qui disait à ce propos : « Nous sommes dans la même galère ». Il est important que le clinicien repère dans ces situations quel est l'enjeu commun des deux parties pour désamorcer cet affrontement sans issue et tenter de réintroduire le libre arbitre de l'enfant, la marque de son identité et de son initiative. On est alors surpris, une fois cet écart réintroduit, de constater comment l'enfant reprend à son propre compte les idéaux contre lesquels il s'élevait jusqu'alors. Ce n'est qu'une demi-surprise si nous avons à l'esprit que la transmission des traits idéaux se fait à l'identique.

A présent, je voudrais vous parler de la parole impossible et de la violence mise en scène. Les deux situations précédentes restent dans le champ de la parole et permettent une dialectisation des violences. Il en est tout autrement dans les manifestations courantes de la clinique actuelle. La difficulté de cerner l'attente des jeunes dans le monde actuel est qu'ils ne sont pas seulement confrontés aux malentendus de la parole, mais que le recours à la parole leur est souvent impossible. Parler nécessite de pouvoir s'adresser à un autre qui reconnaisse cette initiative avec bienveillance et qui puisse témoigner de son propre engagement dans une parole fiable. Si ce n'est pas le cas, la vulnérabilité de l'affirmation de la parole n'est pas possible pour l'enfant ou l'adolescent, et ce qu'il ne peut dire il va le mettre en scène.

### **Le défaut de consistance symbolique du père**

Une mère est désespérée de la violence de son fils, âgé de 10 ans, qui a progressivement surgi à l'école comme chez elle, au retour de week-ends chez son père. Il agresse des camarades de classe dans la cour de récréation, ce qui inquiète les enseignants témoins de ces débordements. Depuis trois mois, il détruit les décorations de sa chambre, auxquelles il apportait jusqu'alors beaucoup de soins. Elle ne comprend pas ces mouvements impulsifs. Son fils ne sait qu'en dire, il refuse catégoriquement de répondre à mes questions, il menace de quitter la pièce. Je me tourne alors vers la mère. Il apparaît progressivement dans son discours qu'elle a consenti depuis trois mois à un changement de mode de garde de son fils. Depuis la séparation des parents et leur divorce, la précarité financière et l'exiguïté du lieu de vie du père avaient justifié une limite du droit de visite à la durée du dimanche, sans nuit passée à son domicile. Récemment, les demandes répétées du fils de passer le week-end entier chez son père ont fini par convaincre la mère d'accéder à sa demande. L'affirmation du caractère masculin de son fils faisait pressentir l'importance des rencontres avec ce père. La présence d'un demi-frère plus jeune entretenait aussi une attirance

pour ce lieu, où s'intriquaient l'intérêt et l'envie. C'est à la suite de ces modifications que sont apparues les violences de ce petit garçon. Il s'est brutalement trouvé confronté à l'alcoolisme de son père, privé de travail depuis peu, et à ses violences. Le défaut de consistance symbolique d'un père dont il attendait beaucoup l'a mis dans un grand désarroi. Ce n'était pas simplement une déception. C'est qu'il manquait désormais d'une adresse symbolique possible pour sa parole, puisque la structure de sa demande et de son affirmation nécessitait de pouvoir compter sur son père. Cette adresse s'est révélée impossible, et du même coup a été abolie toute possibilité de la parole. Ceci nous rappelle que la parole se structure de la représentation d'un sujet, comme signifiant à l'égard d'un autre signifiant. Le sujet prend appui sur le refoulement originaire qui le divise par sa parole. Cette division se traduit par ce qu'il ne peut se dire « tout ». Il prend appui sur le refoulement originaire qui témoigne d'une restriction de jouissance, qui consiste dans le fait de passer par les mots pour accéder à un objet de satisfaction convoité. Mais pour ce faire, l'enfant cherche chez l'adulte proche, le parent notamment, le trait signifiant de sa division d'être de parole, la marque d'une structure analogue pour soutenir son adresse. Le défaut d'adresse prive l'enfant ou l'adolescent du recours à la parole. Cette manifestation symptomatique confirme les conditions qui sont nécessaires pour qu'une parole soit possible. Si le sujet est privé d'adresse, il met en scène ce qu'il ne peut dire, il l'adresse au regard de l'autre, de l'adulte, à charge pour celui-ci de « lire » et d'« entendre » ce qui est ainsi mis en scène.

Par la mise en scène de ce trait de violence et d'agressivité, cet enfant cherchait l'autorité d'un adulte pour le remettre en place. Il cherchait la marque d'un interdit qui faisait défaut dans la parole du père, alors qu'il rencontrait chez celui-ci la jouissance d'un objet réel, l'alcool, et une violence sans contrôle.

### **Mise en scène d'une parole impossible**

La prise en compte du désarroi du fils à partir de sa mise en scène a permis à la mère de ré-instituer un mode de garde plus approprié aux limites du père, et à ce jeune garçon d'abandonner ce type de manifestation symptomatique. Il a dès lors commencé à se plaindre d'un véritable symptôme, une phobie des vipères. Le signifiant qui émerge alors de ce symptôme « vit/père », ou « vie/père », reprend, pour qui veut l'entendre, une représentation de l'autorité paternelle, de l'autorité symbolique défaillante qui suscite alors l'angoisse et non plus le désarroi de sa mise en scène.

Nous voyons que nous nous trouvons là en présence d'une violence différente de la configuration hystérique du premier exemple. Car ce dernier reste muet sur les questions qui concernent les difficultés de sa vie. Il s'agite plutôt quand je l'invite à expliciter ses difficultés, au point de menacer de quitter la pièce où nous sommes, dans un passage à l'acte. Le trait d'identification est lié au clivage, est lié au déni. La mise en scène n'est pas névrotique. Comptant sur un transfert et une écoute possible, elle est analogue à celle d'un acting-out. C'est la mise en scène d'une parole impossible, d'une affirmation impossible. Sa parole est impossible parce que ce garçon attendait d'un père une position symbolique fiable pour lui servir d'adresse. Et que trouve-t-il ? Un père qui ne témoigne pas de l'interdit qui est celui de la parole dans son rapport au réel de l'objet, mais qui jouit d'un objet réel qu'est l'alcool, et qui incite à un même type de jouissance par les cadeaux qu'il multiplie. Ce défaut d'adresse rend la parole impossible pour l'enfant. La parole n'est possible pour l'enfant que s'il peut compter, pour adresser sa propre énonciation, sur le signifiant de la division de l'autre pour s'y trouver représenté comme sujet.

Un autre exemple spectaculaire d'une clinique analogue, c'est cet appel d'un père qui me demande qu'elle attitude adopter à l'encontre des petits larcins de son fils à son encontre, « vous rendez-vous compte, me dit-il, il me vole du shit ». Là nous sommes dans la clinique actuelle, dans une demande de parole impossible.

Une autre clinique révèle le symptôme out, c'est la parole impossible d'un sujet dont la place est intenable, avec possiblement une mise en scène de manifestations du désarroi qui peut se muer en désespoir dans un passage à l'acte.

Cet exemple de symptôme out que vous connaissez peut-être, c'est cette directrice de la PJJ confrontée à une succession de coupes budgétaires et dans l'obligation d'annoncer les restrictions

à des collègues et qui ne le peut pas. Plutôt que dire l'impossible, elle se défenestre. Heureusement, et peut-être connaissez-vous cette histoire, cette femme en a réchappé, sa chute ayant été amortie par un arbuste.

Une des particularités de cette manifestation, qui en fait la différence avec la manifestation d'une névrose à proprement parler, est que le sujet ne veut pas reconnaître ce trait d'identification comme s'il lui était personnel, ni reprendre à son compte la constellation de sens qui y est rattachée. Cette caractéristique, qui fait que le trait d'identité doit lui rester étranger, consiste dans la mise en scène d'un clivage. La particularité qui tient à la parole consiste au fait qu'en parlant, le sujet reste en partie étranger à lui-même. Il ne peut tout dire en une seule fois. Il ne peut tout se dire. Il reste étranger à lui-même puisque la racine de sa parole tient à un signifiant refoulé, exclu du réel, hors du champ lexical à sa disposition, et que curieusement, c'est justement ce trait d'altérité radicale qui autorise sa parole, s'il rencontre une adresse chez l'autre. A défaut de cette adresse, le sujet ne peut compter sur l'altérité dans son intimité même. Et c'est cette altérité qu'il met en scène, quand il ne veut pas reconnaître le trait d'identité qu'il montre de lui-même.

Le symptôme est la souffrance d'un sujet en proie à une contradiction vécue entre les recherches de satisfactions et les freins exercés sur celles-ci par ses interdits propres ou par les limites qu'il rencontre dans son entourage familial ou social. Les temps de l'enfance et de l'adolescence correspondent à des conditions exacerbées et initiatives de ces confrontations, puisque l'éducation se constitue du consentement à de telles limites. Le symptôme naît de la contradiction entre des aspirations de satisfaction et la restriction de jouissance liée aux limites de la place assignée par les parents et les proches, puis du fait de l'inscription du sujet dans la vie sociale.

Les effets de cette contradiction ont comme conséquence pour le sujet une expérience de souffrance. C'est la souffrance liée à la contradiction qui constitue le symptôme, comme un « piège » dans lequel se trouve pris le sujet, un « empêchement » comme le propose Jacques Lacan dans la mise en place des positions respectives des différentes modalités d'expression de la souffrance psychique, auxquelles j'ai apporté des modifications significatives. C'est la souffrance assumée par le sujet qui le contraint à demander de l'aide pour obtenir un soulagement.

### **Transfert sauvage**

Nous constatons actuellement, comme l'illustre l'exemple banal des violences de ce jeune enfant, que le sujet ne souffre pas, à proprement parler, de la contradiction pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la contradiction n'est pas posée comme telle puisque l'adulte, celui qui devrait servir d'adresse et de référent symbolique, se désiste. Cet effacement de l'interlocuteur suscite le désarroi, et non plus l'angoisse liée au fait que le sujet serait « emprisonné » par le désir de l'Autre. Du coup, à défaut de trouver dans l'Autre le répondant qui générerait un symptôme, l'enfant - comme sujet en devenir - ne peut être représenté comme signifiant à l'égard d'un autre signifiant et il laisse l'autre chargé du poids d'un malaise, d'une souffrance, d'une attente. Il fait allusion, dans le clivage, à une altérité qui ne lui offre pas le recours de la structure de la parole pour qu'il puisse y prendre appui. La manifestation symptomatique consiste alors dans le clivage entre une contradiction mal posée dans le rapport à l'Autre et une souffrance, non plus assumée par le sujet à l'état d'ébauche, mais en charge de celui chez qui il cherche une adresse mais qui s'est effacé.

Nous voyons donc le symptôme perdre de sa virulence dans ce qu'il n'est plus qu'une manifestation symptomatique. L'observation clinique nous révèle la structure de ces manifestations, qui est le symptôme-out, comme la plaque tournante de la clinique actuelle.

Il s'agit d'une mise en scène adressée à l'Autre, au regard de l'Autre, d'un trait d'identification que le sujet ne parvient pas à s'approprier. Il ne parvient pas à affirmer un trait d'identification du fait de l'impossibilité de recours à la parole. Il s'agit de la mise en scène - dans le clivage où le sujet ne veut rien reconnaître de lui-même - de l'altérité, sur laquelle il n'arrive pas à compter dans l'adresse à l'Autre, comme assise de sa division subjective.

Le poids que le clivage fait peser sur l'adulte qui prête attention à la mise en scène, qui assume la

responsabilité de témoin, le laisse lui-même dans une situation où il ne sait trop quoi faire de ce qui lui est montré ainsi. C'est ce qui fait de l'adresse de cette monstration un transfert sauvage et non un transfert à proprement parler. C'est une expérience courante dans la clinique actuelle. En proie à un malaise mal défini, un patient vient apparemment « confier », mais en fait « déverser » des traits d'identité, à charge pour l'Autre de les traiter à sa place. Les difficultés d'approches de ces manifestations tiennent à ce qu'elles se situent en un temps logique différent de celui du symptôme. Il s'agit tout d'abord de réintroduire la fiabilité symbolique d'un interlocuteur pour rendre la parole possible. Dans le cas de l'enfant violent qui nous occupe, le consentement de la mère qui est témoin de la scène à se revoir ensemble prend en compte l'altérité qui se revendique dans le clivage. Cette perspective respecte la structure du symptôme qui est dans « l'entre deux », tout comme la subjectivité de l'enfant.

Dans les passages à l'acte, les violences tentent de frayer une place pour la parole.

La parole peut donc être impossible pour l'enfant. Le passage à l'acte signe, quant à lui, que c'est la place même d'où le sujet pourrait tirer la légitimité de sa parole qui fait défaut. Commenter les passages à l'acte est toujours très délicat, car ce commentaire va mettre des mots sur un agir qui révèle justement que le sujet n'avait pas accès aux mots et à la parole à ce moment.

### **Une enfant hyperactif**

Dans les passages à l'acte, le sujet s'éjecte d'une place insupportable. Il est l'objet réel de l'Autre, sans disposer d'une trame symbolique pour se situer à l'égard de l'Autre et de son désir. Les passages à l'acte sont à rapporter au discours des adultes qui est un discours sans conséquences. Les paroles des adultes semblent souvent sans conséquences, elles jouent sur un effet d'annonce, sans aucun souci de se réaliser en acte. Les paroles sont sans conséquences, elles ne tiennent pas compte des contradictions qu'elles peuvent soulever pour les jeunes. Un exemple peut l'illustrer : un enfant hyperactif traité depuis des années par de la Ritaline m'est adressé par une consultante qui a récemment affirmé, au vu des tests qu'elle lui avait fait passés, qu'il n'était plus hyperactif et qu'il était guéri. Les parents et lui-même sont interloqués mais se trouvent mis au défi de tirer le meilleur d'eux-mêmes. C'est l'occasion pour cet enfant de se dégager du risque de cristallisation de son identité dans un diagnostic médical. En dépit de cette annonce, leur fils reste instable en classe, agressif et provoquant à l'égard des professeurs. Je les rencontre ensemble à quelques reprises et je vois leur fils seul, à un rythme un peu espacé qu'il m'impose initialement sans discussion.

J'apprends, lors d'une séance, qu'il doit partir en week-end chez des cousins de province qui l'ont invité pour son anniversaire, un vendredi après midi, en s'absentant des cours avec la bénédiction des parents. Je l'interroge alors - mi ferme, mi bienveillant - sur la pertinence d'un tel projet, et je suppose qu'il doit être un peu perdu entre les décisions contradictoires des parents qui alternativement se dressent contre son absentéisme scolaire ou qui l'y incitent. Il se montre sensible à ce que je lui propose, sans en dire beaucoup plus. Le soir, je reçois un appel téléphonique de sa mère qui reprend les propos du fils. Elle rapporte que je lui aurais « passé un savon », que je ne serais pas d'accord avec le départ le vendredi après-midi. « Passé un savon », la remarque m'étonne tant le propos diffère de la réalité. Les propos de son fils lui ont fait saisir qu'il y avait là un problème. Elle me dit mi/interrogative, mi/affirmative qu'elle ne peut organiser le week-end ainsi et que leur fils prendra un train plus tard après l'école.

Cette petite séquence qui nous apporte plusieurs enseignements.

### **Happé par le vide de l'autre**

L'hyperactivité réelle d'un enfant doit être mise en regard de l'inactivité symbolique de ses parents, du discours de l'Adulte qui n'est pas marqué d'une cohérence symbolique où l'enfant puisse trouver une place symbolique, ou une adresse signifiante pour articuler sa parole. Ce n'est pas que les parents soient réellement inactifs. Au contraire, ils peuvent être actifs tous azimuts, s'occuper de leur enfant de manière très active - et d'autant plus active que cette hyperactivité leur semble incompréhensible - et ils présentent au praticien cette activité comme



un signe de bonne volonté. Mais ils sont inactifs dans ce qu'ils n'assignent pas à leur enfant une place qui lui soit désignée comme telle. Ils sont pris dans ce que j'ai formulé comme un « discours sans contradiction » dont on voit bien dans cet exemple la logique : sécher les cours est alternativement sanctionné et commandé. La parole de l'Autre considère alternativement ce terme comme un impératif ou comme un élément à bannir. Cet élément décomplete le discours quand il est interdit et obture cette décomplétude quand il est commandé. A ce titre, c'est un élément fétichisé. La place du sujet dépend donc du caprice de l'Autre et d'un discours qui exclut la référence à la perte et la représentation de la perte.

L'enfant est alors privé de représentation de la perte dans le discours de l'Adulte - mais ce n'est pas à proprement parler un discours puisqu'il n'y a pas de restriction de jouissance consentie par l'Autre - et il est tributaire de l'Autre, il est objet réel de l'Autre. Comme objet réel il est happé par le vide de l'Autre. Nous voyons donc la stratégie inconsciente à laquelle se livre l'enfant hyperactif dans son rapport à l'Autre. Il s'éjecte d'une situation insupportable d'être objet réel de l'Autre, d'être happé par le manque de l'Autre, pour susciter dans le réel un espace, un écart qui fasse allusion à la représentation d'un manque, qui fait défaut dans le discours de l'Autre. Ce n'est pas simplement que la parole de l'enfant n'est pas entendue, c'est que les conditions de sa parole sont exclues. C'est justement cette décomplétude qu'il s'agit de réintroduire dans le discours de l'Autre. Dans cet exemple, c'est la marque de cette décomplétude qu'évoque la mère quand elle mentionne après un entretien commun : « quelque chose qui s'est passé ici ». « Ici » désigne le lieu du transfert et le transfert comme un lieu. Ceci illustre ce fait de structure, où le consentement de parents à des entretiens communs, même s'ils sont espacés, a comme effet d'introduire un tiers dans le discours des parents, d'introduire une décomplétude dans leur discours et dans la relation à leur enfant. Ils consentent à n'être pas « tout » pour lui, ni à ce qu'il soit « tout » pour eux. C'est d'ailleurs ce que souligne Jean Bergès quand il précise qu'il ne s'agit pas d'examiner l'enfant mais « d'écouter la demande qui n'est jamais celle de l'enfant ». C'est dire l'importance d'être vigilant à l'égard du discours des adultes qui entourent l'enfant.

Le second enseignement que nous pouvons tirer de tout cela est que l'enfant sollicite les parents pour qu'ils lui assignent une place symbolique. Nous pouvons quand même être surpris parce que cet enfant, qui habituellement multiplie les conflits avec l'autorité et sèche l'école, vient rapporter à ses parents mes propos avec suffisamment de précisions et de discernement pour que ceux-ci y entendent un appel à affirmer leur position symbolique. Il aurait pu faire bien autrement : ne rien dire ; se plaindre de moi ; utiliser mes propos comme une disqualification des parents... Il n'en a rien fait. Nous constatons qu'il sollicite implicitement une sanction symbolique. Sa quête d'enfant hyperactif est celle d'une place symbolique de sujet de parole. J'ai rencontré un adolescent qui insistait avec le même genre d'insistance en présence de son père pour rappeler comment ce dernier avait pu lui refuser ce qu'il lui avait demandé, comment il avait pu lui dire enfin « non », alors que le père récusait avoir dit ce « non », trop apeuré des violences qu'il craignait la part de son fils, en réaction à ce « non ».

Un autre exemple, la recherche d'une position symbolique fiable.

La violence peut manifester de la part d'un jeune la recherche d'un interlocuteur fiable, dans la structuration de sa parole. Ainsi le cas de cet adolescent vient à la demande pressante de sa mère qui l'accompagne. Les jours précédents, il a mis le quartier à feu et à sang après une déception sentimentale. Ivre et désespéré, il a tout cassé dans l'appartement de sa mère - les parents étant séparés - puis il a dégradé des éléments de la voirie et des voitures en stationnement dans la rue. Les pompiers et la police sont intervenus. Il s'est échappé à temps et s'est réfugié chez des amis où sa mère a retrouvé sa trace.

### **Balloté par passions et les jalousies**

Quand je les rencontre, la mère étant présente, je propose de commencer notre entretien en commun - car je suppose qu'elle-même ou que les proches ont une responsabilité partielle dans la crise actuelle -, il refuse obstinément et violemment. Ce qui me conduit à en passer par ses

exigences, à lui reconnaître une position de maître vis-à-vis de ma pratique et de mon savoir faire. Je le vois donc seul. Il me parle alors sans réserve, et sans s'interrompre, de la violence dont il se sent l'objet, ballotté par les passions et les jalousies réciproques de ses parents séparés et des autres membres de la famille. Son discours est un discours de révolte passionnée dans lequel je n'ai pas la possibilité d'intervenir. Il me prend à témoin de ses maux, sans que j'aie le loisir de manifester autre chose que des mouvements de tête ou des grognements pour assurer ses propos de ma présence attentive. Il me semble intarissable. J'en viens toutefois à lui proposer, à un instant où il reprend son souffle, de le revoir le lendemain pour reparler de tout cela. Il s'apaise alors, et de son regard fait le tour de mon bureau, s'arrête sur les rayons de livres de ma bibliothèque et prend un air préoccupé pour me dire son embarras : scolarisé en terminale, il a en fin de semaine une interrogation qu'il n'a pas préparée. Il a besoin pour cela d'un livre qu'il n'a pas pu acheter : « Cinq psychanalyses » de Sigmund Freud. Il me demande alors si j'ai ce livre dans ma bibliothèque et s'il peut me l'emprunter. Je lui prête donc l'ouvrage - qu'il me rend quelque temps plus tard -, et nous débutons ainsi nos entretiens.

Nous pouvons avoir confirmation de tout cela dans la vie sociale. Les adolescents en difficulté cherchent une parole mise en acte de la part des adultes, en les poussant à bout pour qu'ils exécutent les menaces de sanctions, jusqu'à se faire exclure de l'institution où ils se trouvent. Ils perdent malheureusement du même coup le contact avec celui ou celle qui pourrait humaniser pour eux une instance d'autorité. De même dans les séjours que les municipalités organisent pour les jeunes « caïds » de banlieues de 10-12 ans, quand les conditions de l'activité exigent une rigueur de cadre en raison du danger, comme le ski, ces derniers développent des symptômes : insomnies, énurésies, encoprésies, ou d'autres phobies qui surprennent les animateurs et les laissent désarmés.

Ils cherchent parfois plus simplement la rigueur de l'adulte, dans un type d'exigence qui peut toutefois déconcerter. Ce jeune qui est catalogué « enfant hyperactif » et que je m'efforce d'aider avec ses parents me livre des propos surprenants. Il me dit : « Ma professeur de français est une menteuse ! ». Il poursuit, en réponse à mes interrogations, « Quand j'arrive en retard en cours, elle me laisse entrer, elle ne me laisse pas à la porte, elle ne m'envoie pas chercher un billet de retard comme elle devrait,... Quand elle me parle de retard, elle ment, elle est donc une menteuse ». Nous voyons ainsi qu'un enfant censé être instable est en même temps exigeant dans sa quête de coordonnées rigoureuses. Nous voyons aussi comment la parole d'un enfant ou d'un adolescent exige une forme de rigueur de la part des adultes, une rigueur - qui n'est pas l'autoritarisme - qui n'est pas de mise actuellement, puisque chacun tenterait plutôt d'entretenir une relation harmonieuse avec les enfants et de chercher leur bonheur.

En conclusion, nous savons que la violence témoigne d'un rapport imaginaire à l'autre sans la médiation d'un tiers, sans la médiation d'une parole qui soit fiable. Les violences des adolescents manifestent leurs angoisses, leurs désarrois, leurs désespoirs, mais surtout leur manque d'un interlocuteur adulte à qui ils puissent s'adresser, qui reconnaisse l'existence de leur souffrance pour les aider à trouver une issue aux impasses dans lesquelles ils se débattent et leur permettre de se réaliser suivant le fil de leur désir.

**DERPAD**  
**75 rue de Turbigo**  
**75003 Paris**  
**Tel. 01 53 42 36 15 - [infos@derpad.com](mailto:infos@derpad.com)**  
**[www.derpad.com](http://www.derpad.com)**

